

SHAWINIGAN avec neige jusqu'en soirée. Moins froid. Minimum la nuit dernière et maximum aujourd'hui à Ste-Agathe, 3 sous zéro et 12 au-dessus, à La Tuque, 10 sous zéro et 10 au-dessus.

Courtoisie de la
Charbonnerie St-Laurent Ltée

34e ANNÉE — No. 65

TROIS-RIVIERES, MARDI 19 JANVIER 1954

Téléphone: 4-6221

A votre service 24 heures par jour depuis 30 ans

Qualité
Quantité
Service

Charbonnerie St-Laurent Ltée
Rue Du Fleuve
Téléphone: 4-6221

★ ★

CINQ CENTS

FRANÇOIS ROY

Déclaration au conseil de ville

(Par ROLAND HEROUX)

Shawinigan — Son Honneur le maire François Roy quittera la politique municipale en juillet. Il l'a annoncé officiellement, hier, à une séance régulière du conseil de ville, et ce fut une déclaration dramatique, quand M. Roy, la voix étranglée par l'émotion, et les yeux pleins d'eau, dut s'arrêter, avant de poursuivre, de peine et de misère, la lecture des dernières lignes de la déclaration qu'il avait préparée pour la circonstance.

Le premier magistrat, si maître de lui à l'ordinaire, et à qui les honneurs de toutes sortes n'ont pas manqué au cours de sa brillante carrière de huit ans dans le domaine municipal, en a surpris plus d'un, quand il a dû s'arrêter, durant près d'une minute. L'émotion qu'il étreignait à vite gagnée les autres membres du conseil.

rait d'unanimes regrets au sein de certains milieux, on s'attendait un peu à ce que le maire Roy abandonne la politique municipale, mais bien peu savaient qu'il fa-

"A nos employés, nous avons accordé l'assurance-vie et un projet de pension est presque à point et devrait être en force bientôt.

"Pour tout cela, la taxe a été augmentée de \$0.19 sans changer l'évaluation. Les villes qui peuvent en dire autant dans la province ne sont pas nombreuses. Je n'ai pas la prétention de croire que cela est dû au travail d'un homme, contrairement, c'est le conseil entier qui a donné tout ce qu'il pouvait pour donner à notre cité une bonne administration et j'en profite pour remercier les échevins de leur collaboration.

"En 1946, l'évaluation des compagnies était de 79,33% du rôle. En 1953, elle est de 81,46%, c'est-à-dire en 1946 de \$31,160,403 et en 1953, \$48,471,043, pendant que la propriété privée passait de \$8,119,745 à \$11,027,590, soit pour les compagnies une augmentation de \$17,310,640, et un peu moins de trois millions pour la propriété privée. Nous n'avons pas eu beaucoup de nouvelles industries mais celles que nous avons ont continué à progresser.

"Avec la situation actuelle, nous sommes dans une position défavorable pour attirer de nouvelles industries et chaque fois que nous essayons de faire quelque chose, les politiciens et ceux qui sont plus intéressés à leurs affaires personnelles, qu'à bien généraliser, nous empêchent de faire ce que les autres attendent des miracles.

"Le crédit de notre ville, au point de vue financier, est le meilleur de la province. Notre prestige est excellent. Durant mon terme, nous avons eu la présidence de l'Union des Municipalités et d'un des directeurs de la Fédération Canadienne des Maires pour la Province.

(Suite à la page 4)

M. Duplessis sera présent

Journées d'étude de l'Association médicale en mai dans notre ville

L'Association médicale canadienne tiendra à Trois-Rivières des journées d'étude sur les recherches sur les cancers les 7, 8 et 9 mai prochains, a annoncé hier soir le Dr Jean-Louis Rochefort au cours d'une entrevue avec le conseil de ville. Le Dr Rochefort, qui visitait nos autorités municipales en sa qualité de directeur du club des Philles de Trois-Rivières (baseball), a profité de la circonstance pour annoncer cette nouvelle et demander à la ville qu'elle paie un coquetel aux distingués visiteurs qui seront hébergés dans nos murs durant cette période de trois jours.

La majorité des trois à quatre cents médecins que l'on attend en cette circonstance sont de langue anglaise. Ils viennent à Trois-Rivières dans le but de s'adjoindre des médecins canadiens-français. Le Dr Rochefort a fait remarquer que trente-et-un médecins de Trois-Rivières faisaient déjà partie de l'Association médicale canadienne. Plusieurs congrès provinciaux et nationaux auront lieu à Trois-Rivières en 1954 mais certains dans le but de s'adjoindre des médecins canadiens-français.

Nos deux plus importants hôtels, le Château de Blois et l'Hôtel St-Maurice, ont déjà été retenus pour recevoir les membres de l'Association Médicale. Des experts viendront de Boston, Montréal, Toronto, des plus grandes universités canadiennes et américaines, etc.

Journée électorale tranquille dans le comté de Drummond

Drummondville (DNC) — Des élections municipales devaient avoir lieu, hier, dans quelques municipalités rurales de la région de Drummondville, mais comme la plupart des candidats qui devaient briguer les suffrages se sont retirés à la dernière minute, seule la municipalité de St-Pie-de-Guire a connu une journée électorale avec la réélection des deux candidats sortants de charge.

M. Jean-Baptiste Paquet l'a emporté par une majorité de 44 voix sur son adversaire, M. Wilfrid Proulx, au siège no 4 tandis que M. Philippe Labonté triomphait de M. Antonio Desmarais par 39 voix au siège no 5. M. Philippe Martel avait été élu par acclamation lors de l'appel nominal de mercredi dernier pour succéder à M. Alcide Laramée.

A l'avenir, municipalité de campagne, MM. Gérard Marcotte et Arthur Roy ont été proclamés réélus aux sièges nos 2 et 4 quand leurs adversaires MM. Robert Labonté et C.-F. Bougie eurent retiré leur candidature.

A Grantham Ouest, M. Lionel Ledoux qui avait comme adversaire M. Joseph Hébert a été proclamé élu par acclamation pour succéder à M. Noël Fréchette alors que M. Hébert eut abandonné sa candidature au siège no 1. Au siège no 2, M. Philippe Cardin s'est également retiré de la lutte et M. Lorenzo Grisé a été réélu par acclamation.



Même si le ciel fut plutôt nuageux, il s'est éclairci à temps pour que plusieurs citoyens avides d'astronomie puissent apercevoir la fin de l'éclipse totale de la lune. Notre photographe Roland Lemay, du nombre de ces curieux. Cette photo fut prise entre 11 h et 11 h 13 hier soir. Le

cercle brillant à gauche montre la lune achevant de sortir de la pénombre et à droite, il ne reste plus qu'une ombre presque imperceptible sur le disque lumineux. Cette photo fut agrandie 20 fois et la distance entre les deux disques marque celle qui fut parcourue par la lune en 15 minutes. (Photo: Le Nouvelliste)

Le minimum de 3 p.c. demeurera en vigueur

Ottawa (PCF) — Un porte-parole du gouvernement a réitéré hier une proposition céciste demandant d'éliminer le minimum de trois pour cent limitant la déduction des frais médicaux aux fins de l'impôt sur le revenu.

M. William Benedickson, adjoint parlementaire au ministre des Finances, a déclaré aux Communes que le gouvernement est d'avis que les individus devraient payer les frais médicaux ordinaires sans bénéficier de dégrèvement d'impôt.

Toutefois, des porte-parole des partis de l'opposition ont appuyé la résolution de M. Stanley Knowles (CCF-Winnipeg-nord-centre) demandant au gouvernement d'abolir le minimum de trois pour cent pour les frais médicaux déductibles.

La résolution fut démise par un vote de 90 à 66. Les progressistes-conservateurs et les députés du Crédit social ont voté avec le parti CCF en faveur de la résolution.

Knowles a dit que les contribuables devraient pouvoir déduire de leur revenu chaque dollar dépensé pour soins médicaux, jusqu'à un maximum de \$1,500 pour les célibataires, de \$2,000 pour les personnes mariées et de \$500 pour concurrence de quatre.

Abbot est absent

M. Benedickson a parlé en l'absence de l'hon. Douglas Abbott, qui a assisté à une conférence du Commonwealth en Australie.

M. Abbott dit-il n'a pas changé d'avis depuis l'an dernier, alors qu'il s'opposait à une résolution semblable proposée par M. Knowles.

Les déductions des frais médicaux, permises pour la première fois en 1942, ne visaient pas à aider tout le monde, mais seulement ceux qui avaient des frais médicaux au-dessus de la moyenne. Le minimum était d'abord de cinq pour cent; il fut baissé deux fois avant d'être fixé à 3 pour cent. Le gouvernement est d'avis que

les individus devraient payer eux-mêmes leurs dépenses médicales normales.

M. Benedickson a dit que l'épargne qui résulterait de la résolution à l'étude ne représenterait pas "la différence entre la misère et l'aisance" pour le contribuable pris individuellement. Un homme marié sans personne à charge et ayant un revenu de \$2,100 pourrait épargner au plus \$107.10. Toutefois, il en résulterait pour le gouvernement une perte d'environ \$35,000,000, soit plus que le surplus enregistré l'an dernier par le gouvernement — environ \$24,000,000.

M. Benedickson a ajouté que si le minimum était aboli, il en résulterait une série de complications de déductions qui nécessiteraient des frais additionnels d'administration. M. Knowles a fait allusion à une résolution semblable présentée par lui-même en 1952, demandant au gouvernement d'étudier l'abolition possible du minimum des frais médicaux déductibles, qui était alors de quatre pour cent. La résolution fut appuyée par tous les partis, mais dans le budget qui suivit M. Abbott "ignora la volonté expresse de la Chambre" en laissant le minimum inchangé.

Vote final sur la canalisation aux Etats-Unis

Washington (PAF) — La possibilité qu'un vote final soit pris mercredi sur le projet de loi concernant la canalisation du St-Laurent a donné un nouvel appui significatif, hier, aux sénateurs partisans de cette législation.

Le sénateur Alexander Smith, républicain du New-Jersey, a annoncé au Sénat sa décision d'appuyer le bill. Il s'était antérieurement opposé à cette mesure qui autoriserait la participation américaine aux côtes du Canada, à l'aménagement d'une voie navigable de 27 pieds de profondeur de l'Atlantique aux Grands Lacs, sur le St-Laurent.

Et le sénateur Stuart Symington, démocrate du Missouri, a déclaré qu'il voterait en faveur du projet.

Le leader de la majorité sénatoriale, William Knowland, républicain de la Californie, a signalé qu'il présenterait une mesure pour limiter le débat, qui dure depuis quatre jours.

Il proposera que les partisans et les adversaires soient limités à 30 minutes dans leurs interventions au sujet de chaque amendement et à une heure dans chaque débat avant le vote final. Ces restrictions seraient mises en vigueur à compter de mardi, mercredi.

Dans ces conditions, on pourrait prendre le vote dans le milieu de l'après-midi, mercredi, vu qu'un seul amendement a été présenté.

Le sénateur Russell Long, démocrate de la Louisiane, auteur de l'amendement et l'un des plus ardens adversaires du projet d'aménagement du St-Laurent, a dit à Knowland "qu'en tant que je sache" les adversaires de la canalisation ne s'opposeraient pas à la limitation des débats, "sauf, peut-être, dans certains détails".

Des crédits chaque année

L'amendement soumis par Long obligerait la société d'exploitation du St-Laurent à demander des crédits au Congrès chaque année. Cette société est une agence nommée, suivant le bill, pour financer et administrer la participation américaine à la canalisation.

Tel que proposé, le bill autoriserait la société à émettre \$105,000,000 en obligations de la Trésorerie afin de financer l'aménagement du St-Laurent.

Et cela n'a surpris personne !

Seizième année de M. Horace Boivin à la mairie de Granby

Granby (PCF) — M. P.-Horace Boivin a commencé hier sa 16e année consécutive comme premier magistrat de la ville prospère de Granby, dans les Cantons de l'Est.

M. Boivin, un industriel dynamique, âgé de 48 ans, était le seul en lice, hier, lorsque la mise en nomination à la mairie a pris fin à midi. Il a été déclaré réélu par acclamation pour son septième mandat.

Personne n'a été surpris. Leide sa ville — la Granby Elastic — tenu par la famille Boivin depuis Web — qui emploie 500 personnes de maire de Granby est de nos jours une ville prospère.

En tant qu'employeur, M. Boivin a lancé un projet de coopérative de construction d'habitations et il a persuadé d'autres patrons de suivre son exemple. Un ouvrier peut emprunter de son patron le versement initial pour sa demeure. Il rembourse par petits versements tous les mois.

Deux présidences — En plus d'être maire d'une ville très progressive, M. Boivin est président de la Fédération des maires et des municipalités du Canada et de l'Union des municipalités de la province de Québec.

Lorsque l'Office National du Film a décidé il y a quelque temps de tourner un film sur un maire typiquement canadien, M. Boivin fut choisi comme tel. Le film, intitulé "Le maire", a été récemment en circulation.

Infatigable — Doué d'une énergie infatigable, M. Boivin, qui est un parfait bilingue, voyage des semaines et des mois à travers le Canada et à l'étranger afin d'inciter de nouvelles industries à s'établir à Granby.

La ville compte actuellement environ 100 petites industries qui produisent entre autres choses du plastique, des machines électromécaniques, des pièces d'aluminium et des textiles.

Le maire Boivin est propriétaire de la troisième usine en importance



M. Horace Boivin, maire en permanence...

L'hon. Hugh Fleming chez M. Duplessis

Québec (PCF) — Le premier ministre Hugh Fleming du Nouveau-Brunswick et le premier ministre Duplessis se rencontreront à Québec aujourd'hui pour discuter de l'aménagement hydro-électrique de la rivière St-Jean.

Au cours de son nouveau mandat, le maire Boivin a déclaré qu'il concentrerait particulièrement ses efforts sur l'expansion du jardin zoologique de la ville, qui a souvent obtenu la vedette internationale sur la construction d'un plus grand nombre de maisons sur une base coopérative, sur l'établissement d'un plus grand nombre d'industries à Granby et sur l'amélioration de plusieurs passages à niveau dans la basse-ville.

M. Boivin a épousé Francis Bergeron en 1939, l'année de son début dans la politique. Le couple a huit enfants.

Un phénomène plutôt rare

Le fleuve St-Laurent est gelé des Grondines à Sainte-Marthe

Pour la première fois depuis une quinzaine d'années, selon les informations reçues hier après-midi, le fleuve St-Laurent est gelé d'une rive à l'autre entre Grondines et Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Les couches de glace s'échelonnent des Grondines au Cap-Lévy, de Batiscan à Pointe-Citrouille et de Champlain à Ste-Marthe. Leur largeur varie d'un mille à trois milles, selon les différents endroits.

Cette situation inhabituelle est le résultat de la vague de froid qui a sévi dans la région durant toute la semaine dernière et depuis dimanche. Le mercure, comme on le sait, a dégringolé jusqu'à 35 degrés sous zéro à certains endroits et la météo s'est refroidie à minima que l'on n'avait pas connus depuis dix ans ou plus.

A Champlain — A Champlain, une glace épaisse unit les deux rives sur une distance de trois milles environ. La même chose s'était produite en 1922, alors qu'une voie carrossable avait été établie du quai de Champlain jusqu'à Gentilly, sur la rive nord.

M. Urcisse Morinville et son fils, le capitaine Paul Morinville, avaient à cette époque été chargés de l'entretien du pont de glace. En 1941, le même phénomène s'était répété, mais le gouvernement fédéral avait dépêché des brise-glaces sur les lieux de

sorte que le pont avait connu une existence plutôt éphémère.

Les brise-glaces — Le SS. Saurer, un brise-glacier du gouvernement, qui devait quitter Sept-Îles pour venir protéger main forte au SS. Iverville restera apparemment dans le golfe. L'itinéraire fait la navette entre les Grondines et Champlain.

Ce navire était amarré, hier, à Portneuf et attendait que la visibilité s'améliore avant d'entreprendre son voyage périlleux vers notre ville.

D'épais brouillards se sont amoncés sur le fleuve en raison de la différence de température entre l'eau et la vapeur atmosphérique. Le SS. McLean et le SS. Ernest Lapointe sont revenus de leur dernière excursion vers Soré et se sont retirés à l'ancre pour une semaine environ. Ils mouillent présentement au bassin du port des Trois-Rivières. Ces brise-glaces ont cessé leur travail afin de ne pas détruire les ponts édiés sur le fleuve au sud de Soré.

Aucun danger — Sans un changement des conditions atmosphériques, il n'y a aucun danger d'inondation à Champlain ou à Longueuil, près de Montréal. Seul un vent violent accompagné d'une forte tempête pourrait occasionner quelques dangers. Les amateurs de la pêche à la petite morue n'en surveillent pas moins attentivement leurs cabanes de peur qu'elles ne soient emportées par les glaces flottantes.

(Suite à la page 5)



NATHANIEL MILLS, un employé suspendu de la General Electric Company, est évincé de la manière radicale de la chambre ou le sénateur McCarthy préside une enquête de son sous-comité sénatorial à Boston. Mills a fait bondir les enquêteurs sur leur siège quand il a accusé McCarthy de "conspiration avec la compagnie afin de mettre à pied plusieurs employés de la General Electric". Et l'enquête continue... (Photo: Canada Wide)

Deux rapports d'impôt en 1955

Projet d'impôt provincial déposé aujourd'hui ?

Projet 1 — Québec (PCF) — On prévoit que le gouvernement de Québec déposera cette semaine, probablement aujourd'hui, les détails de son projet de percevoir une taxe provinciale sur le revenu personnel.

On ne connaît actuellement qu'une faible esquisse du bill qui obligerait quelque 300,000 citoyens de la province à remplir deux formulaires d'impôt en 1955.

Le premier ministre Duplessis a dit que les exemptions de base partiraient de \$1,500 pour les célibataires et de \$3,000 pour les personnes mariées.

Toutes les exemptions accordées en vertu de la loi fédérale de l'impôt s'appliqueraient à la taxe provinciale, a-t-il dit. M. Duplessis a ajouté qu'il y aurait peut-être d'autres déductions.

Le taux de la taxe sera de 15 pour cent du montant payé en impôt fédéral sur le revenu.

Selon la loi fédérale, les contribuables du Québec peuvent dé-

Fantaisie mathématique

Les libéraux sont réduits à "zéro" par un céciste!

Ottawa (PCF) — Un député céciste a déclaré hier qu'il semblait mathématiquement impossible à un libéral d'exprimer une opinion personnelle aux Communes.

M. Fred-S. Zaplitzny, député de Dauphin, Manitoba, a cité une série de chiffres en vue de prouver son avancée au cours du débat sur une résolution demandant au gouvernement d'abolir le minimum de trois pour cent pour les frais médicaux déductibles du revenu imposable.

Partant de la représentation de 168 libéraux, M. Zaplitzny enleva d'abord les 20 ministres du cabinet qui ne sont pas censés parler contre le gouvernement. Il en resta 148.

Il enleva ensuite les 13 adjoints parlementaires qui ne doivent pas non plus critiquer le gouvernement et il ne resta plus que 135 députés.

Pour chaque adjoint parlementaire (Suite à la page 5)

AUJOURD'HUI

Annouces classées	12
Bandes comiques	12-13
Cotes des bourses	13
Editoriale	4
Félicitation	4
Isidore	14
Mots croisés	2
Nécrologie	4
Plume et piumeau	5
Prix des denrées	13
Radio	13
Shawinigan, G.-Mère	6-7
La Tuque, St-Tite	10-11
Sport	10-11
Théâtre	9

Notre bulletin météorologique

Montréal (P.C.) — Prévisions météorologiques de l'Observatoire du Canada, valides jusqu'à minuit ce soir.

Synopsis: Le temps sera tempéré avec nuages et pluie intermittente. On peut s'attendre à une température plus douce. Dans toutes les régions du Québec, surtout dans les régions de la vallée du St-Laurent, la pluie sera abondante. Maximum à Montréal, 18; à Ottawa, 18; à Ste-Agathe, 18; à La Tuque, 10; à Chicoutimi, 10; à la Rivière-du-Loup, 12.

Décoration



M. Arthur Lemire élu président de la S.J.B. à Saint-Etienne

Dimanche soir dernier le 17, la Société St-Jean-Baptiste Section St-Etienne-des-Grès tenait son assemblée générale annuelle sous la présidence d'honneur conjointe de Monsieur le curé Lachapelle et de Monsieur Albert Quinty président général de la Société St-Jean-Baptiste de la Région des Trois-Rivières Inc.

Outre le président général, la Société Régionale avait également délégué MM. Lucien Richard, premier vice-prés., Philippe Rompré, deuxième vice-prés., Fernand Duchaine secrétaire, Jimmy Lapointe, trésorier et M. Albert Quinty, président diocésain de la Société St-Jean-Baptiste.



R. Hébert aux Assises

S. H. le juge Lucien Comeau, de la Cour de Magistrat, a condamné samedi, Richard Hébert, chauffeur de taxi du Cap-de-la-Madeleine, à subir son procès aux prochaines assises criminelles, sous une accusation d'homicide involontaire.

On se souvient que le 30 juin dernier, le taxi de M. Hébert vint en collision avec la motocyclette de M. Florent Spiek, à Ste-Marthe. Ce dernier, un jeune homme de 21 ans, est décédé des suites des blessures reçues dans l'accident.

Un jury du coroner présidé par le Dr Philippe Beliveau, le 17 décembre dernier, avait tenu Hébert, criminellement responsable de la mort de Florent Spiek.

L'enquête préliminaire de Richard Hébert avait débuté le 8 décembre dernier, devant S. H. le juge Lucien Comeau. Toutefois, avant l'issue de l'enquête, Me Léon Méthot, procureur de l'accusé, avait demandé un ajournement à samedi dernier afin de prendre connaissance des dépositions des différents témoins.

A la continuation de l'enquête samedi, Me Méthot a présenté une motion de non lieu au motif que l'accident n'était pas simple et que son client n'était pas en faute. Cependant le juge Comeau rejeta la motion de Me Méthot en déclarant qu'il y avait matière à procès. Comme Me Méthot fit valoir qu'il n'y avait aucun moyen à faire entendre, le juge Comeau condamna Richard Hébert aux assises criminelles.

La plainte a été portée par l'agent judiciaire Henri-Paul Deschênes, de la Sûreté provinciale. Me Yves Gahbas occupait pour la Couronne.

Richard Hébert a été remis en liberté provisoire après avoir fourni un cautionnement de \$950.



Pour la troisième année consécutive, la fête des Rois a réuni les membres de l'Amicale de l'école St-François-Xavier sous la présidence de M. Roland Lemay, président de l'Amicale. Cette photo a été prise lors de la décoration du Roi et de la Reine de la fête. Nous reconnaissons de gauche à droite: l'abbé Gaston Beauchêne, aumônier de l'amicale; M. Roland Lemay, président et Mme

Lemay; M. et Mme Raoul Morand, roi et reine du jour; le R. P. Dionis Lefebvre, c.m., le R. F. Omer, f.e.c., assistant provincial; M. Paul-Emile St-Onge et le R. F. Léopold, directeur de l'école. Le président de l'amicale, M. Roland Lemay, a reçu une médaille de la maison des Frères des Ecoles Chrétiennes de Rome pour les services rendus. (Photo: Le Nouvelliste)

Le Cap engage un nouvel ingénieur, M. Ernest Laurin

Cap-de-la-Madeleine (De notre envoyé) — Siégeant en séance publique, le conseil de ville a adopté une résolution pour autoriser l'engagement de M. Ernest Laurin, comme ingénieur de la cité.

M. Laurin est un jeune ingénieur âgé de 26 ans seulement. C'est un gradué de l'Université McGill qui a été fortement recommandé à S. H. le maire André Julien.

Le traitement annuel de M. Laurin sera de \$4,000. Il entrera officiellement en fonction d'ici une quinzaine de jours. Actuellement il est à l'emploi d'un service public, à Québec.

La résolution de l'engagement de M. Laurin a été proposée par l'échevin Armand Lemire et secondée par l'échevin Léo Montplaisir.

Le nouvel ingénieur, M. Laurin a rencontré dernièrement les

Treize puisards furent installés en décembre 1953

Treize puisards ont été installés au cours du mois de décembre, rapporte l'ingénieur de la cité dans son dernier relevé mensuel présenté au conseil municipal. Ces puisards serviront au bon écoulement de certaines rues de terre, tout spécialement dans le secteur Ste-Marie.

Les taximètres entrent dans le règlement des taxis au Cap

Cap-de-la-Madeleine (De notre envoyé) — Le conseil a décidé hier soir d'inclure dans le règlement régissant les taxis-automobiles, une clause rendant obligatoire les taximètres.

Cet amendement au règlement actuel a été proposé par l'échevin Jean-Paul Laverne et secondé par l'échevin Gaspard Vivier, après que Me Jacques Lacoursière, porte-parole de l'Association des chauffeurs de taxis, que ce règlement tous les membres de cet organisme s'étaient prononcés en faveur des taximètres.

On se souvient que la semaine dernière les membres du conseil de ville, réunis en commission permanente avaient rencontré l'Association des chauffeurs de taxi. Après des discussions orageuses, nos édiles avaient décidé en principe, de faire prendre un vote secret. Cependant hier soir comme la majorité des chauffeurs désiraient les taximètres, l'échevin Laverne se leva pour proposer un amendement avec le résultat relaté plus haut.

Avant l'adoption de l'amendement, le greffier de la cité, M. Arthur Beaudin avait donné lecture d'une requête signée par une quinzaine de chauffeurs de taxi se prononçant contre les taximètres. Toutefois comme il y avait des irrégularités sur la dite requête, l'usage obligatoire du taximètre fut définitivement adopté.

Le taximètre sera valide dans les limites de la cité seulement. Bien que les nouveaux taxis ne sont pas encore connus, on est en droit de croire que le taux de base sera de \$0.35 plus \$0.05 par mille. Il est évident que seule la Régie des Transports pourra décider ou refuser la demande des taxis.

Avant de seconder l'amendement, l'échevin Gaspard Vivier a exprimé l'avis qu'il aurait aimé un vote secret. "Toutefois vu que la majorité des propriétaires d'autos-taxis sont en faveur du taximètre, je seconde l'amendement de mon collègue Jean-Paul Laverne", a dit l'échevin Vivier.

Membres: Yves Gahbas; L. Duplessis; F. Lanouette; M. Laurin; L. Leblanc; D. Houle.

Chant: Responsable: Gilles Beaudin; Président: Ovide Ménard; Membres: Ulysse Grégoire; F. Courcelles; G. Bourbonnais.

Publicité: Responsable: Benoit Massicotte; Président: L. Paradis; Membres: Roland Lemire; R. Picard.

Les mots croisés du Nouvelliste

Horizontalement
1-Nom des ruines précolombiennes. — D'une langue intermédiaire entre le français et le breton.
2-Premier saint de nom évêque de l'Église catholique.
3-De la mythologie. — Représente le dieu du tonnerre.
4-Dispositif.
5-Manière de s'exprimer.
6-Dernier des J.C. avec ses apôtres. — Fait tout.
7-Homme entêté. — Levant.
8-Coutume. — Plus mal. — Éprouvé.
9-Brique pour l'usage des d'un bâtiment.
10-Lieu où l'on fume.
11-Montagne de l'ancienne Grèce. — Dieu des vents.
12-Bouche de terre entourée d'eau. — Lieu de la mort.
13-Épave d'un navire. — Dénouement.
14-Personne qui se livre à la chasse. — Qui se livre à la chasse.
15-Quelque chose de bon.

Verticalement
1-Quelque chose de bon. — Région de la Normandie. — Interdiction de la pêche. — C'est un poisson.
2-Endroit d'une rivière où l'on peut traverser sans danger. — Jugement.
3-Vin de la commune de Champagne. — Pêche de mer qui se fait avec un filet et un panier. — Nom du Bouddha au Tibet.
4-Région sur l'île d'un chapitre. — Mammifère carnassier d'Amérique.
5-Commune du Morbihan, arr. de Lorient. — Rivière de France. — Recours à l'usage d'un objet.
6-Brique de brique. — Annonciation.
7-Contre. — Pile de paille, et qui se fait avec de la paille et du foin. — Pile de foin.
8-Poisson. — Châquet de fer en forme de S. — Ancienne ville d'Italie.
9-Naras. — Enveloppe quelconque. — Suit une action en justice.
(Solution du dernier problème)

Me L. Pinsonneault conférencier au J. Commerce, demain

La Chambre de Commerce des Jeunes de Trois-Rivières inaugurera, le 20 janvier prochain, soit demain soir, une série de trois cours sur les affaires municipales. Le premier conférencier ne sera nul autre que Me Léopold Pinsonneault, chef du Contentieux de notre ville, Me Pinsonneault parlera de la structure du gouvernement municipal.



Les deux autres conférences porteront sur les sujets suivants: "Relations municipales-fédérales et municipales-provinciales" et "Finance municipale". Les autres conférences seront annoncées plus tard en même temps que la date et l'endroit où elles seront présentées.

La précipitation en décembre a été de 1.85 pouce

Le pluviomètre de la ville a enregistré, au mois de décembre, une précipitation totale de 1.85 pouce, dont 1.25 pouce de pluie et le reste en neige, représentant une épaisseur totale de 8.4 pouces. Ces chiffres sont mentionnés dans le dernier rapport de M. Paul-Edmond Dufresne, ingénieur de la ville. La journée la plus pluvieuse a été le 4 décembre avec une précipitation de 0.45 pouce et la plus enneigée fut celle du 22 décembre, date à laquelle la chute a été de trois pouces.

Les journées de pluie et de neige ont été réparties comme suit:

Déc.	Préc.	Pluie	Neige
4	0.45"	0.45"	—
6	0.35"	0.35"	—
9	0.15"	0.15"	—
10	0.10"	0.10"	—
12	0.15"	0.10"	1.4"
14	0.15"	—	2"
20	0.05"	—	1.5"
21	0.15"	0.10"	1"
22	0.20"	—	3"
28	0.10"	—	2"
Total	1.85"	1.25"	8.4"

Ankara, Turquie (Reuter F.). — La Turquie vient d'exiger que l'Égypte présente des excuses officielles pour la façon dont son ambassadeur, Hulusi Fuad Tugay, a été expulsé du Caire le 5 janvier.

LA SAUVEGARDE NOTRE HOMME DU MOIS



ROLAND J. LEMIRE

M. Roland J. Lemire, président du Club Ducharme pour 1954, a l'honneur de s'être classé premier vendeur au cours du mois de décembre. Les succès continus de M. Lemire sont une preuve évidente de sa haute compétence et de ses connaissances de l'assurance-vie. Vous avez donc avantage à le consulter (—).

PERDUE Montre de femme

(Marque: Bulova)
Théâtre Capitol ou sur la rue Des Forges
Rémunération assurée
Téléphone: 5-3871

Étienne Lamontagne
OPTICIEN 5-2835
1004, rue St-Jacques, Trois-Rivières, Qué.

FOURRURES
VENTE DE JANVIER
20% à 40% de réduction
SUR TOUS NOS
MANTEAUX de FOURRURE
De réelles économies sont offertes à celles qui n'ont pas encore acheté leur manteau. Nous avons réduit le prix de notre fourrure tellement bas, que nous défions toute compétition. Vous serez surprises de voir des manteaux de fourrure d'une si belle coupe et d'une si haute qualité...
MADAME C. E. HOULD, avec ses 28 années d'expérience pourra vous guider dans le choix de votre manteau.

Mouton de Perse noir ou gris
(CENTRE)
Valeur rég. \$325.00... REDUIT \$250.00
MOUTON DE PERSE NOIR
Valeur régulière de \$395. à \$695. Réduits à \$289. Jusqu'à \$475.00
RAT MUSQUE (Dos du Nord)
Valeur rég. \$375 à \$425. REDUITS A \$249. \$279. \$289.
SEAL FRANÇAIS (Lapin teint)
Garnis de mouton de perse gris ou vison japonais... REDUIT A \$175.00
PATTES DE MOUTON DE PERSE
Valeur régulière \$260.00... REDUIT A \$170.00

Madame C. E. HOULD
VENTE ET REPARATION EN FOURRURE
1939, rue Bellefeuille Téléphone: 4-7484
Trois-Rivières

A l'amende pour vente illégale de spiritueux

Un citoyen de Ste-Anne-de-la-Pérade qui s'est reconnu coupable hier à une accusation de vente illégale de liqueurs alcooliques, a été condamné à \$50.00 d'amende et aux frais par S. H. le juge Lucien Comeau, de la Cour de Magistrat.

Le prévenu fut appréhendé le 14 janvier dernier par les agents de la police des liqueurs au moment où il se livrait à la vente de spiritueux, aux pêcheurs de petits poissons des chenaux, sur la rivière Ste-Anne.

La plainte avait été déposée par l'inspecteur Jean-Paul Lapointe de la police des liqueurs. Me Jean De Celles occupait pour la poursuite.

J.P. Meunier, O.D.
OPTOMETRISTE
— Examen de la vue —
218, rue Des Forges
Téléphone: 4-5678
HEURES DE BUREAU
9.00 a.m. à 12.30
2.00 p.m. à 5.30
Vendredi soir: 7.30 à 9.00
Réparations de lunettes

Renold Coventry Ltd
375, rue St-Georges
Trois-Rivières
Téléphone: 5-4979

Finies les Corvées
\$192.00 et plus
Maison J.D. Garneau
Directeurs de Funérailles
CAP-DE-LA-MADELEINE TROIS-RIVIERES

Congrès régional de la St-Jean-Baptiste en février prochain

Le congrès régional de la société St-Jean-Baptiste du diocèse de Trois-Rivières aura lieu le 28 février prochain à l'école Chamberland.

Des délégués des 28 sections régionales participeront à ces importantes assises annuelles, sous la présidence de M. Albert Quinty. Le banquet aura lieu dimanche soir, le 28 février, à l'école des filles de la paroisse Ste-Marguerite.

Un conférencier de marque sera entendu. A l'occasion du congrès, une personnalité religieuse de la paroisse sera admise parmi les membres d'honneur de la société St-Jean-Baptiste de Trois-Rivières.

Maison J.D. Garneau
Directeurs de Funérailles
CAP-DE-LA-MADELEINE TROIS-RIVIERES
Les familles Dallaire et Bergeron ont la douleur de vous faire part du décès de
Annette Dallaire
épouse de Alphonse Bergeron
survenue le 17 janvier 1954, à l'âge de 47 ans
Vous êtes respectueusement invités à assister au service funéraire qui sera célébré à 9 h. a.m., en l'église Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine, mercredi, le 20 janvier 1954.
Le convoi quittera les salons mortuaires de la Maison J.D. Garneau, 889, Ste-Cécile, à 8 h. 45 a.m., pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.
Trois-Rivières, 19 janvier 1954

Rencontre de la Commission de l'Expo avec le conseil de ville

Le conseil de ville rencontrera la Commission de l'Exposition cet après-midi, à 5 heures. La séance de la Commission Permanente qui a été levée ce matin, un peu avant 2 heures, a adopté un ajournement afin d'entendre les membres de la Commission, qui arriveront probablement avec de nouvelles propositions concernant la réglementation de l'Exposition. L'échevin Lefrançois a laissé entendre que l'ancienne Commission voulait former une compagnie pour régir le parc.

En novembre dernier, la Commission de l'Exposition avait demandé aux autorités municipales de lui céder plusieurs de ses pouvoirs mais celles-ci avaient alors catégoriquement refusé parce que la charte de la ville ne le permettait pas de prendre une telle attitude. Par la suite, les membres de la Commission ont fait parvenir leur démission au conseil mais cette démission n'a pas encore été acceptée. Elle le sera peut-être aujourd'hui.

De toutes façons, trois échevins se sont déclarés prêts à accepter leur part de cette démission. M. Gaston Vallières proposa d'abord une motion en ce sens: 1. Il fut par les échevins Almé Lefrançois et Fernand Gouneau. Quatre autres échevins ont préféré attendre d'avoir rencontré la Commission avant de prendre une décision aussi grave. Le huitième échevin n'a pas donné son opinion.

"Je propose qu'on accepte la démission de la Commission de l'Exposition," a affirmé M. Vallières, lorsque le moment fut venu de convenir à la demande d'entrevue faite par les membres de cet organisme. "Je félicite cependant M. Maurice Fortin, le président, et tous les membres pour l'excellent travail qu'ils ont fait durant leur stage."

M. Bourget: On devrait attendre. On verra demain ce qu'ils vont nous proposer. On décidera après. M. Vallières: Les conditions qu'ils ont posées sont inacceptables. On ne peut déléguer nos pouvoirs. Quant à la réorganisation du parc de l'Exposition, c'est un autre projet qu'il faudra étudier.

M. DesRuisseaux: Il est plus logique d'attendre à la semaine prochaine. M. Bourget: Il faudrait au moins les entendre auparavant.

M. Gouneau: Je n'ai pas objection à ce qu'on accepte ce soir leur démission. Ils ont toujours le droit de revenir.

M. Lefrançois: Leur démission n'a rien à faire avec le but de leur entrevue.

Le maire: Si on accepte leur démission tout de suite, peut-être ne viendront-ils pas nous voir.

M. Lefrançois: Ils viennent à un autre titre demain. Ils veulent former une compagnie.

Campagne de Charité: Président: Jean Gascon; Responsable: Maurice Lanouette; Membres: M. Laflamme; Y. Gahbas; R. Pallié; F.X. Lacoursière; O. Ménard; Léo Leblanc; J.M. Giroux; J.A. DesRuisseaux; J. Laurendeau; P. Grenier; R. Durand; L. Trottière; E. St-Onge; J. Carignan.
Liaison: Responsable: Donat Houle; Président: Marcel Laflamme; Membres: Cyrille Lessard; Fernand Lanouette; P.E. Laperrière; Jacques Lacharité.
Services Sociaux: Responsable: F.X. Lacoursière; Président: Paul E. St-Onge; Membres: R. Magnan; H.K. Laflamme; F. Goyette; L. Leroux; R. Bergeron; G. Bellavance; M. Langlois Sr.; A. Sévigny; J.A. Gosselin; S. Carignan; C.E. Lamothé; F. Beaudin; B. Tosti; L. Lambert; J.A. St-Pierre; E. Duval; C. Malouin; M. Langlois; H. Roux; L. Duplessis; L. Paradis; R. Bergeron; R. Delisle; J. Hart; L. Létourneau; A. Laforté; V.E. Bergeron; J.P. Dufresne; P. Dumoulin; R. Caron; G. Siros; Y. Goulet; J.B. Lorange; G. Lambert; A. Demontigny.
Secrétariat: Gilles Garceau; Arthur Gravel; Jean Descôteaux.
Trésor: Trésorier: David Belhumeur; Président: J.L. Colbert; Membres: J.A. Maynard; A. Spérand; A. Richard; H. Ferron.
Programmes: Responsable: Richard Rioux; Président: Jules Perron; Membres: L. Paradis; C. Gill; M. Laurin.
Maître de cérémonie: Jean-Louis Colbert.
Ordre: Responsable: R. Pallié; Président: A. Boulanger; Membres: Léo Lambert; E. Griffin; L. O. Lesage; J. Lacharité.
Entraide: Responsable: Jean Gascon; Président: J.E. Grégoire; Membres: E. Héroux; L. Duplessis; L. Paradis; E. Villemure; A. Roussseau; E. St-Yves.
Recrutement: Responsable: M. Laflamme; Président: E. Héroux;

Surplus budgétaire de \$366,582 pour la dernière année fiscale

Un pont sur le St-Laurent



Qu'en pensez-vous?

M. LUCIEN GELINAS, SAINT-BARNABE

L'union fait la force, et le proverbe est vrai, nous ne serons jamais de trop pour réclamer la construction d'un pont qui unirait les populations des deux rives du fleuve qui ont des intérêts communs dans le domaine de l'industrie et du commerce.

Et que penser des nombreux avantages à tous points de vue dont bénéficierait toute la Mauricie, si nous avions un pont à Trois-Rivières. Les lenteurs inévitables d'une traversée par bateau empêchent chaque année des milliers de touristes de visiter la Haute-Mauricie surnommée à juste titre, le "Paradis du tourisme". N'ayant rien à envier à la région du bas St-Laurent et de la Gaspésie, ne cessons pas de réclamer notre part et le projet sera bientôt réalisé.

LE CONSEIL DE VILLE MODELE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES DE GRAND-MERE

Profitant de l'opportunité qu'offre votre journal aux lecteurs désirant exprimer leur opinion dans notre rubrique intitulée "Un pont sur le St-Laurent", qu'en pensez-vous?, le conseil de ville "Modèle" de la Chambre de commerce de Grand-Mère, a passé une résolution pour appuyer et encourager la construction d'un pont sur le St-Laurent reliant Trois-Rivières à Ste-Angele.

En plus de donner un service beaucoup plus efficace que les traversiers et surtout en hiver, nous sommes convaincus qu'un pont reliant les deux rives éviterait plusieurs accidents voire même des pertes de vies, car qui d'entre nous n'a jamais entendu parler d'automobilistes qui ont été la cause d'accidents plus ou moins graves parce qu'ils se déplaçaient afin de ne pas manquer "la traversée".

Nous appuyons donc fortement le projet de la construction d'un pont sur le St-Laurent et espérons qu'il se réalisera dans un avenir très rapproché.

Conseil de ville Modèle. Maire Jean Rousseau, Echevins: Maurice Roy, André Vincent, Jacques Marchand, Maurice Lacerte. Signé: Maurice Roy, pro-maire.

M. GASTON GELINAS, PRESIDENT LIGUE DU PROGRES CIVIQUE DES TROIS-RIVIERES INC. 1419, RUE CARTIER, TROIS-RIVIERES

"Nous sommes tous en faveur de la construction d'un pont sur le fleuve St-Laurent.

La ou il y a divergences d'opinions, c'est sur la manière de s'y prendre pour l'obtenir.

Un pont sur le fleuve St-Laurent entre Trois-Rivières et Ste-Angele, c'est une construction "intra-provinciale", une construction qui relève donc tout d'abord du gouvernement de la province.

Les promoteurs de ce projet, s'ils sont sérieux et respectueux de notre autonomie, devraient donc s'adresser au gouvernement provincial afin d'obtenir son assentiment sur ce projet. Ça, c'est le point de départ.

Si le provincial favorise le projet, il pourra le prouver en faisant faire les relevés techniques par ses ingénieurs tout comme l'a fait tout récemment le gouvernement fédéral dans le cas de l'île St-Quentin.

Si ces relevés indiquent que le projet est réalisable, on pourra ensuite inviter les représentants des gouvernements fédéral, provincial et municipal à discuter du financement d'une telle entreprise.

Les payeurs de taxes trifluviens sont déjà suffisamment taxés de part et d'autres sans qu'on vienne une fois de plus les ennuyer avec une souscription qui pourrait facilement éviter en se servant des ingénieurs du gouvernement local.

On peut être assuré que le gouvernement fédéral fera sa large part comme il l'a fait dans le passé pour le pont Jacques Cartier et plusieurs autres domaines.

25 ans maire de la municipalité de St-Maurice



St-Maurice, 18, (Spécial) — M. Moïse Lapointe a été élu ce jour dernier le 25^e anniversaire de sa première nomination comme maire de St-Maurice. Sur la photo prise au cours d'une entrevue qu'il donnait à l'un de nos reporters, nous remarquons, M. Flavien Lapointe, âgé de 94, l'un des derniers survivants de la construction du pont des chapelets, en 1879, M. Yves Lapointe, petit-fils de ce dernier et M. Moïse Lapointe, maire de St-Maurice depuis 25 ans, ainsi que son épouse.

(Photo Le Nouvelliste)

UN RECORD ENVIABLE

M. Moïse Lapointe préside le conseil municipal de St-Maurice depuis 25 ans

(Par Patrick Thériault) — M. Moïse Lapointe, premier élu de la municipalité de St-Maurice, a été élu ce jour dernier le 25^e anniversaire de sa première nomination comme maire de St-Maurice. Sur la photo prise au cours d'une entrevue qu'il donnait à l'un de nos reporters, nous remarquons, M. Flavien Lapointe, âgé de 94, l'un des derniers survivants de la construction du pont des chapelets, en 1879, M. Yves Lapointe, petit-fils de ce dernier et M. Moïse Lapointe, maire de St-Maurice depuis 25 ans, ainsi que son épouse.

M. Lapointe, qui occupe également depuis une dizaine d'années la charge de préfet du comté de Champlain-Lavolette, nous déclare que lors de sa première nomination à la mairie, la taxe municipale était de \$0.30 et que au tout début de la crise que nous vivons actuellement, elle des-

Chronique du Conseil du Cap

Le procès verbal de la dernière assemblée régulière a été adopté tel que lu sur une proposition de l'échevin Jean-Paul Laverne, secondée par l'échevin Léo Montplaisir.

Des comptes au montant de \$13,181.25 ont été approuvés pour paiement sur une proposition de l'échevin Jean-Paul Laverne, appuyée par son collègue Armand Lemire.

Nos édiles ont adopté à l'unanimité une résolution appuyant la semaine de santé nationale qui se tiendra du 31 janvier au 7 février prochains, sous les auspices de la Ligue Canadienne de Santé.

Le greffier de la cité, M. Arthur Beaudin a donné lecture d'une lettre de félicitations de la part de M. Emile Langis, propriétaire de Fleuriste Madelon. Dans cette lettre, M. Langis félicite S. H. le maire André Julien et les membres du conseil de ville pour la manière dont les rues sont entretenues. Le service de déblaiement des artères s'est grandement amélioré selon M. Langis. L'échevin Jean-Paul Laverne a souligné le fait que c'est très rare qu'un contribuable se dit satisfait de l'administration et a remercié M. Langis pour son bel esprit civique. Le maire Julien et les échevins ont partagé l'avis exprimé par leur confrère, M. Laverne.

L'échevin Léo Montplaisir a donné un avis de motion comme quoi il se fera le promoteur d'un projet pour améliorer la circulation dans la cité mariale. M. Montplaisir n'a pas divulgué ses intentions.

Le conseil de ville a accepté la démission du constable Rodolphe Robert qui quitte la force constabulaire après dix ans de service. Dans sa lettre de démission, M. Robert a dit qu'il avait pris cette décision afin d'accepter une position de beaucoup plus lucrative. M. Robert a remercié les membres du conseil pour la franchise coopération qu'il a reçue durant son séjour dans la police municipale. Cette démission a été acceptée sur une proposition de l'échevin Jean-Paul Laverne, appuyée par l'échevin Gaspard Vivier.

Après le début de la séance régulière, l'échevin Gaspard Vivier a proposé une résolution de félicitations à l'endroit de S. H. le maire André Julien qui a célébré le 16 janvier dernier son anniversaire de naissance. Le premier magistrat de la cité a remercié M. Vivier et les échevins pour cette délicate attention.

Les échevins Paul Lemarier et Aladin Giguère s'assistaient pas à la séance régulière hier soir. Le premier est en voyage en Floride tandis que le second était retenu à son travail.

Le gérant de la cité, M. Léo Lupien a été autorisé par le conseil à faire parvenir des lettres circulaires aux garagistes qui se permettent de jeter dans la rue, la neige qui s'accumule à leur station de service. Pour sa part l'échevin Gaspard Vivier a exprimé l'avis qu'on devrait faire payer les garagistes qui nuisent ainsi à l'enlèvement de la neige. Pour le moment nos édiles ont décidé d'attendre les résultats des démarches auprès des garagistes, avant de sévir.

Ste-Marthe bénéficiera des services des pompiers du Cap

Cap-de-la-Madeleine. (De notre envoyé spécial) — En cas de feu, la Municipalité de Ste-Marthe pourra compter sur le service des incendies du Cap-de-la-Madeleine. C'est ce qui a été décidé hier au cours de la séance régulière du conseil.

En effet nos édiles ont autorisé le directeur de la police, le chef H-Raymond Lachance à prendre les dispositions nécessaires pour répondre aux appels d'incendies de la Municipalité de Ste-Marthe.

Toutefois la résolution adoptée, stipule que le conseil de Ste-Marthe se rendra responsable de tout appel pour le feu en la dite Municipalité. Une résolution en ce sens

L'Orphéon approuve la suggestion de l'échevin F. Goneau

Les directeurs de l'Orphéon des Trois-Rivières approuvent la suggestion de l'échevin Fernand Goneau au sujet de l'application des profits provenant des parcmètres à l'organisation des loisirs en notre ville. C'est ce qui est énoncé dans une lettre que le président, M. Dominique Lesieur, vient de faire parvenir au maire et aux échevins.

"Au cours d'une réunion régulière tenue à l'Académie De La Salle à Trois-Rivières ce 14^e jour de janvier 1954, il a été proposé, secondé et adopté à l'unanimité qu'une proposition des membres de l'Orphéon des Trois-Rivières Inc. vous soit communiquée et en voici le texte:

"Il a été porté à notre attention la suggestion de Monsieur l'échevin Fernand Goneau concernant les recettes des parcmètres de la cité et qui seraient versées aux organisations comme la nôtre. Nous sommes donc tous en faveur de cette suggestion et nous vous prions, messieurs les membres du conseil, de bien vouloir lui accorder votre sincère considération."

Retour de Mandchourie



Sr Marie-Joséphine qui est arrivée au pays en fin de semaine dernière après 23 ans de dévouement missionnaire en Mandchourie est ici entourée de ses trois sœurs religieuses. On reconnaît de gauche à droite, Mère Marie-Ange Joseph, f.d.j., Mère Marie-Germaine, m.i.c., Mère

Marie-Joséphine, m.i.c. et Mère Théotime-Maria, f.d.j. C'est à la suite d'un ordre d'expulsion communiste que la vaillante missionnaire a dû regagner le Canada. Photo prise à la demeure de ses parents, à St-Prospere.

Chronique municipale

Sr Marie-Joséphine raconte son odyssée au service de la foi

Après avoir vécu des heures pénibles en Mandchourie communiste, l'une des quatre religieuses canadiennes qui sont rentrées au pays en fin de semaine dernière, Sr Marie-Joséphine, prend maintenant un peu de repos parmi les siens, à St-Prospere. L'héroïque missionnaire, née Eliane Gravel, a bien voulu se prêter à une entrevue que nous lui demandions hier un peu avant qu'elle ne donne une causerie en la Salle Paroissiale. On réclame de partout le récit de son odyssée au service de la foi.

On sait que les quatre religieuses de l'Immaculée-Conception, dont Mère Marie-Joséphine était la supérieure dans son étroite couvent de Szepingkaï, ont été expulsées de leur poste de mission en novembre dernier. Déjà sur la cinquième année de leur mission, les deux propagandistes de la Légion étaient les Pères Caouette et Pilon, prêtres des Missions-Etrangères, qui furent arrêtés sous prétexte d'être agents à la solde des pays impérialistes. A la fin d'un procès à huis clos et d'un interminable interrogatoire qui dura quatre

(Suite à la page 4)

Rendez-vous des distributeurs de bière au Palais

Tous les distributeurs de bière de notre ville ont envahi le Palais de justice, hier matin.

Ils s'échangeaient des souhaits de bonne année, et plaignaient sur leur subordination, ils avaient pourtant la conscience en paix, car on ne leur reprochait rien. Ils étaient simplement convoqués comme témoins dans une cause en Cour supérieure. Ils avaient à produire devant l'honorable juge J.Emile Ferron, les factures d'achat de bière d'un épicer du Cap-de-la-Madeleine.

La cause qui a commencé avant les fêtes en Cour supérieure met aux prises une dame du Cap et son frère, au sujet du partage de certains bénéfices.

ORGANISME BIEN VIVANT

La Chambre de Commerce a établi un record au point de vue recrutement

La Chambre de Commerce a établi un record au point de vue recrutement au cours de la campagne qui se prolonge depuis deux mois et demi chez ce groupement. C'est ce que mentionne le dernier bulletin de la Chambre. "Echo du manoir". Un total de soixante-trois recrues ont été acceptées et

le champion des recruteurs est M. François Courcelles.

"Le champion de la campagne de recrutement, est-il écrit, est définitivement M. François Courcelles, avec 24 nouveaux membres." (Suite à la page 14)



M. F. Courcelles, champion

Vingt-quatre nouveaux embranchements pour l'aqueduc et l'égout

La ville a effectué 24 nouveaux embranchements au cours du mois de décembre 1953, dont 11 pour l'aqueduc et 13 pour le système d'égout, souligne M. Paul-Edmond Dufresne, ingénieur de la cité, dans son dernier rapport aux autorités municipales.

M. Dufresne précise aussi que 10 vieux embranchements d'aqueduc ont été renouvelés, que 3 autres ont été réparés. De plus, deux conduites principales ont été réparées, deux nouvelles bornes-fontaines installées et trois vieilles réparées. Du côté de l'égout, 10 vieux embranchements ont été réparés ou débouchés et deux conduites principales débouchées. Ces statistiques sont les compilations du mois de décembre 1953.

Cours d'art culinaire à l'école technique



Les cours d'art culinaire donnés sous les auspices du Service d'éducation du département de l'Instruction publique ont débuté hier après-midi à l'école technique de notre ville. Ces cours sont donnés gratuitement par des experts du ministère de l'Instruction publique à toutes les personnes qui veulent s'inscrire. Cette année près de 250 personnes ont répondu à l'invitation, pour les cours de 2^e et 3^e année. Les cours sont donnés

Le gérant M. Roger Lord présente son rapport au conseil municipal

Le surplus budgétaire de la cité des Trois-Rivières, pour l'année fiscale se terminant au 31 décembre dernier, se chiffre à \$366,582. Ce montant est mentionné dans le rapport que le gérant municipal, M. Roger Lord, a soumis hier soir au conseil de ville. L'année 1953 a donc été une excellente année financière. Le surplus précité dépasse même de près de \$50,000 celui qui avait été enregistré à la fin de 1952, alors que la cité réalisait un surplus de \$317,000.

Le rapport budgétaire du 31 décembre 1953, tel que préparé par le comptable en chef de la cité, sous la direction du trésorier, apporte une compilation des dépenses ordinaires, au montant de \$3,009,768. Avec ce rapport, on fournit un estimé des revenus courants pour la présente année. Ces revenus sont de \$3,471,800 et dépassent ainsi de \$462,032 les dépenses ordinaires.

Si l'on ajoute à ces dépenses ordinaires certaines dépenses d'immobilisation faites au cours de 1953 et chargées au budget, lesquelles dépenses sont au montant de \$85,450, on obtient un total de dépenses de \$3,105,217. Le surplus des revenus sur les dépenses est alors réduit à \$366,582.

Collaboration à signaler

"Nous sommes extrêmement heureux d'apporter au conseil un bilan aussi favorable, écrit M. Lord dans son rapport. Nous sommes particulièrement heureux de prendre cette opportunité pour signaler le dévouement des chefs de service de la cité et l'effort individuel des employés de la cité, effort concerté vers une opération économique et un rendement amélioré. Et, pour le public, nous ajoutons que cela fut couronné par des décisions avantageuses, une attitude prudente et un support réconfortant de la part du conseil de ville."

Analyse sommaire

"Dans des rapports séparés, nous analyserons les revenus et les dépenses, et tout particulièrement pour la préparation du budget de 1954, laquelle préparation est présentement en cours. Disons cependant pour les besoins du présent rapport, que le surplus de \$366,582 mentionné ci-haut est formé essentiellement de la façon suivante:

Dépenses moindres que les prévisions:	\$125,495.
Reserve statutaire restée quasi-intacte:	\$151,500.
Excédent des revenus actuels sur les revenus prévus:	\$ 89,582.

SURPLUS TOTAL: soit 11% du budget \$366,583.

Trois allées effectives:

A la lumière de cette courte analyse, on voit que le budget fut tout simplement bouclé, les dépenses ayant été moindres de \$125,495, que les prévisions, soit 3 3/4% du budget... Résultat de la prudence et du travail.

La réserve statutaire est restée quasi-intacte au montant de \$151,500, ou 4 1/2% du budget: Résultat de l'aide de la Providence, dont l'action s'est exercée bien plus loin que de préserver la réserve statutaire, mais dont la protection s'est particulièrement fait sentir sur cet item, en épargnant à la Cité des accidents et des imprévus coûteux au cours de l'année.

Enfin, les revenus ont excédé de \$89,588, les revenus prévus (c'est 23 1/2% du budget): ceci reflète la situation économique florissante qui a encore prévalu au cours de 1953.

Realisations en 1953:

Le budget 1953 comportait des appropriations pour l'achat de la propriété Takefman (\$56,000.), la réfection du tunnel Lavolette (\$10,000.) et plusieurs réalisations moins importantes.

Le budget comportait aussi des appropriations pour la réfection de l'approche sud-ouest du pont Lejeune (\$40,000.) et la réparation du pont de la Wayagmack. Dans les deux cas, ces travaux ne furent pas exécutés à cause d'empêchements techniques, et ces appropriations furent dépensées à d'autres fins, savoir:

Construction d'un tableau du pari-mutuel (courses) \$10,500.

Améliorations à la piste de courses 2,600.

Travaux d'égout et d'aqueduc, voirie, terrains 27,000.

Nous désirons rassurer le Conseil concernant les ponts Lejeune et de la Wayagmack. Ces travaux sont nécessaires et doivent s'exécuter dès 1954. Les appropriations qui étaient au budget 1953 seront remplacées par des réserves créées à même le surplus de cette année, pour être disponibles aussitôt que nécessaire.

Budget 1953 adopté par le Conseil

après 7 heures d'examen:

Nous sommes encore heureux de signaler que ce budget fut adopté intégralement, tel que présenté au Conseil par le gérant de la Cité. La présentation fut faite dans sa forme définitive et il fallut trois séances pour passer les principaux items en revue; ces séances eurent lieu les 3 et 4 février et le budget fut adopté à la séance régulière suivante.

Que faire d'un surplus de \$366,582. ?

Cette question nous fut posée au dernier, alors que la même chose se produisait... Il s'agit tout simplement de songer encore au déficit fiscal accumulé, ce déficit comme on le sait, était de \$587,727 à la fin de 1951. Il fut réduit à \$291,220, à la fin de 1952 et au début de 1953. (Suite à la page 14)

RAPPORT DE L'INGENIEUR

La ville a employé 178,539,600 gallons d'eau en décembre 1953

Le grand total de l'eau utilisée dans notre ville au cours du dernier mois de 1953 se chiffre à 178,539,600 gallons impériaux. De ce total, 178,539,600 gallons impériaux ont été puisés dans nos puits et ont été puisés dans nos puits et 54,541,600 gallons viennent de la rivière Ste-Maurice en passant par l'usine de filtration. Les autres 2,765,000 gallons ont servi au lavage des lits filtrants.

La consommation maximum d'eau durant 24 heures s'est faite le 22 décembre alors que les consommateurs en ont utilisé 7,841,000 gallons. Voici les détails de l'eau livrée aux citoyens de Trois-Rivières par nos différentes sources d'alimentation.

Puits No 1 (rue Bolvin): 23,615,000 gallons impériaux; puits No 2 (parc Lemire): 3,659,000 gallons; puits No 3 (rue Cartier): 19,884,000 gallons; puits No 5 (parc Champlain): 27,387,000 gallons; puits No 6 (rue Ste-Ursule): 22,833,000 gallons; puits No 7 (rue Baptiste): 21,521,000 gallons; puits du terrain de l'Exposition: 2,334,000 gallons; eau filtrée à la rivière Ste-Maurice: 54,541,600 gallons. Total d'eau livrée aux consommateurs: 175,774,600 gallons. La consommation maximum durant une heure s'est faite le 7 décembre alors que la moyenne de consommation a été de 8,446,000 par 24 heures.

Les quantités de produits chimiques employés pour traiter cette eau ont été les suivantes: alun, 13,200 livres; chaux, 6,200 livres; chlore, 1,089 livres; silicate de soude, 100 livres; puits No 7, 162 gallons.

De plus, les réparations suivantes ont été effectuées à l'usine de filtration. Une valve neuve de 14 pouces a été posée sur la décharge de la pompe de 4,000,000. Une nouvelle valve de pied de 16 pouces a été posée sur la succion de la pompe de 3,000,000. Une nouvelle valve de 6 pouces a été installée sur la conduite de 24 pouces pour le contrôle de la pression. On a aussi commencé à enlever le sable d'un lit filtrant afin de nettoyer ce sable et réparer des conduites d'air et d'eau au fond du lit. Les tubes d'une des fournaies ont fait défaut et devront être réparés dans le plus court délai possible. Dans son rapport mensuel, l'ingénieur de la cité, M. Paul-Edmond Dufresne, précise qu'il se peut que plusieurs de ces tubes devront être changés.

Attroupement illégal

La Cour d'appel maintient un jugement du juge Léon Lajoie

La Cour d'Appel a maintenu en fin de semaine un jugement de l'honorable Juge Léon Lajoie, de la Cour supérieure, condamnant Claude J. Plante, de Louiseville, à \$200.00 d'amende pour avoir participé à un attroupement illégal durant la grève de Louiseville.

Plante avait été trouvé coupable de participation à un attroupement illégal par un jury des Assises criminelles, le 6 mai 1953, à Trois-Rivières.

L'honorable Juge Léon Lajoie avait imposé une amende de \$200.00 ou deux mois de prison, plus un cautionnement de \$500.00 pour garder la paix durant six mois.

Dix causes de la même nature ont été inscrites aux assises criminelles du district de Trois-Rivières à la suite de la grève de Louiseville. Il s'agit de tisserands qui ont pris part à la manifestation du 11 décembre 1952 ou à été proclamés coupables de l'attroupement.

Les notes des juges de la Cour d'Appel doivent parvenir aujourd'hui au greffe de la Paix à Trois-Rivières.

Le rejet de l'appel de Claude J. Plante influencera certainement les dix causes du même genre au rôle des Assises criminelles.

Le Nouvelliste

FONDE EN 1920
Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par Le Nouvelliste Incorpore.
865, RUE SAINT-MARC-ERITE

Téléphone Echange privée — Numéro: 6-2501

RAYMOND DUBÉ, Directeur-Général

FERNAND GAGNON, Rédacteur-en-chef

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour l'impression de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters ainsi que de toutes informations locales que Le Nouvelliste publie. Tous droits de reproduction des dépêches, particulièrement du NOUVELLISTE, sont également réservés.

(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe
Ministère des Postes, Ottawa)
Trois-Rivières
Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan,
Grand-Mère et La Tuque (mail)
sauf routes rurales
Ailleurs au Canada
Autres pays
12 mois 6 mois 3 mois 1 mois
\$13.00 \$6.75 \$3.75 \$1.25
7.50 4.00 2.25 1.00
13.00 6.75 4.00 1.50

Trois-Rivières, mardi 19 janvier 1954

Des statistiques effarantes sur les accidents de la route

On déplore depuis longtemps que les routes soient devenues de plus en plus dangereuses à cause de la multiplication des véhicules automobiles qui y circulent et aussi de l'imprudence qu'affichent les conducteurs. La densité de la circulation constitue un élément important dans l'augmentation des tragédies de la route, mais on peut croire aussi que l'imprudence des automobilistes — et, dans certains cas, l'imprudence criminelle — apporte une contribution beaucoup trop grande aux malheurs qu'entraînent les accidents de la route.

Les citoyens ne s'arrêtent pas assez à l'ampleur du problème. On éprouve chaque jour un choc lorsqu'on lit les nouvelles de ces tueries dans les journaux, mais on ne prend pas le temps de faire la somme de ces tragédies, les ruines qu'elles accumulent en vies humaines, en infirmités permanentes, en pertes matérielles et aussi en réputations gâchées, en malheurs accumulés sur la tête des enfants, malheureux victimes de l'insouciance et de la légèreté des parents.

En réponse à une question posée par le député de St-Louis, M. Dave Rochon, le ministre des finances, l'hon. Onésime Gagnon, a donné cette semaine des statistiques qui ne manquent pas de semer l'inquiétude chez les citoyens de la province. En 1952, 859 personnes ont perdu la vie dans des accidents de la route, ce qui représentait une augmentation de 214 sur l'année précédente. Le nombre des blessés avait cependant légèrement baissé. Il fut de 12,706 en 1952 contre 13,490 l'année précédente. Quant au nombre total des accidents de la route qui ont entraîné des dommages matériels, il a sauté de 17,000 en un an. De 70,179 qu'ils furent en 1951, ils se sont élevés à 87,778 l'année suivante. De plus en sept mois au cours de l'année 1953, leur nombre s'est élevé à 50,997. Si l'on tient compte du fait que les rapports peuvent tarder de plusieurs semaines et même de plusieurs mois avant de parvenir au ministère des finances, on peut s'attendre à une nouvelle augmentation pour l'année dernière.

Ces chiffres ne sont pas loin d'être catastrophiques. On voudrait pouvoir entretenir un peu d'optimisme sur un sujet qui cause tant de malheurs, mais il semble bien que ce soit impossible à l'heure actuelle. N'est-il pas temps d'entreprendre une véritable croisade afin de convaincre les automobilistes d'apporter plus de sérieux à la conduite de leur véhicule. Il y va de leur intérêt, bien sûr, mais aussi de celui de la nation entière.

Aussi, c'est avec espoir que nous avons vu le gouvernement de la province édicter des lois qui rendent plus sévères les sanctions. Espérons que, devant des peines suspendues sur leurs têtes, ceux qui ont la garde d'un véhicule automobile s'acquitteront avec plus de sérieux de leur devoir.

Ces surplus auront été liquidés avec une perte de cinquante millions

Le dernier lot de boeuf congelé entreposé par le gouvernement canadien, huit millions de livres — ce qui est le solde d'un total de 83 millions de livres — sera vendu à la Grande-Bretagne. Le prix que paieront les Anglais sera d'à peu près le tiers du coût de ce boeuf au gouvernement canadien.

Le gouvernement canadien avait dû aussi acquiescer et entreposer de fortes quantités de porc, mis en conserve. Quand il aura fini de liquider ce stock de porc, il aura perdu par cette double opération \$50,000,000.

C'est contre son gré que notre pays est devenu détenteur de tels stocks de boeuf et de porc. Il acquit son stock de boeuf quand les Etats-Unis interdirent l'importation du bétail canadien à la suite d'une épidémie de fièvre aphteuse qui éclata dans les provinces de l'Ouest. Pour prévenir un effondrement du marché domestique, le Canada recourut à une politique de soutien du prix du boeuf et du porc. Il se porta acquiesceur du surplus dont nos éleveurs ne pouvaient disposer sur le marché domestique. C'est ainsi qu'il devint propriétaire de 98 millions de livres de porc en conserve et de 83 millions de livres de boeuf abattu.

Une forte partie du porc en conserve fut offerte à prix réduit sur le marché canadien. Le succès fut médiocre, le consommateur canadien continuant à donner sa préférence au porc fraîchement abattu ou au jambon et au bacon. Les marchés américain et allemand absorbèrent aussi une partie de ce porc en conserve. Il y a encore un solde de 20 millions de livres. Le Canada en disposera probablement sur le marché allemand. Quand au boeuf, 70 millions de livres furent vendues sur le marché britannique en échange de boeuf de la Nouvelle-Zélande que notre pays revendit à perte sur le marché américain.

Cette intervention de l'Etat, nécessaire en raison de circonstances particulières et appuyée par tous les partis politiques, n'en comporte pas moins une leçon dont nous pouvons faire notre profit. C'est le risque que peut comporter le soutien des prix. Il peut fort bien en résulter que l'Etat devienne propriétaire de réserves de denrées alimentaires qu'il lui faudra ou perdre ou liquider à perte.

Même si notre pays doit y perdre en définitive une cinquantaine de millions, on ne peut lui reprocher d'avoir ainsi agi dans les circonstances. L'agriculture a tout autant que l'industrie droit à être protégée.

Un fruit encore trop vert pour intéresser le pouvoir central

Les politiciens de la Colombie-Britannique du début du siècle ne manquaient point d'audace qu'ils confondaient volontiers, s'il y allait de leurs intérêts politiques ou autres, avec le don de l'initiative. Cet état d'esprit engendra le projet du Pacific Great Eastern Railway.

L'entreprise ne fut jamais rentable. Peut-être les politiciens qui s'en firent les champions n'eurent-ils, dès le début, aucune illusion sur ce point. Mais ne pourrait-on pas un jour ou l'autre le vendre, même le donner tout simplement, au gouvernement central? C'est ce qu'ont tenté depuis quarante ans tous les gouvernements de la Colombie-Britannique. Chaque fois le gouvernement fédéral, conservateur ou libéral, a fait la sourde oreille. Ottawa a déjà suffisamment d'éléphants blancs à faire vivre sans y ajouter.

Les chefs de la Colombie-Britannique ne démontrent pas facilement. Aussi le gouvernement fédéral revient-il à la charge et prie-t-il le gouvernement fédéral d'acheter ce chemin de fer. Dans les milieux bien informés, on affirme qu'une fois de plus Ottawa répondra par un refus.

Ce chemin de fer ne saurait devenir fédéral qu'avec l'assentiment et la coopération active du Canadian National. Mais le Canadian National a d'autres chats pour le moment à fouetter sur le côté du Pacifique: expansion de son service de transport maritime entre Vancouver et Prince Rupert, agrandissement de son vaste hôtel de Vancouver et modernisation de son terminus à Vancouver-Nord.

Ces projets exigent de dépenser au moins une trentaine de millions au cours des prochaines années. Peut-être alors le Canadian National aura-t-il intérêt à devenir propriétaire du Pacific Great Eastern Railway. Les experts croient que vers 1960 il ne répugnerait pas au Canadian National de dépenser quelque \$75 millions pour prolonger cette voie ferroviaire jusqu'à la région de la Rivière à la Paix. Tout dépendra du rythme du progrès industriel sur la côte du Pacifique. Le Canadian National dont les destinées ont été confiées à Donald Gordon n'entend pas se compromettre dans une entreprise de semblable envergure sans posséder la certitude d'y faire ses frais.

La Colombie-Britannique devra donc attendre. Elle se sent incapable d'accomplir la tâche... mais elle ne négligera rien pour décider Ottawa à s'en charger le plus tôt possible.

Traits de plume

L'impression la plus précise que laisse le bref débat aux Communes sur la peine capitale, c'est qu'elle sera maintenue dans notre code pénal révisé.

Les associations montrealaises qui s'occupent de tourisme s'opposent énergiquement à la "courte journée" pour les postes d'essence. Ce serait tout simplement priver les touristes d'un service essentiel.

Les nombreux règlements de grèves qui s'effectuent actuellement font bien inaugurer de l'activité industrielle en 1954. Souhaitons que l'absence de conflits industriels établisse un record cette année.

Le grand journal new-yorkais, le "New York Times", vient de donner un précieux conseil au Sénat américain. Ce dernier est peut-être en présence de sa dernière chance d'assurer la participation des Etats-Unis à la canalisation du Saint-Laurent.

C'est la conviction du "New York Times" que le Canada est capable de procéder seul à la canalisation du Saint-Laurent et qu'il le fera sans plus tarder si le Sénat oppose un nouveau refus.

Un groupe d'avocats japonais annonce qu'il poursuivra l'ex-président Truman et le gouvernement des Etats-Unis et leur réclamera des dommages au nom des morts et blessés au cours des explosions atomiques de Hiroshima et Nagasaki. Un porte-parole de ce groupe dit qu'on réclamera \$3,000 pour chaque mort, \$600 pour chaque vivant. L'argument invoqué pour justifier de telles réclamations, c'est qu'on aurait alors violé non seulement la loi internationale mais même la loi américaine.

Tout cela sent le "racket", un "racket" dont les héritiers des victimes feront les frais.

1954 a bien débuté. Ni pessimisme et encore moins de panique. Pourquoi en serait-il autrement? Il peut y avoir en certains domaines des points faibles, mais c'est en gardant ferme tête que nous pourrions y remédier sans que l'économie générale en soit atteinte. L'organisme national est sain. Ce n'est pas un peu de fatigue ici et là qui peut l'empêcher de fonctionner et de continuer à rendre pleinement. L'avenir à tout temps été le lot des optimistes qui savent travailler et vouloir.

Même si nous devons accepter sous bénéfice d'inventaire tout ce qu'on nous rapporte du retard agricole de la Russie, il est raisonnable de croire que ces rapports contiennent une bonne part de vérité.

Le progrès en agriculture — culture proprement dite ou élevage — est le produit non seulement de l'expérience, d'une longue série d'efforts de perfectionnement mais aussi de la libre initiative et du stimulant que comporte la possibilité d'améliorer son sort et de s'assurer plus d'aisance.

Or tout ceci semble faire singulièrement défaut en Russie dont les paysans étaient, il n'y a pas si longtemps, asservis au servage et qui semblent y être plus ou moins retournés avec les fermes collectives.

De tout temps l'homme des champs n'a bien travaillé que si maître de la terre et de ses fruits.

Dernier

(Suite de la 1ère page)

"Je ne regrette rien de ce que j'ai fait si ce n'est la perte de quelques amis que j'aurais pu garder si j'avais été plus accommodant, mais, que voulez-vous, j'ai toujours cru que je n'avais pas le droit de m'acheter des amis et des supporters avec votre argent."

"Avec un bilan comme celui-là, je serais bien à mon aise pour plus d'un mandat de mandat. Je ne serais pas candidat à l'élection de juillet prochain."

"Je me réserve pour plus tard une autre occasion pour adresser mes remerciements à mes amis, à mes collaborateurs et à toute la population pour tout ce qu'on a fait pour moi."

Eloge ému de M. Blais

"Je suis profondément ému, comme le sont aussi mes collègues, M. le maire, d'apprendre votre décision de ne pas revenir en juillet. Votre décision nous prend tous à l'improviste. Nous n'attendions pas cette déclaration publique en une circonstance comme celle-ci. Il y a 8 ans, M. Dalphond était déjà au conseil, mais nous ne le connaissions pas. M. Desautels, et moi-même, avons été élus en même temps que vous. Votre décision nous émeut profondément. Si nous avions su que vous vouliez nous dire ce soir votre intention d'abandonner la politique municipale, nous nous serions promis mieux à vous remercier. Mais l'éloge vient du cœur. Vous êtes ému, et nous aussi."

"Je me fais l'interprète du conseil de ville. Nous avons eu du plaisir à travailler avec vous, homme intègre, honnête et droit. Vous avez pris des décisions sages, vous avez guidé sur la voie d'une bonne administration la barque municipale. Le crédit vous en revient. Le peuple apprécie votre façon d'administrer la chose publique en vous réalisant toujours, et même par acclamation. Vous avez travaillé durant 8 ans, sans parti pris, et pour le bien général. Les gens sérieux ont apprécié votre travail. Vous avez donné à la cité plus qu'à tout le reste. Soyez assuré que tout le reste de la population apprécie le bien que vous avez accompli, le travail que vous avez fait. Ce merci, je vous le dis en mon nom, au nom de mes collègues et au nom de la population. Votre passage à l'hôtel de ville restera inoubliable. Vous avez des oeuvres à votre crédit, vous êtes un honneur pour Shawinigan. Votre nom est gravé sur une plaque, à l'entrée de l'hôtel de ville, mais il est aussi gravé en nos cœurs. Votre décision nous affecte. Nous serions heureux de vous voir revenir sur votre décision, mais vous n'avez pas l'habitude de revenir sur vos décisions. Et nous savons que celle-ci a dû vous coûter. Vous avez notre confiance, et nous savons que la population toute entière vous regrettera du fond du cœur."

Le merci de M. Dorion

M. Robert Dorion a déclaré, à son tour: "Notre regret de la décision du maire Roy est très vif. Nous avons apprécié sa droiture. Il savait prendre ses responsabilités. Il allait au devant de ses responsabilités. Il a beaucoup mérité de la ville de Shawinigan."

Commentaires de M. Roy

A notre représentant, S. H. le maire Roy a déclaré, après la séance, que la décision de quitter la politique municipale en avait été une fort difficile. "Mais j'ai tout pesé, et je ne peux faire autrement que prendre cette décision."

Un terme fécond

Rappelons brièvement la carrière de M. Roy en politique municipale. Il a été élu maire en juillet 1946, avec une majorité de quelque 150 voix. On a contesté son élection. M. Roy a confessé jugement, à brigue de nouveaux suffrages, un mois plus tard, et on ne lui a pas fait d'opposition. En 1948, M. Roy a été réélu, encore par acclamation, cette fois pour un terme de trois ans. En 1951, M. Roy a été réélu, encore une fois, par acclamation.

C'est durant le terme de M. Roy qu'un 5e quartier, le quartier Ste-Croix, a été constitué. Ce quartier a élu ses deux premiers échevins en juillet 1951.

Depuis l'entrée de M. Roy à l'hôtel de ville, en 1946, des règlements d'urgence au montant de \$250,000, \$500,000, \$700,000, \$200,000, \$650,000 et \$50,000 ont été adoptés, soit plus de \$2.25 millions. La position financière exceptionnelle de Shawinigan lui a permis de lancer ces emprunts à des conditions uniques dans la province.

Au moment où M. Roy se prépare à quitter l'arène municipale, la cité a une population de quelque 28,000 âmes. Il y a 15 ans, la ville comptait 18,000 âmes. En 1939, la dette de la cité était de \$4,420,000. En 1946, elle était de \$3,368,000 et en 1953 elle est de \$4,423,000. La dette de la capitale est moins forte qu'en 1939. En 1939, l'évaluation municipale était de \$26,792,000. En 1946, elle était de \$31,300,000 et pour 1953-54, elle est de \$49,500,000. Depuis 1937, la taxe n'a augmenté que de \$0.10. En 1945-46, une taxe spéciale de \$0.40 fut imposée sur l'hôtel de ville. En 1952-53 et en 1953-54, il y avait une taxe spéciale de \$0.10 sur l'hôtel de ville. En 1951-52, on a augmenté la taxe de \$0.10 et

Nécrologie

Dominique Biron est morte âgée de 4 mois

Dominique Biron, enfant de M. et Mme Armand Biron, est décédée à l'âge de 4 mois et demi, à Chicoutimi, le 17 janvier.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence de sa grand-mère, Mme Vve Samuel Biron, 542, rue des Ursulines.

Mlle Eva Levasseur meurt âgée de 69 ans

Une Trois-Rivières, le 17 janvier 1954, est décédée à l'âge de 69 ans, Mlle Eva Levasseur, fille de feu Olivier Levasseur et de Julie Provencier. Elle laisse dans le deuil, ses sœurs: Mme Oscar Morissette de Ste-Angèle-de-Laval et Mme Lucien Dumont des Trois-Rivières.

cette augmentation a servi à payer les augmentations des salaires des employés municipaux. Il ne reste plus aucune taxe commuée. Et les industries paient plus de 80% des taxes.

Représentant hors-pair

On voit un peu comment M. Roy a contribué à administrer Shawinigan. Mais il a également été pour la cité un représentant de premier ordre, à l'extérieur. Partout sa belle personnalité, sa franchise, son sourire, sa bonhomie lui ont valu une belle popularité. Le maire Roy a représenté Shawinigan aux États-Unis, partout au Canada, et même en Europe, au couronnement de la reine Elizabeth II. Il a toujours pris ses fonctions sérieusement, consciencieusement, et chaque fois qu'on lui a demandé d'être en quelque part à titre de premier magistrat de la cité et qu'il a pu être présent, on l'y a vu.

Modèle de travail

La carrière de M. Roy reste un bel exemple de travail. C'est un homme qui a atteint les plus hauts postes par sa valeur personnelle et son ardeur à la tâche. Résumons sa carrière en quelques lignes:

Né en 1896 à Rivière-des-Prairies, près de Montréal, fils de François Roy, cultivateur, et de Cordélia Lachapelle, il suit les cours de l'école élémentaire, puis complète ses études par correspondance en suivant les cours du soir de l'École Technique de Shawinigan.

En août 1915, il entre au service de la Shawinigan W. & P., comme journaliste, poseur de lignes. En 1919, il est opérateur à Trois-Rivières, et, en 1927, contremaître à Shawinigan, pour les lignes de transmission, districts 1 et 3. En 1938, il est nommé assistant-surintendant, en juillet 1943, surintendant intérimaire, en 1944, surintendant en charge des districts 1 et 3 à Shawinigan. En 1946, il est élu maire de Shawinigan. On conteste son élection. Il démissionne et se fait réélire par acclamation. En 1948, et en 1951, nouvelle réélection par acclamation.

M. Roy est président fondateur de la Caisse Populaire Mauricie. Il a été président de la Croix Rouge, grand chevalier du conseil 1877 des Chevaliers de Colomb. C'est aussi un ancien vice-président de la Chambre de Commerce. Il s'est occupé de nombreuses oeuvres de guerre. En janvier 1953, il a été nommé assistant vice-président de la Shawinigan W. & P. En 1951-52, il a été président de l'Union des Municipalités de la province de Québec. En 1919, M. Roy a épousé Mlle Mabel Roy.

Les libéraux

(Suite de la 1ère page)

re, il y a deux autres députés espérant obtenir un poste semblable. Il n'en reste plus que 109.

Au moins deux députés espèrent être nommés à chacun des sièges vacants au Sénat — il y en a 15, mais M. Zaplatny n'en compte que 13. Il soustrait donc 26 et il reste 83 députés de qui on pourrait attendre une opinion personnelle.

En supposant que 13 députés espèrent être nommés juges, il n'en reste plus que 70 députés.

En moyenne, dit-on, on compte 57 libéraux absents lors des votes à la Chambre, ce qui n'en laisse que 13. Le nombre moyen de ceux qui refusent de voter est de 12, ce qui ne laisse plus qu'un député.

A ce point, l'Orateur adjoint W. A. Robinson rappelle M. Zaplatny à l'ordre, en disant qu'il s'éloigne du débat.

M. Zaplatny accepta la décision, mais ajouta: "Ce seul député qui serait prêt à adopter une attitude impartiale, indépendante et courageuse... doit évidemment recevoir le poste d'Orateur adjoint."

Le député de Dauphin ajouta qu'il n'avait pas fourni ces chiffres dans "un esprit critique."

Sr Marie-Josephine

(Suite de la page 3)

Jours, les autorités déclarèrent que les deux missionnaires avaient admis les torts qu'on leur reprochait et signé une confession, a raconté la missionnaire. Les deux religieuses ignoraient l'une l'autre qu'ils étaient arrêtés. Et c'est précisément pour protester contre ce verdict monté de toute pièce, que Sr Marie-Josephine posa les gestes qui amenèrent son expulsion.

Par des stratagèmes audacieux, elle parvint à forcer la consigne et à informer les deux Pères, prisonniers dans le même couvent, de la fausse accusation qui pesait contre eux. Avant d'être déportés, les deux religieuses eurent le

temps de démentir leurs supposées affirmations devant un groupe de chrétiens convertis. Ces derniers purent enfin voir de quel côté était la vérité et ne prirent pas pour des lâches ceux qu'on allait déporter comme traîtres au pays. Pour avoir déjoué le plan des communistes, Sr Marie-Josephine et ses trois compagnes reçurent alors l'ordre d'expulsion.

Des tortures que nos religieuses eurent à endurer sont bien plus des souffrances morales que des atteintes physiques. On cherche à dépersonnaliser. Longs interrogatoires, lumières braquées sur les yeux, questions-pièges, menaces, tout y passe.

Toute la technique des communistes consiste à ne pas invo-

quer le prétexte de la religion pour réussir ses menées subversives, mais de montrer que l'Eglise catholique a besoin de réformes, donc que ses ministres sont des agents d'espionnage. Sr Marie-Josephine nous déclarait hier que l'on a même été jusqu'à montrer le pape avec un signe de plâtre au-dessus de la tiare ou encore revolver au poing sur la Sedia.

Ces calomnies mensongères durent depuis 1950. Mais il est consolant de constater qu'en dépit de tout, l'Eglise se fortifie au sein même de l'épreuve. Il en a toujours été ainsi d'ailleurs depuis 2000 ans. Elle existe. Et aujourd'hui comme hier, les persécutions entraînent des conversions nombreuses. Un immense travail d'apostolat

laïc se poursuit dans l'ombre là où il n'y a plus de prêtres. La famille de Sr Marie-Josephine ne a donné cinq belles vocations religieuses dont trois missionnaires. Sr Marie-Germaine est revenue elle aussi de Mandchourie l'an dernier. Et le Père Paul Gravel se dépense toujours dans les Philippines, pour le compte de ceux qui cherchent la Vérité.

TABLETTES NERVINE
MATHIEU
contre les douleurs

"si légère... si fraîche!"

"Kingsbeer est toujours si légère... si rafraîchissante! Je fais mes délices de cette bière si fraîche qui est supérieure entre toutes. C'est pour cela que j'exige toujours Kingsbeer."

K

M. Jean-Paul Miquel,
5291 rue St-Urbain,
Montréal, Qué.

KINGSBEER

LA BIÈRE DE RIZ AU GOUT DES CANADIENS

Comme toutes les petites filles, Lynda s'intéresse aux conversations téléphoniques de maman, mais Donna, 18 mois (à l'arrière-plan), n'y prête encore qu'une oreille distraite.

Mme. Renaud profite d'une aubaine!

"Lorsqu'il faut s'occuper de deux enfants, il n'est pas toujours facile de quitter la maison pour faire des courses, si essentielles soient-elles", dit Mme Bernard Renaud, du boulevard Desautels, à St-Lambert.

"C'est pourquoi, depuis quelques années, j'apprécie encore plus les services que me rend le téléphone. Il me permet en effet de profiter des aubaines annoncées dans le journal et de faire mes emplettes en quelques minutes. Le téléphone m'épargne donc de l'argent... et combien de temps aussi! A bien y penser, le téléphone est vraiment la meilleure 'aubaine' qui m'ait jamais été offerte!"

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le boeuf

Une grenouille vit un boeuf
Qui lui sembla de belle taille.

Elle, qui n'était pas grosse en tout comme un oeuf,
Envieuse, s'étend, et s'enfle, et se travaille,

Pour égaler l'animal en grosseur,
Disant: "Regardez bien, ma soeur;

Est-ce assez? dites-moi; n'y suis-je point encore?"

—Nenni.—M'y voici donc?—Point du tout.—M'y voilà?

—Vous n'en approchez point." La chétive pécora
S'enfla si bien qu'elle creva.

La Fontaine

MORALE: Il faut du temps pour grandir. Et ceux qui veulent prendre de l'extension trop vite courent des risques. La méthode sûre de progresser, c'est d'ouvrir un compte d'épargne à La Banque Canadienne

de Commerce, d'y faire des dépôts réguliers et de voir les chiffres grsair, grossir... en toute sécurité. Passez à notre succursale aujourd'hui et faites un dépôt initial.

La Banque Canadienne de Commerce

N-43F

la plume et le plumeau

par Mamie

Voulez-vous connaître le secret du bonheur? Oui... Je le tiens en ce moment entre mes mains. Voyez comme je suis gentille, je vous le livre...

Ne soyez pas déçues, chères amies lectrices, ce n'est pas un talisman magique, quelque caillou bizarre extrait des entrailles de la terre, ou quelque philtre magique d'un cœur de crapaud écrasé avec des aromates d'Arabie, enfin un objet avec lequel on s'agitote et s'agite. Non, c'est beaucoup plus modeste: un tout petit livre écrit par une femme. Il s'intitule justement: Chronique du Bonheur. L'auteur, c'est Jeanne Cappe; l'éditeur, la maison Casterman. On le trouve à la bibliothèque publique.

Jeanne Cappe a beaucoup écrit. D'abord pour les enfants: les jeunes de la scolarité se souviennent sans doute de "La Maison-qui-rit, Le Cirque, Le Petit Marin d'Eau douce, Astrid, la Reine au Sourire". Elle a aussi écrit pour les parents, les éducateurs, les jeunes filles et les femmes.

La Chronique du Bonheur est expressément destinée à celles qui sont épouses et mères. Je vois les jeunes mamans, si souvent inquiètes et troublées devant les problèmes quotidiens, ouvrir ce petit livre à la fin de la journée et y puiser l'encouragement et le réconfort dont elles ont un si grand besoin.

Elles y trouveront une sereine philosophie de la vie, une grande sympathie et une amitié fraternelle qui leur feront le plus grand bien.

Et c'est d'une lecture facile et attachante. Le style clair et plein de charme est exempt de grands mots et de longues phrases. Il coule doucement comme une source fraîche. Les mots, les phrases et les idées sont à la portée de toutes et pourtant ils sont empreints de poésie.

C'est un tout petit bouquin que l'on peut trainer partout avec soi dans la maison pour en relire une page quand on attend le retour du mari ou des enfants.

Les chapitres sont courts. Pour vous en donner une idée, je cite quelques titres: Le Bonheur en robe blanche, le bonheur des lendemains, Notre-Dame de notre bonheur.

Le texte est aéré. Il est imprimé en un joli caractère, assez gros et qui ne fatigue pas les yeux. Des vignettes gracieuses commencent et terminent les chapitres.

Chères amies, lisez "Chronique du Bonheur", de Jeanne Cappe. Si vous l'aimez — ce dont je suis sûre d'avance — dites-le moi et je vous signalerai d'autres livres du même genre.

Carnet social

Fiançailles

Les fiançailles de Mlle Berthe Filteau, fille de M. et Mme Emile Filteau, du Cap-de-la-Madeleine à M. Gaston Guilbault, fils de M. et Mme Henri Guilbault, du Cap-de-la-Madeleine, ont eu lieu, récemment.

Fiançailles

Shawinigan-Sud — A l'occasion du Jour de l'An eurent lieu les fiançailles de Mlle Rolande Trudel, fille de M. et Mme Alexandre Trudel, de Shawinigan-Sud, à M. Réjean Bourassa, fils de M. et Mme Léger Bourassa, aussi de Shawinigan-Sud.

Ste-Perpétue

Ste-Perpétue (DNC) — M.

Gratien et Jean-Noël Biron ont rendu visite à M. et Mme Aimé Lemaire, de Notre-Dame du Bon-Conseil.

Réception

Ste-Perpétue (DNC) — Au Jour de l'An, M. et Mme Horace Béliveau servaient à dîner à leurs enfants et autres parents. On remarquait M. et Mme Henri-Paul Béliveau, et leurs enfants Pierrette, André, Nicole Béliveau et Mlle Denis Janelle, de Québec; M. et Mme Ange-Almé René et leur garçonnet, Gérard, de Drummondville; M. et Mme Célestin Cloutier et leurs enfants, Marcel, René Denis, M. Paul-Emile Cloutier, Mlle Pauline et Noëlla Béliveau, M. Gaston Béliveau, M. et Mme

Le petit monde de chez nous



Claude, 1 an, fils de M. et Mme Fernando Gauvin, de Shawinigan-Sud. (Photo, Gagné).



Jacques, 11 mois, fils de M. et Mme Georges Béliveau, du Cap-de-la-Madeleine. (Photo, H. Vertey).



Ginette, 7 mois, fille de M. et Mme Lionel Grenier, de Trois-Rivières. (Photo, H. Vertey).



Pierre, 1 an, enfant de M. et Mme Réal Legris, de Trois-Rivières. (Photo, Harvey Rivard).



Raymond, 7 mois, enfant de M. et Mme Carmel Co. Champlain. (Photo, Studio Deschamps).



Marie-Claude, 6 mois, enfant de M. et Mme Jacques Tessier, de Cap-de-la-Madeleine. (Photo, Harvey Rivard).



A Noël eurent lieu les fiançailles de Mlle Lise Charette, fille de M. Georges Charette, et de Mme Charette, décédée, du Cap-de-la-Madeleine, avec M. Jean-Pierre Boisvert, fils de M. et Mme Ernest Boisvert, du Cap-de-la-Madeleine. Le mariage sera célébré le 1er mars. — Photos R. Sauvageau

La ménagère japonaise a de quoi nous envier

(Par Christine Sirois de la Presse Canadienne)

Les journées de la ménagère japonaise, tout comme celles de la maîtresse de maison canadienne, sont fort bien remplies. Et si elles diffèrent de quelque manière, ce sont surtout par les appareils et accessoires électriques que chez nous facilitent la tâche de la mère de famille.

Telle est du moins l'opinion exprimée ces jours derniers par une

Madame Tanaka aime se comparer à la ménagère japonaise typique. Six maternités l'ont laissée jeune, élégante et enthousiaste. De tout ce qu'elle a vu en Amérique, nos cuisines, avec leurs commodités innombrables sont, ce qui l'a le plus frappée et enthousiasmée. La lessiveuse automatique l'a tout simplement conquise. Elle est un luxe que peu de familles du Japon peuvent se permettre. La Japonaise lave tous les jours à la main et dans seulement de l'eau tiède.

Pestez-vous régulièrement contre le raccourcissement que vous donne votre petite famille. Ecoutez plutôt ce que dit Madame Tanaka sur le sujet.

"La Japonaise consacre presque tous les loisirs à la couture. Ces kimonos que nous portons doivent être décousus et recousus à chaque lavage."

La situation a heureusement ses avantages. Et elle précise: "Au premier signe d'usure, il nous est possible de refaire le vêtement de manière à dissimuler l'endroit défraîchi par le temps et prolonger ainsi son usage."

La Japonaise porte ses kimonos de 10 à 20 ans. Combien de Canadiennes voudraient garder une robe même la moitié de ce temps?

La ménagère japonaise s'attache au travail qui l'attend, le matin pour ne s'interrompre dans sa tâche qu'à l'heure du lunch. Elle apprête alors quelques desserts et les déguste en écoutant une émission radiophonique réalisée à son intention.

A trois heures, heure à laquelle les enfants arrivent habituellement de l'école, elle sert le goûter. Au lieu du verre de lait ou du fruit traditionnel, les écoliers, au Japon, mangent dans des classes une sucrerie quelconque accompagnée d'une tasse de thé.

Et c'est l'heure pour la mère de famille d'aller faire son marché. Elle n'a pas, comme sa cousine américaine, de réfrigérateur et doit faire ses emplettes au jour le jour.

La famille japonaise moyenne n'a pas de domestique. La jeune fille, qui autrefois s'engageait comme bonne, préfère maintenant travailler dans les bureaux.

Cours de couture

Commencant le 19 janvier

donnés par

MME ROBERT BOISVERT

262 Notre-Dame,

Cap-de-la-Madeleine

Tél.: 5-1337

DORMEZ A POINGS FERMÉS TOUS LES SOIRS

Si vous avez de la difficulté à trouver un sommeil profond... ou si vous souffrez de nervosité, cessez de boire du thé et du café, qui contiennent de la caféine. BUVEZ POSTUM, le breuvage sans caféine qui aide des millions de gens à retrouver un meilleur sommeil et des nerfs reposés. Délicieux, réconfortant. Fait instantanément dans la tasse. Coûte moins d'un cent par tasse. Un produit de General Foods.

buvez POSTUM

P-403F

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

7013

Alice Brooks

présente le

point d'aiguille

du jour

No 7013

No 7013

No 7013

No 7013

No 7013

No 7013

No 7013

No 7013

No 7013

No 7013

No 7013

No 7013

No 7013

No 7013

No 7013

No 7013

No 7013

No 7013

No 7013

No 7013

No 7013

Journée mariale à Nicolet, le 24

Nicolet, (D.N.C.) — Le 24 janvier aura lieu en la ville de Nicolet une "Journée Mariale" organisée par les Messagères de Notre-Dame.

Voici le programme de cette journée:

Aux messes de 7 h. 30 et 10 h. a.m., le sermon sera donné par le R. Père Deschamps, Montfort.

Le Père Deschamps prêchera également, l'Heure Mariale à 8 heures, le soir, à la cathédrale.

Dans l'après-midi, de cette journée, à deux heures au théâtre Gala, il y aura causerie donnée par M. l'abbé Lucien Lafond, p.m.

M. l'abbé Lafond, nicolétain d'origine, est de retour parmi nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Il existe également une ligne intermédiaire, qui n'est ni étroite, ni ample, et qui avantage la majorité d'entre nous. Nous parlons ici des jupes et des robes qui, par le jeu des plis, des accessoires, des mouvements de draps, simulent l'élégance, tout en offrant une aisance confortable.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Chine par les communistes. Les persécutions, dont il fut la victime, en font un confesseur de la foi dont l'émouvant témoignage nous depuis quelques mois seulement après avoir été expulsé de ser.

Pour l'Oeuvre des Berceaux



Chaque année, les membres du Cercle Marie de l'Incarnation confectionnent de nombreuses layettes qu'elles distribuent aux mamans pauvres. Comme par les années passées, elles ont appelé à la générosité du public. Cette année, elles ont organisé des démonstrations culinaires qui seront données en trois soirées consécutives, à la Salle Notre-Dame, par des diététiciennes diplômées. Les démonstrations seront différentes chaque soir et sauront intéresser au plus haut point, toutes les femmes, même les meilleurs cordons bleus.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous aux membres du Cercle, ou téléphonez à 4-1104. Les billets sont en vente au Corona Cigar Store, sur la rue Notre-Dame. Sur la photo ci-dessus, un groupe des membres du Cercle s'occupe à confectionner les layettes. De gauche à droite: Mlle Monique Valois, Denise Massicotte, Carmen Lemieux, Lucie Massicotte, Madeleine Lajoie, Louise Provencher, Suzanne Lajoie, Colette Massicotte, Colette St-Onge, Suzanne Gouin et Jeanne Poliquin.

Nécessité de la vitamine C

On a révélé cette semaine, en Grande-Bretagne, l'histoire de 19 hommes et d'une femme qui ont vécu durant 16 mois sans absorber de vitamines C, au cours d'expériences faites durant la dernière guerre.

Toutes ces personnes, après avoir été privées de fruits, de légumes et d'autres aliments contenant l'importante vitamine, ont souffert du scorbut, la maladie qui décimait les marins avant l'époque du navire à vapeur et du réfrigérateur. Les 20 volontaires qui se soumettent aux expériences étaient âgés de 17 à 34 ans.

Les observations ont duré de 227 à 476 jours et ont eu lieu au Sorby Research Institute, de Sheffield, de 1944 à 1946.

Le rapport de l'expérience n'a toutefois été rendu public que cette semaine.

Il conclut entre autres, que pour se tenir en bonne santé, il faut absorber chaque jour 30 milligrammes de vitamines C. Il n'y a rien qui démontre que des doses plus fortes puissent éloigner les maladies ordinaires.

Les beaux cuirs sont toujours à la page

C'est l'époque de l'année où vous êtes envahi par cette déprimante impression de cafard qui vous fait dire: "Je n'ai rien à porter". Les achats de Noël ont grevé votre budget et vous économisez pour votre ensemble de Pâques.

La solution consiste à ranimer votre garde-robe d'hiver grâce au cuir. Des souliers, des sacoches, des gants, des ceintures en cuir, tout ce que vous pouvez acheter maintenant pour égayer vos sombres vêtements d'hiver peuvent tout aussi bien servir à vos ensembles du printemps.

Cet hiver, vous pouvez entrer dans n'importe quel magasin de chaussures et trouver une myriade de cuir. Vous êtes envahi par cette déprimante impression de cafard qui vous fait dire: "Je n'ai rien à porter". Les achats de Noël ont grevé votre budget et vous économisez pour votre ensemble de Pâques.

La solution consiste à ranimer votre garde-robe d'hiver grâce au cuir. Des souliers, des sacoches, des gants, des ceintures en cuir, tout ce que vous pouvez acheter maintenant pour égayer vos sombres vêtements d'hiver peuvent tout aussi bien servir à vos ensembles du printemps.

Cet hiver, vous pouvez entrer dans n'importe quel magasin de chaussures et trouver une myriade de cuir. Vous êtes envahi par cette déprimante impression de cafard qui vous fait dire: "Je n'ai rien à porter". Les achats de Noël ont grevé votre budget et vous économisez pour votre ensemble de Pâques.

La solution consiste à ranimer votre garde-robe d'hiver grâce au cuir. Des souliers, des sacoches, des gants, des ceintures en cuir, tout ce que vous pouvez acheter maintenant pour égayer vos sombres vêtements d'hiver peuvent tout aussi bien servir à vos ensembles du printemps.

Bienfaisance des aspirateurs électriques

(PC) — Les manufacturiers d'aspirateurs électriques ont raison d'être fiers de leurs derniers appareils. De récentes expériences ont prouvé qu'ils ramassent, en la moitié moins de temps, 20 fois plus de poussière qu'un balai.

Une spécialiste en économie domestique confirme cet avantage. Elle dit aussi avoir découvert dans la poussière qui envahit les maisons l'existence de bactéries dangereuses. Une analyse de l'air circulant dans une demeure passée à l'aspirateur électrique y révèle cependant la présence de 100 fois moins de particules bactériologiques que dans une autre nettoyée à l'aide d'un balai.

C'est dire qu'un balai ne fait que changer les bactéries de place tandis qu'un aspirateur les détruit, agissant un peu en cela comme l'eau et le savon.

Mais les manufacturiers, qui continuellement encouragent la ménagère à se servir de l'aspirateur, n'ont jamais, semble-t-il, songé à l'entreposage de cet appareil, lourd et encombrant. Combien de malheureuses de maison doivent, chaque fois qu'elles désirent l'employer le tirer d'un placard.

Il faudrait leur demander de songer à un moyen pratique de servir et transporter ces appareils, sans qu'il en coûte trop d'efforts.

Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

Tout le monde, de temps en temps, se sent un peu fatigué, épuisé, avec la tête lourde et peut-être aussi un mal de dos. Il n'y a probablement rien de grave, mais simplement un état toxique causé par l'excès d'acidité et les déchets. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les reins. Les Dodd's stimulent les reins, les aident aussi à reprendre leur fonctionnement normal qui consiste à éliminer l'excès d'acidité et les déchets organiques. Vous sentez mieux — dormez mieux — travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les reins maintenant. Recherchez la boîte bleue avec bande rouge chez tous les pharmaciens. Vous pouvez vous fier aux Dodd's.

Pour une beauté azurée...



Fiez-vous à DOROTHY GRAY

Les jarres et bouteilles bleues qui portent l'étiquette Dorothy Gray font se réaliser les rêves de beauté. Les résultats que vous obtenez de ces crèmes et lotions compensent amplement les quelques minutes exquises que vous consacrez à leur application.

POUR ÉPIDERME NORMAL — utilisez la lotion épidémique Orange Flower après le Salon Cold Cream, puis utilisez le Dry-Skin Mixture spécial.

POUR ÉPIDERME SEC — utilisez le Dry-Skin Cleanser, la lotion épidémique Orange Flower et le Dry-Skin Mixture spécial.

POUR ÉPIDERME GRAS — utilisez la crème nettoyante Salon, la Texture Lotion et la Crème émolliente.

POUR ÉPIDERME MIXTE (à la fois sec et gras) — utilisez le Salon Cold Cream, la Texture Lotion et le Dry-Skin Mixture spécial.

Fiez-vous à DOROTHY GRAY

Les produits Dorothy Gray en vente chez:

M. Yvon Boisvert à la présidence de la Ligue des Citoyens de St-Charles-Garnier

Shawinigan-Nord (D.N.C.)—Les membres de la Ligue des Citoyens de St-Charles-Garnier se sont réunis pour un nouveau scrutin lors de la tenue des élections annuelles. Ceux-ci avaient à choisir sur dix candidats mis en nomination par un comité de trois scrutateurs, les noms des sept membres qui dirigeraient les destinées de la Ligue au cours de la prochaine année.

Ces élections qui sont tenues de par la constitution, sous la présidence du curé de la paroisse, en l'occurrence, M. Charlemagne L'Heureux, lequel est assisté d'un secrétaire d'élection et d'un adjoint s'il le désire, ont donné pour résultat un renouvellement de mandat presque unanime, si l'on considère que l'un des directeurs de l'ancien conseil, M. Jean-Marie Bordeleau, avait décliné cet honneur pour donner tout son temps, à ses nouvelles responsabilités au sein de la Commission scolaire de l'année.

Le nouveau bureau des directeurs se compose comme suit: Yvon Boisvert, Abraham Dionne, J. Léo Flageole, Ovide Grenier, Jules G. Marchand, Achille Melançon, Guy Thibodeau.

Vie, entrain? -J'en ai!

Voici mon secret
Vieux à 40, 50, 60?
Croyez les milliers d'hommes fatigués, sans entrain, sans énergie, sans vitalité. Essayez les Tablettes Ostre-Ostrex. Ostrex remonte le corps épuisé, déprime, vieillit par le manque de fer, stimule, fortifie. Aide les deux sexes à rajeunir. Devenez alerte, vigoureux, plus jeune avec Ostrex. Format introduction, 60¢. Toutes pharmacies.

Enfin, M. le curé L'Heureux s'est dit très satisfait des résultats du magnifique travail qu'accomplissent les membres de la Ligue dans la paroisse et il s'est dit particulièrement fier de recevoir souvent de la part de gens de l'extérieur des éloges à l'endroit de ceux qui se dépensent d'une façon aussi intelligente pour assurer le bien-être de notre belle population. Et la séance s'est terminée avec un mot très approprié du nouveau président M. Yvon Boisvert qui a fait un appel pour s'assurer la même coopération fournie à l'ancien conseil.

Funérailles du Dr J.-R. Hébert



Shawinigan, 19 — Vendredi matin, en l'église St-Pierre, eurent lieu les funérailles du Dr J.-R. Hébert, décédé le 12 janvier dernier. La photo ci-dessus fait voir une partie du cortège funèbre, on remarque entre autres: MM. Jacques Hébert, Dr Charles Hébert et Jules Hébert, fils du défunt, Roland Houde et Charles Desmarceaux, gendres, A. Guay, A. Valiquette, ainsi que plusieurs autres qui suivent le cortège. (Photo: Le Nouvelliste, par J. F. Gagné.)

M. Jean-Paul Crête

Le bûcheron et le chasseur travaillent aujourd'hui à l'équilibre dans la nature

Grand'Mère, 19 — "Le bois à maturité et les peuplements denses sur une grande étendue sont loin d'être le gîte idéal pour la plupart des espèces de grande importance. Ces arbres hauts comme des tours, sans aucune végétation au pied, forment par leur feuillage, au sommet, une voûte impenétrable. La jeune pousse, ne voyant jamais le soleil, ne peut se développer, et du même coup anéantit les possibilités d'alimenter le gibier." C'est ce que déclarait, hier midi, M. Jean-Paul Crête, industriel de Grand'Mère, au cours d'une conférence-clair sur "le chasseur et le bûcheron" au club Richelieu Grand'Mère. M. André Leduc présidait le dîner.

M. Crête a dit que jadis, le chasseur amateur, à son point de vue, prétendait que le bûcheron était un obstacle au plein épanouissement de sa vie, comme tel. Le bûcheron pêchait ses truites, tuait les orignaux, saccageait les plus beaux arbres autour de ses lacs.

De son côté, le bûcheron aussi s'était formé une opinion sur la valeur du chasseur amateur. C'était l'envahisseur qui s'empara de la ville qui pense en imposer avec ses airs de grand seigneur et ses agressements de chasse et de pêche; c'était ce "bambocheur" qui avec ses amis, imagine tout le monde en vacances, boit plus que de raison et conte d'histoire en histoire sur les routes sinuées de la forêt; c'est l'inconscient qui n'éteint pas ses feux de camp, lance ses mégots de cigarette n'importe où et déclenche des conflations.

Réflexion faite, ces deux personnages ont peut-être chacun de leur côté, un peu raison, mais il y a une chose qu'ils ont en commun et ne réalisent pas toujours, c'est que tous les deux travaillent au maintien de l'équilibre dans la nature, pourvu qu'ils agissent d'une manière rationnelle.

Thé annuel des Filles d'Isabelle

Shawinigan, 19 — Le cercle Jeanne-Mance des Filles d'Isabelle, a offert dimanche à ses membres le thé qui est de tradition au début de la nouvelle année. Ce thé a eu lieu à la salle des Chevaliers de Colomb.

Mlle Blanche Godin, qui agitait comme cérémoniaire, a fait les souhaits de bienvenue. Elle a ensuite présenté la régente du cercle, Mme Eugène Gauthier, qui a offert ses vœux de la nouvelle année, et rendu hommage à la collaboration des membres et du conseil. M. l'abbé Antonio Massicotte, curé de Saint-Bernard et aumônier du cercle, a donné les directives d'usage au début d'une nouvelle année. Mlle Marie-Blanche Lacoursière, députée-régente, de Saint-Tite, a fait l'éloge du travail accompli par le cercle de Shawinigan en 1953, a dit son plaisir de se trouver au milieu d'un groupe aussi actif et aussi dévoué, et a formulé l'espoir que 1954 serait une année aussi bien remplie. Mme Gauthier a aussi annoncé que le cercle présenterait, au profit de ses œuvres, le 10 mars, une parade de modes qui aurait lieu au Centre Saint-Marc. Mme L. Thibeault a ensuite reçu la médaille-souvenir pour les éminents services rendus à la cause du cercle durant sa régence.

Le tout s'est terminé par le thé, une organisation d'un comité dirigé par Mme G. Boissonneault, à savoir le comité récréatif.

M. Touzeau chez les Jocistes

Shawinigan, 19 — Une causerie filmée, sur la Suisse, la Belgique et autres pays d'Europe, sera présentée, ce soir au Centre paroissial Saint-Marc, par M. Guy Touzeau, président de l'Amicale Canadienne-Française, en collaboration avec la J.O.C. et la J.O.C.F. de la paroisse.

Hommes d'affaires de la Haute-Ville

Shawinigan, 19 — L'Association des Hommes d'Affaires de la Haute-Ville connaîtra son nouvel exécutif, ce soir, lors d'un dîner qui aura lieu à 7 h. à l'hôtel Château de la Mauricie.

On procédera au deuxième tour du scrutin, puis les cinq nouveaux directeurs se joindront aux cinq qui restent en fonction pour un an et au président sortant de charge Paul-Emile Bélanger, pour choisir le président, le vice-président et les autres officiers.

A l'issue du dîner, il y aura aussi la présentation des divers rapports de l'année.



FRANCOISE DUPONT
FRANCOISE DUPONT, ci-devant gérante de l'Ecole de Danse Fred Astaire à Shawinigan, vient d'être promue directrice de la même école par FRED ASTAIRE DANCE STUDIOS CORPN de New-York. Cette promotion lui a été accordée après un stage d'études à New-York. Sincères félicitations.

Funérailles du Dr J.-R. Hébert

Shawinigan, 19 — D'imposantes obsèques ont été faites vendredi, en l'église St-Pierre de Shawinigan, à M. le Dr J.-Raoul Hébert, époux de Almaïde Ricard, décédé le 12 janvier, à l'âge de 63 ans. Le service a été chanté par M. le chanoine Léon Marcotte, du Séminaire de Sherbrooke assisté de MM. les abbés Gaston Belemare et François Trudel, curé de St-Pierre, de St-Jacques, de St-Thomas, de St-Charles, de St-Joseph, de St-François, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-Jules, de St-Léon, de St-Martin, de St-Paul, de St-Pierre, de St-Romain, de St-Sébastien, de St-Sulpice, de St-Théodore, de St-Valentin, de St-Victor, de St-Zénon, de St-Éloi, de St-Firmin, de St-Gildard, de St-Hilaire, de St-Jacques, de St-Jean, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Michel, de St-Roch, de St-Vincent, de St-Étienne, de St-Jean, de St-Basile, de St-André, de St-Gabriel, de St-Georges, de St-Jacques, de St-J

NOTRE SOLDE D'INVENTAIRE SE CONTINUE...

EN COLLABORATION AVEC NOS MANUFACTURIERS

DIRECTEMENT DE L'EXPOSITION DE MONTRÉAL

DES ECHANTILLONS DE PLANCHER, STYLE '54, A DES PRIX DERISOIRES



CHESTERFIELDS

3 MORCEAUX

Couleurs: rouille, gris
(tissus de qualité)

Rég. \$409.50

SPECIAL

\$289.50

SECTIONNEL

2 MORCEAUX

Rég. \$325.00

SPECIAL

\$219.50

DAVENPORT

3 MORCEAUX

Tissus métalliques

Rég. \$329.50

SPECIAL

\$219.50

DAVENPORT

3 MORCEAUX

Rég. \$279.50

SPECIAL

\$169.50

DAVENPORT

3 MORCEAUX

Rég. \$399.50

SPECIAL

\$249.50

CHESTERFIELDS

3 MORCEAUX

Rég. \$289.50

SPECIAL

\$179.50

CHESTERFIELDS

2 MORCEAUX

Valeur remarquable

Rég. \$269.50

SPECIAL

\$159.50

CHESTERFIELDS

(Convertible)

FINI AIR-FOAM

(Matelas et sommier
à l'intérieur)

Rég. \$495.00

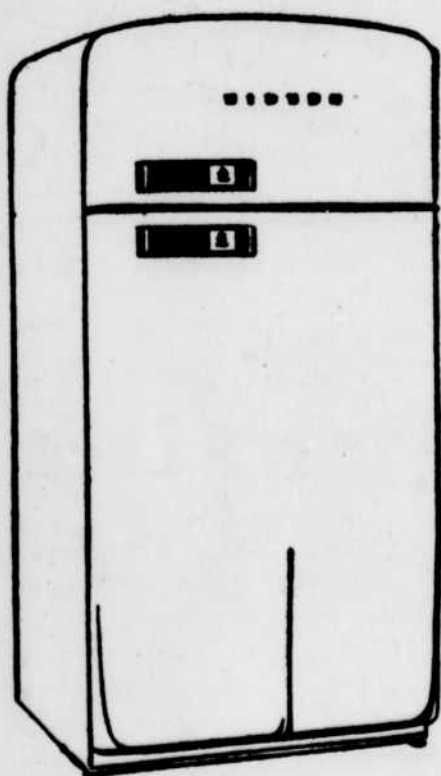
SPECIAL

\$369.00

Une Balayeuse "PREMIER" (valeur de \$114.50) avec tous les accessoires
donnée GRATUITEMENT avec l'achat d'un
RÉFRIGÉRATEUR "GIBSON"



DE CANADIAN FAIRBANKS-MORSE



7 PDS CUBES

SPECIAL

319.50

9 PDS CUBES

SPECIAL

389.50

9 PDS CUBES

DEGIVREUR AUTOMATIQUE

SPECIAL

458.50

10 PDS CUBES

SPECIAL

459.50

10 PDS CUBES

DEGIVREUR AUTOMATIQUE

SPECIAL

514.50

11 PDS CUBES

2 PORTES

SPECIAL

611.50

LES AMEUBLEMENTS
Trifluviens Enrg.

AU SERVICE DE LA MAURICIE

Bureau-chef, 2029 rue St-François-Xavier Trois-Rivières Tél.: 5-4818
Succursale: 587 Ave. De La Station Shawinigan Tél.: 5521
Succursale: 591 rue Des Forges (Télévision seulement)

DE NOMBREUSES AUBAINES
VOUS SONT OFFERTES DANS
TOUS NOS DEPARTEMENTS.

CES VALEURS EXISTENT DANS
TOUS NOS MAGASINS DE
TROIS-RIVIERES ET DE
SHAWINIGAN

Cours de premiers soins aux blessés

Ce soir à 8 heures à la salle Notre-Dame débutera une série de cours sur les premiers soins aux blessés, tenue sous les auspices de la Société Ambulancière St-Jean de notre ville et du Cap-de-la-Madeleine.

Tous ceux qui sont intéressés à recevoir ces cours afin d'obtenir un certificat de premiers soins sont cordialement invités à se rendre ce soir, en grand nombre, à la salle Notre-Dame.

Pour tout renseignement supplémentaire on voudra bien communiquer avec M. Gilles Whissell, tél. 6-7631.

Témoignage de reconnaissance aux bienfaiteurs de Saint-Eugène

Un témoignage de reconnaissance a été rendu, dimanche soir, aux bienfaiteurs qui ont contribué à l'érection de l'église St-Eugène du Cap, au cours d'une soirée récréative, tenue à la salle paroissiale.

La fête, présidée par l'abbé Lucien Gélinas, curé de la paroisse, était rehaussée par la présence de M. Maurice Bellemare, député de Champlain à l'Assemblée législative, de son honneur le maire André Julien et son épouse, de MM. et Mmes Joseph Gauthier, Wellie Gauthier, David Tessier, D. Chervette, l'échevin Aladin Giguère et son épouse, M. Y. Pronovost, MM. et Mmes Roland Lavoie, Laurent Bellemare, Clément Morin, Irénée Tanguay, Mmes Raoul Rochelleau et Conrad Lafrance, MM. et Mmes Adrien Demontigny, Maurice Croteau, Téléphone Nadeau, Jos Héon, Georges Lambert et Lucien Richard.

La partie musicale avait été confiée à MM. Edouard Woolley, et Jacques Bourbeau, respectivement chanteur et violoniste, qui ont interprété avec brio plusieurs pièces de leur répertoire.

L'abbé Gérard Bilodeau, vicaire de la paroisse, a souhaité la bienvenue aux centaines de spectateurs présents à la soirée. "Vous avez

répondu nombreux à cette invitation de rendre un témoignage de gratitude à ceux qui ont aidé à la construction de cette paroisse qui a l'envie de toutes les autres paroisses qui naissent sous le ciel de Saint-Eugène. Nous avons mis en scène ce soir nous avons invités parce que nous nous avons eu recours à vous pour édifier la nôtre. M. le curé et moi nous avons visité six cents familles et en l'espace de un mois et demi, nous avons recueilli la somme de dix mille cinq cents dollars.

Son honneur le maire André Julien s'est dit fier d'adresser la parole à la suite de l'échevin Aladin Giguère qui a beaucoup travaillé pour la paroisse St-Eugène et tout le quartier. "Le conseil, a-t-il dit, collaborera au magnifique exemple que vous avez donné."

Lorsque St-Eugène a été décerné paroisse, nous avons connu votre dévoué pasteur qui a été pour nous l'expression d'un bûcheur. Le magnifique esprit de collaboration que vous avez développé est édifiant et digne de louanges. Je termine en disant que la famille est la base du bonheur et que les familles unies forment les paroisses. Je vous offre mes sincères félicitations.

M. Maurice Bellemare, député de Champlain à l'Assemblée législative, a saisi l'occasion pour formuler ses vœux de bonne année aux autorités religieuses de la paroisse et au maire du Cap.

"Je félicite l'abbé Gélinas qui fait œuvre de bien et qui avec son cœur d'apôtre se dévoue au développement de la paroisse. La paroisse St-Famille a connu trois saisons depuis les vingt-cinq dernières années. C'est un peu changeant, mais c'est un signe évident de développement. L'entité de la paroisse forme le groupe homogène sur lequel l'état peut compter. L'exemple est frappant à St-Eugène et ceux qui bâtissent quelque chose font œuvre de bien et méritent d'être aidés. M. le curé, vous avez un aide précieux en l'abbé Bilodeau qui sait demander en riant. Quant à sa demande, je ne dis pas qu'elle sera accordée, mais formez une délégation qui

viendra avec moi à Québec où nous demanderons trois mille dollars au premier ministre pour votre paroisse, vous avez quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent d'avoir ce que vous désirez. Je félicite en terminant les jeunes filles du couvent et les religieuses qui font preuve de tant de dévouement.

M. l'abbé Lucien Gélinas a apporté le mot de la fin. Il a remercié tous les bienfaiteurs même ceux qui ne sont pas de la paroisse et qui ont contribué au succès de l'érection de la paroisse.

Un magnifique manteau de fourrure, gracieusement de Mme Camilla St-Arnaud, a été tiré au sort et la chance a favorisé Mme A. Gélinas de Shawinigan.

M. Onil Beauchesne est décédé à St-Zéphirin

St-Zéphirin, (D.N.C.) — M. Onil Beauchesne, citoyen très estimé de notre paroisse, est décédé dernièrement, à l'âge de 34 ans. Le défunt était le frère de Mlle Solange Beauchesne, de la compagnie Martha Diamond Socks, de St-Zéphirin. La dépouille mortelle a été transportée à Gentilly où ont eu lieu le service et l'inhumation.

Nos plus sincères condoléances à Mlle Beauchesne et sa famille.

Reconnaissance des paroissiens de St-Eugène



La paroisse St-Eugène du Cap a rendu un témoignage de reconnaissance à tous les bienfaiteurs qui ont collaboré à l'érection de leur paroisse. Une magnifique soirée récréative a été organisée en leur honneur, dimanche soir, à la salle paroissiale. La photo ci-haut nous fait voir de

gauche à droite, M. Joseph Gauthier, marguillier en charge, Mme Maurice Bellemare, M. Maurice Bellemare, député de Champlain à l'Assemblée législative, l'abbé Lucien Gélinas, curé de la paroisse, son honneur le maire André Julien et son épouse.

(Photo Le Nouvelliste)

AU CINEMA DE PARIS



Arlette Méry et André Claveau dans une scène du film musical "Un Jour avec Vous", actuellement à l'affiche au Cinéma de Paris. Au même programme: "La Gitane de Grenade", une grande production en couleurs, avec Paquita Rico. (R).

\$100 d'amende pour possession d'alambic

Un citoyen de Shawinigan-Sud a été condamné par S.H. le juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la Paix, à \$100, d'amende et aux frais ou à défaut de paiement à trois mois de prison, après qu'il eut reconnu sa culpabilité à une accusation de possession illégale d'un alambic.

Son compagnon qui fut arrêté au cours de la saisie, a protesté de son innocence et son procès a été fixé au 22 janvier. Il a repris sa liberté provisoire après avoir fourni un cautionnement de \$200, en argent.

On se souvient que cet alambic servant à la fabrication de spiritueux, a été saisi jeudi, à Shawinigan-Sud, par l'escouade de la police des liqueurs et les agents de la Gendarmerie Royale de notre ville.

Me Jean-Louis Marchand occupé pour la poursuite dans cette cause tandis que Me Réal Legris représente la défense.

Les syndicats chrétiens

(I.S.P.) — La Confédération des Syndicats chrétiens de Belgique aura cette année, cinquante ans. A cette occasion elle a décidé de construire une église dédiée au Christ-Roi à Gand, ville où fut formé, en 1889, le premier syndicat ouvrier belge.

Ste-Perpétue, (D. N. C.) — M. Jean-Marie Roy, marchand général de Ste-Perpétue de Nicolet a été réélu maire de cette paroisse pour un nouveau terme. Toutes nos félicitations.

POUR UN SOULAGEMENT EFFICACE

Le Sirop PINEX

contre la toux

D'un goût agréable, le Pinex procure un soulagement prolongé — ou votre argent est remboursé. Prenez le Pinex Préparé ou le Pinex Concentré économique que l'on mélange avec un sirop ou miel ou au sucre. Prenez-vous du Pinex qui agit vite, aujourd'hui!

NOUVEAU! PINEX à FRICTION

Un nouveau produit portant un nom favori... Pinex à Friction, médicament et désodorisant, atténue la congestion des rhumes de poitrine, calme les douleurs musculaires. Achetez Pinex à Friction à toute pharmacie.



THE SOLEX COMPANY

VOUS POUVEZ OBTENIR DE

\$50 à \$1,000 CONTRE VOTRE SIGNATURE

Sans garantie négociable. Prêt versé le jour même, pour toute raison valable. Consolidation des dettes: combustible, impôts, etc.

LIBÉREZ-VOUS, FAITES UN EMPRUNT! Demandez au directeur — sans aucun minimum — l'argent dont vous avez besoin. Jusqu'à 24 mois pour rembourser. Téléphonez ou passez dès aujourd'hui. Service rapide et courtois!

HOUSEHOLD FINANCE

1401 rue Royale, téléphone 6-2343
TROIS-RIVIERES, P.Q.
SUCCURSALE DE SHAWINIGAN FALLS:
603, 5e rue, 2e étage de l'édifice Carrier, téléphone 4416

CINEMA de PARIS



EN PROGRAMME DOUBLE

TOUTE LA COULEUR DE L'ESPAGNE



Horaires 1 h. 30 - 6 h. 30 - 8 h. 15

RIALTO

JUSQU'À MARDI

Deux grands films en FRANÇAIS



Valentino
The Loves and Times of Rudolph Valentino
ELEANOR PARKER
ANTHONY DEXTER

2ème Grand Film



ASTAIRE HAYWORTH

"L'amour vint en dansant"

JAVIER CUGAT and HIS ORCHESTRA

MATINÉE: 1 h. 30

SOIRÉE: 6 h. 30 - 9 h. 30

Tousjours les Meilleurs Programmes

IMPERIAL

DERNIER JOUR



Aussi en français

L'agent de Rio Grande

Champlain

THEATRE DES PRIMEURS

LUNDI - MARDI

2 GRANDS TECHNICOLOR

Doris DAY Gordon MacRAE

dans

"By the Light of the Silvery Moon"

8 succès de la chansonnette américaine, magnifiques décors

JAMES CAGNEY

En programme double

A LION IS IN THE STREETS

WARNER BROS. en couleurs TECHNICOLOR

BARBARA HALE ANNE FRANCIS

Prix régulier

HORAIRE 6 et 8 heures p.m.

CAPITOL

Dernière fois aujourd'hui

DEAN JERRY MARTIN-LEWIS

LIZABETH SCOTT - CARMEN MIRANDA

HAL WALLIS' PRESENTS

SCARED STIFF

GEORGE DOOLEY

COMM. MERCREDI

HOME SWEET HOME RIOT!

M-G-M hilariously presents

RED SKELTON

"Half A Hero"

2ème FILM A L'ECRAN

"BRIGHT ROAD"

Madelon

SUR LE NOUVEL ECRAN GEANT

DERNIERE FOIS CE SOIR

Ingrid Bergman, dramatique, défiant, totalement possédée par L'AMOUR!

21 GRANDS FILMS EPATANTS

En français

GARY COOPER

MADELINE CARROLL

En technicolor

"LES TUNIKES ECARLATES"

ROMANCE ACTION DRAME

Le film "La Grande Renouveau" prendra l'affiche samedi au CINEMA de PARIS

A ma place qu'auriez-vous fait?

Il y a vingt ans, j'ai perdu ma fille âgée de six mois. Mon père, exerçant une odieuse vengeance contre moi, l'avait donnée à des soldats! Vainement, je l'ai cherchée.

J'ai prié Dieu de me donner la force d'oublier, de pardonner à mon père et de protéger l'enfant.

AUJOURD'HUI JE SUIS RELIGIEUSE. J'ai la paix de l'âme mais me voici devant une effroyable situation.

Dieu a voulu que l'enfant soit retrouvée. C'est maintenant une jeune fille. Malheureuse, abandonnée de tous. Personne ne peut l'aider... SAUF MOI.

Que dois-je faire?

— Lui dévoiler que je suis sa mère?

— Courir vers elle, la presser sur mon cœur? ou...

— MENTIR! CETTE JOIE.

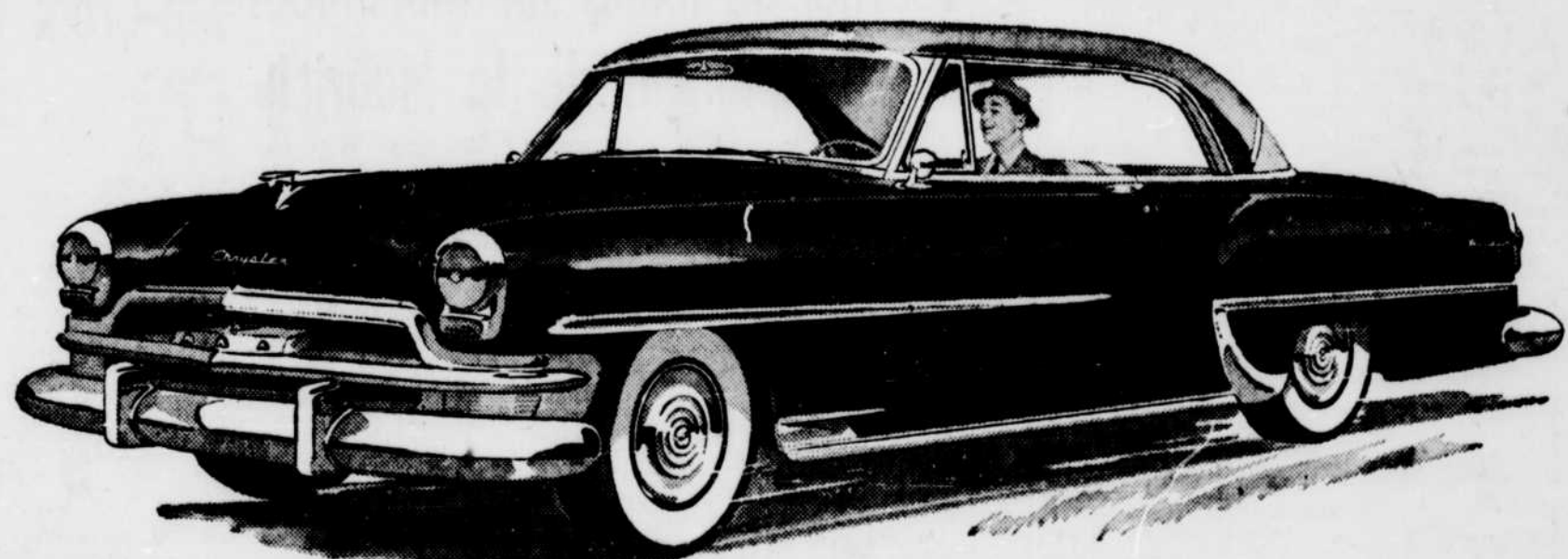
— ACCOMPLIR LA GRANDE RENONCIATION J'AI CHOISI MAMANS...

qui lisez ces lignes qui êtes entourées de vos enfants qui avez prié et pleuré avec eux qui n'avez pas de secret pour eux.

VOUS ETES MES JUGES J'IMPLORE VOTRE PARDON

Le film "La Grande Renouveau" prendra l'affiche samedi au CINEMA de PARIS

La Chrysler Windsor De Luxe a des ailes nouvelles
complément de son roulement ouaté.



VOUS SEREZ ÉMERVEILLÉ PAR LA PROMPTE ACCÉLÉRATION
DE LA TRANSMISSION ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE **Power Flite**

Vous vous sentez comme porté sur les ailes du vent, quand vous accélérez la Windsor de luxe 1954 équipée de Power Flite.

Power Flite est la meilleure et la plus douce de toutes les transmissions entièrement automatiques; elle vous libère de toute fatigue, de toute tension en vous dispensant de changer les vitesses. Elle vous permet de doubler en toute sécurité, de vous faufiler dans la circulation avec une confiance nouvelle, de grimper à coup sûr les côtes les plus raides.

Vous aimerez conduire la nouvelle Windsor de luxe pour maintes raisons. Grâce au système de suspension perfectionné, vous jouissez d'un roulement ouaté doublé d'une stabilité exceptionnelle dans les

courbes. La servo-direction à effet constant, facultative, assume les quatre-cinquièmes de l'effort et facilite la manœuvre, surtout pour parquer.

Et vous serez séduit par l'indéniable prestige de la nouvelle Windsor. Dans sa silhouette gracieuse et allongée, dans les détails luxueux de son intérieur exquis en deux tons, il y a une élégance et une classe qui affirment que vous possédez une voiture supérieure.

Vous aurez de bonnes raisons d'être fier quand vos amis s'exclameront:

"JE VOIS QUE VOUS CONDUISEZ UNE CHRYSLER!"

*La servo-direction à effet constant s'obtient moyennant léger supplément sur toutes les Chrysler 1954.

Chrysler en 1954

ET CONSTATEZ LA DIFFÉRENCE

En vedette chez votre dépositaire Chrysler-Plymouth-Fargo

CONSTRUITE AU CANADA PAR LA CHRYSLER CORPORATION OF CANADA, LIMITED

Un fracas indescriptible marque la joute Hamilton-Canadien



A LA REUNION DES LIGUES MAJEURES, à Phoenix, Arizona, a fait suite une période de l'athlétisme, en ce sens que pratiquement aucune nouvelle importante n'a émané des bureaux des divers clubs des Ligues Américaine ou Nationale, pour la bonne raison qu'ils ont été fermés pour la période des fêtes et ne sont réouverts que depuis le 15 janvier dernier. C'est ce qui explique le silence qui s'est créé autour des nouvelles de baseball et plus précisément sur notre club local, les Phillies de Trois-Rivières. Au cours d'une conversation que nous avons eue avec M. Maxime Gauthier, secrétaire-trésorier et gérant-général de notre équipe de baseball, ce dernier nous a fait remarquer que cette saison une grande rivalité existerait dans la Ligue Provinciale du président Albert Molini d'abord entre les six clubs du circuit pour la possession de la première position et ensuite entre les clubs affiliés aux clubs de la Ligue Nationale et ceux qui ont une entente avec les clubs de la Ligue Américaine. Du côté de la Ligue Nationale, nous verrons les Phillies de Trois-Rivières affiliés aux Phillies de Philadelphie, les Braves de Québec, affiliés aux Braves de Milwaukee, et les Canadiens de St-Jean, affiliés aux Pirates de Pittsburgh. Dans le camp de la Ligue Américaine, il y aura les Athletics de Drummondville, affiliés aux Athletics de Philadelphie, les Indians de Cleveland, affiliés aux Indians de Cleveland, et les Tigers de Detroit, affiliés aux Tigers de Detroit. Les amateurs peuvent également anticiper des parties intéressantes entre Drummondville et Trois-Rivières à cause de la rivalité première qui existe entre les deux clubs de Philadelphie, les Phillies et les Athletics qui cherchent à s'attirer la sympathie des amateurs philadelpiens.

Notre confrère Isidore arborait, hier, une superbe chemise carreaute qui faisait l'envie de ses compagnons de travail et l'admiration de tous ceux qui le croisaient. Il a certes fait impression. Le port de la chemise aurait été causé par un voyage raté sur la rive sud.

Les porte-couleurs de l'équipe Buanderie Austin de la Ligue de quilles de la Vallée du St-Maurice ont causé une désagréable surprise au club Bowling St-Georges en fin de semaine en remportant les deux rencontres de trois parties au total des points. L'équipe victorieuse était dirigée par l'agressif Arthur DesRochers.

M. Gilles Bellefeuille, président des ligues mineures de hockey de l'O.T.J., nous a annoncé que l'instructeur Jack Toupin avait accepté de donner des leçons aux instructeurs des clubs des Ligues Junior "C" à Pee-Wee. L'instructeur des Reds a consenti également à officier dans des parties des Ligues Pee-Wee et Bantam dans le but de surveiller certains prospects, dont le jeune Fernand Auger qui vient de réussir un exploit digne de mention, soit d'avoir compté cinq buts dans trois parties. M. Bellefeuille nous a aussi fait l'éloge de Bob Barrette, arbitre en chef de la Québec Amateur Hockey Association, qui s'est montré très compréhensif dans le cas des arbitres qui devaient officier, dimanche après-midi, dans les onze joutes des ligues mineures.

Les statistiques que Gilles Lacroix nous a fournies, dimanche, nous font voir que Jean-Guy Gendron occupe toujours la première place chez les compteurs des Reds de Trois-Rivières avec un total de 43 points, dont 22 buts et 21 assistances. Jean-Guy est également le "bad man" du club avec un total de 131 minutes passées au pénitencier, dont sept heures et quatre minutes de suspension. Les autres joueurs sont: Yvan Houle et Gilles Matteau, chacun 36 points, Léon Michelin et Jean-Marie Cossette, 30 points.

Il est remarquable de constater que la présence de Robert "Miche" Perreault dans les filets du Royal produit de bons effets. Piti Morin viendra bien malgré lui à s'ouvrir les yeux et à laisser de côté son petit chou chou de Evans. — Le R. F. Joseph, f.e.c., organisateur du hockey junior "C" à l'Académie De La Salle a été transféré à la maison-mère de St-Foy et a été remplacé temporairement par le R. F. Dominique. — A l'école St-Paul, on regrette le départ du R. F. Raphaël, f.i.c., qui se rend en mission. Il était le président des clubs de hockey de cette institution. Il est remplacé par le R. F. Bertrand-Marie.

P.A. Damphousse compte trois buts et St-Tite gagne 10-6

La Tuque (DNC) — L'O.T.J. St-Tite est allé vaincre sur son propre terrain les Loups de La Tuque au compte de 10 à 6. Dans cette victoire du St-Tite, P.A. Damphousse s'est particulièrement distingué en réussissant le tour du chapeau. Pour La Tuque, Noreau a réussi deux des buts de son club de même que son gardien de buts du St-Tite s'est mis en évidence en bloquant leurs attaques dangereuses du Tuque. Cette partie fut l'une des plus rapides et des plus intéressantes de toutes les joutes disputées à La Tuque depuis l'ouverture de la Ligue Intermédiaire de la Mauricie.

Voici le sommaire de la partie:

Sommaire:

Première période

1-La Tuque: Noreau 2.33

2-St-Tite: St-Pierre 5.48

3-La Tuque: R. Lortie 10.00

4-La Tuque: Capano 14.58

5-La Tuque: Noreau 18.09

6-St-Tite: Groleau 19.38

7-St-Tite: Groleau, Bouchard, R. Lortie 19.38

Deuxième période

7-St-Tite: St-Pierre 1.38

8-St-Tite: R. Perron 6.32

9-St-Tite: L. Heureux 12.51

10-St-Tite: P.A. Damphousse 15.24

11-La Tuque: Bouchard 15.58

12-St-Tite: Trotter 18.19

Pun.: aucune.

ARRÊTE VITE le MAL DE TÊTE ASPIRIN

NOTRE SPECIAL DE 20% de REDUCTION sur tous nos HABITS ET PALETOTS SE CONTINUE CETTE SEMAINE LAMBERT & CLOUTIER 1048, rue Champflour Téléphone: 4-8959

L'équipe de Pollock menait 2-1 quand Sibby Munday met fin aux hostilités — Skinner et Zorica attaquent Munday

(Par GERRY MCDEVITT, de la Presse Canadienne)

Montréal, (PCF) — Une joute de hockey junior entre les Canadiens de Montréal et les Cubs de Hamilton a dégénéré en fracas hier soir dans la deuxième période et l'arbitre a suspendu la partie parce qu'il avait peur "que quelqu'un se fasse tuer".

L'arbitre Sibby Munday a jugé que la partie "était hors de contrôle" et il a renvoyé les deux équipes à leurs vestiaires à 5.44 de la deuxième période, alors que le compte était 2-1 en faveur des Canadiens.

Munday a rapporté avoir été bousculé par Jim Skinner, l'instructeur des Cubs et avoir été ensuite terrassé par Joe Zorica, un allier gauche de Hamilton, qui a été sévèrement puni.

Skinner a été escorté hors de l'Auditorium de Verdun par la police. L'instructeur a par la suite présenté une version différente de celle de Munday de toute l'affaire.

Au téléphone, il a déclaré à un représentant de la Presse Canadienne: "C'est lui qui m'a frappé; je ne lui ai pas touché. Je n'ai pas levé les mains au-dessus de la tête durant tout l'argument".

Skinner a déclaré que le chahut a commencé lorsqu'il a averti Munday, par l'intermédiaire du capitaine des Cubs que les juges de lignes manquaient des hors-jeux.

"J'ai demandé à Dietrich de lui dire qu'il avait le droit de juger des hors-jeux et qu'il était de son devoir de le faire. Je crois bien lui avoir dit qu'il était partial aux Canadiens".

Plus tôt, dans la chaleur de l'abercération, on avait rapporté que l'incident avait éclaté parce que Zorica avait protesté contre le fait que l'arbitre jugeait des hors-jeux.

La joute était une partie régulière de calendrier mixte entre les ligues junior A de l'Ontario et du Québec.

L'escarmouche s'est déroulée en présence d'une faible assistance — environ 250 amateurs à l'Auditorium de Verdun. Les spectateurs ont manifesté à grand bruit, mais ne sont pas descendus sur la glace et les joueurs du Canadien se sont tenus en dehors de la mêlée.

Skinner a dit qu'après avoir été accusé de partialité, Munday patina jusqu'au banc du Hamilton et déclara à l'instructeur qu'il avait une minute pour retirer sa remarque.

"Je déclarai que je ne la retirerais jamais et nous commençâmes à discuter nez à nez. Si Munday prétend que je l'ai bousculé, il doit avoir mal interprété l'incident".

Skinner a également nié que Zorica ait projeté Munday sur la glace.

Il y avait beaucoup de joueurs entassés autour du banc. Munday a pu être poussé, mais il poussait aussi fort lui-même.

"Et si un joueur l'avait frappé, il n'aurait certainement pas quitté l'arène sur ses pieds".

Munday a qualifié "d'inconduite grossière" l'action de Skinner; il a ajouté que l'instructeur des Cubs avait eu un langage abusif même durant la première période, alors qu'un incident grave n'est survenu. C'est dans cette période que tous les buts — trois ont été comptés.

C'est dimanche prochain à la Bâtisse Industrielle qu'aura lieu le grand tournoi de tennis sur table pour les championnats de la Vallée du St-Maurice. Trois compétitions seront en liste.

1.— Le simple masculin "fermé" aux résidents seulement de la Vallée, sous les villes Shawinigan, Cap-de-la-Madeleine, Louiseville, Grand-Mère et Trois-Rivières. Ce tournoi débutera à 1 h de l'après-midi.

2.— Le simple masculin "ouvert" à tous les joueurs de la province.

3.— Le simple féminin "ouvert" à toutes les dames de la province. L'inscription sera de \$0.50 par tournoi.

Un joueur de la Vallée du St-Maurice pourra s'il le désire participer aux deux rencontres des simples.

De Montréal nous verrons les joueurs suivants: Paul Bélanger, Jacques Poulin, Louise et Hugues Parent, Denise Lebrun, Yvon Barrette, Roger Robillard, Yvon Talbot.

De la Vallée du St-Maurice les favoris seront Jean Beaubien, Jean Alarie, Marcel Bornais, Viateur Barel, Clément Boisvert, Pierre Desrochers, Denis Pagé, Denise Lamarre, M. L. Durand, M. J. Martineau, etc.

Les inscriptions pourront être données à Robert Héon pour le Cap, à Clément Boisvert à Shawinigan, à Pierre Desrochers à Louiseville et à Yves Lamarche pour Trois-Rivières ainsi qu'à Denise Lamarre.

Une invitation toute spéciale est lancée aux joueurs de la Ligue des Étudiants.

Le soir à 8 heures débiteront les finales. L'entrée sera libre aussi bien dans l'après-midi que dans la soirée.

Dans la classe senior, Berkly Dufour a gagné la descente et le slalom pour remporter le combiné. Par ce gain il remporte le trophée Dr. A. Sanfona pour une deuxième année consécutive ainsi que les trophées Hôtel De La Salle et Bruno Robert. Robert Maurais et Richard Beaulieu ont démontré une belle performance à leur rival en se classant deuxième et troisième respectivement.

Henri St-Pierre remporta la descente et le combiné et s'est emparé du trophée Wilfrid Trahan. Carlo Juhani gagne le slalom et se classe deuxième dans le combiné.

Dames senior

	Des	Sla	Tot
Mme Onil Dery	26.6	45.5	72.1
Mme M. Plourde	36.1	51.0	87.1

Dames junior

	Des	Sla	Tot
H. Letourneau	33.6	56.4	90.0
E. Letourneau	33.3	61.0	94.3

Senior

	Des	Sla	Tot
B. Dufour	21.7	32.8	54.5
R. Maurais	22.6	34.0	56.6
R. Beaulieu	23.6	34.7	58.3

Election au Club Alouette Inc.



Le club de chasse et pêche Alouette Inc. a tenu son assemblée annuelle, hier soir, à la demeure de M. Adélard Sévigny. Après les souhaits de bienvenue de la part du président Waddah Aboud et lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente par le secrétaire-trésorier Wilfrid Caron, les membres furent invités à se choisir un nouveau bureau de direction pour la saison 1954. Pour terminer la soirée, trois films intéressants sur la chasse et la pêche furent présentés, une courtoisie de Nash Motors par l'entremise de M. Bruno Quessy. M. Charles-Edouard Lamothe agissait comme projectionniste. La direction remercie MM.

Quessy et Lamothe de même que M. Sévigny. Sur la photo, nous remarquons de gauche à droite: MM. Lorenzo Caron, directeur; Adélard Sévigny, président honoraire; Wilfrid Caron, secrétaire-trésorier; Armand Martel, élu président; Waddah Aboud, vice-président; Paul Lambert, directeur; Georges-Etienne Bourbonnais, directeur. Deuxième rangée, même ordre: MM. Bernard Bégin, directeur; C.-E. Lamothe, Bruno Quessy, V. Godbout, Jean Caron, assistant-secrétaire; Armand LeGendre, Fred Farley, Marcel Auger, Jean LeBlond, François Bourbonnais et Maurice Tardif. (Photo, Le Nouvelliste).

Dans la Ligue Jr "C" ce soir

Ce soir, à 8 hres, au Parc des Pins, la Ligue Junior "C" de l'O.T.J. présentera une partie de hockey.

A cette occasion, le Ste-Marguerite de Louis-Georges Boulard viendra rendre visite au St-François-d'Assise de Jean-Léon Masse.

Le Ste-Marguerite installé sur un pied d'égalité avec le St-François tentera de gagner, ce qui le placera ex-aequo avec les clubs De-La-Salle et Collège Séraphique, qui ont chacun quatre points. Dans les buts, Guy Trudel défendra son poste avec le brio qu'on lui connaît. Réjean Robert, le premier compte du club sera étroitement surveillé et nul doute que les Champagne, Furlant, un rapide patineur, St-Onge, Marcel Jacques, Marcel Lamarre, Jules Ouellette, Boulard et autres donneront le meilleur d'eux-mêmes en vue de donner une intéressante exhibition.

Pour le St-François-d'Assise, Champoux, sera dans les buts. A la défense Gilles Fortin sera secondé par René Lacerte, Lefebvre et Plourde. A l'avant Paul Tapp, Tel. Tapp, Wilson Desmarais, Vianey Croteau, Gilles Lamothe, Jacques Lebel, J.-M. Berthiaume et autres sauront défendre avec succès leurs couleurs.

Les amateurs sont invités à assister à cette joute qui promet de fournir du jeu intéressant.

Importante joute au Colisée ce soir

Ce soir à 7 h. au Colisée, les clubs Cordonnerie Royale et Arts et Métiers en viendront aux prises, dans une joute régulière de la Ligue Midget du Cap.

Cette partie est importante pour les deux équipes. Arts et Métiers détient actuellement la première position, un point d'avance seulement sur la Cordonnerie Royale.

Les instructeurs Jean-Louis Sévigny de la Cordonnerie Royale et Clément Roberge du club Arts et Métiers ont confiance de triompher.

LOUEZ UN ... ROYAL

aussi "UNDERWOOD"

Taux spéciaux pour les étudiants

• Tout pour le bureau

JEAN BANVILLE

Coin Notre-Dame et St-Georges

Téléphone 5-4771

Les skieurs de Trois-Rivières Polins sportifs du Cap-de-la-Madeleine

Le Trois-Rivières Ski Club sera fortement en relief au cours de la prochaine fin de semaine dans le domaine de ce sport national. En plus de recevoir la visite de quatre moniteurs de l'équipe volante Dow-Kingsbeer, qui donneront gratuitement des leçons de ski aux membres du club local, une équipe de cinéastes de la même compagnie viendra filmer les activités du Cap aux Cornières, pour ensuite les offrir au grand public par le réseau de télévision. C'est une heureuse coïncidence, étant donné que le Trois-Rivières Ski Club fêtera la semaine prochaine son trentième anniversaire de fertile existence.

Nous croyons que ce sera la première fois qu'un programme de télévision originaire de Trois-Rivières. Cet événement viendra ajouter à l'excellente publicité que nos skieurs ont fait rayonner sur notre ville, tant par les exploits de ses vaillants athlètes que par le bon renom de son organisation purement amateur.

Les activités des différents centres de ski de notre province seront télévisées au cours de l'hiver. La majeure partie concerne naturellement les endroits commercialisés, puisqu'ils sont maintenant presque tous. Notre ville offre un aspect différent par le fait que les adeptes de ce sport peuvent se livrer à leurs exercices à cinq minutes du centre de la ville, ayant à leur disposition

grâce au travail bénévole des directions successives, sinon des côtes très prononcées, du moins des pentes de pratique excellentes, un monte-pente, ainsi qu'un tremplin, qui malgré sa dimension, a produit des champions canadiens. L'équipe volante Dow-Kingsbeer sera composée de quatre moniteurs qualifiés de l'Alliance canadienne: Guy de Passillé, Raymond Lanté, Philippe Loth et Chris Gribbin. Ce dernier est un ex-moniteur de l'Université de Montréal et est actuellement secrétaire de l'Alliance.

Comme nous le disions déjà, les cours aux membres seront donnés de 2 à 5 heures, samedi après-midi, pour reprendre aux mêmes heures dimanche.

Pour participer aux leçons qui seront données par les quatre moniteurs mentionnés plus haut il faut absolument être membre en règle du Club de Ski. Les membres de clubs de ski de la région sont cordialement invités à venir prendre des leçons de ces experts en la matière.

Tous les intéressés devront s'inscrire sans délai en ajoutant leur nom sur une liste présentée au chalet du Club de Ski ou encore en donnant leur nom aux membres de l'exécutif du Club.

Une invitation spéciale est faite aux sauteurs qui ont brillé par leurs exploits, ces années dernières de se rendre dimanche après-midi pour la joute.

Une invitation spéciale est faite aux sauteurs qui ont brillé par leurs exploits, ces années dernières de se rendre dimanche après-midi pour la joute.

St-Marc blanchit Riopel 7-0 et Ste-Croix bat Doyon par 3 à 2

Shawinigan, 19 — Un intéressant programme double, dimanche après-midi, dans la Ligue Intermédiaire "A" des Loisirs de Shawinigan, a vu le Saint-Marc blanchir le Riopel par 7 à 0, cependant que la Sainte-Croix a disposé du Doyon d'une joute contestée, au score de 3 à 2.

Jean-Marie Matteau a dirigé l'attaque des vainqueurs avec 4 francs buts. Larose a réussi deux buts, ainsi que deux assistances. Bill Giggey, malgré cette avalanche de buts, a joué une bonne partie dans ses filets, mais il a été débordé. Quant à Grenier, il a été solidaire dans ses filets, et ses joueurs lui ont accordé une protection imperméable.

La partie a été passablement rude, et les arbitres R. Vincent et Clouis Hénault ont distribué plusieurs punitions.

Voici le sommaire de la joute:

Première période

St-Marc, Larose (René Bragagnolo) 10.10

Deuxième période

St-Marc, Larose (Dupont) 3.50

St-Marc, Matteau 14.31

Punitions: Matteau, Arguin, mineure et mauvaise conduite, Paquin, Dupont, Régis et Bragagnolo.

Troisième période

St-Marc, Matteau (Turgeon) 0.55

St-Marc, Matteau 16.07

St-Marc, Turgeon (Réal Bragagnolo) 16.50

St-Marc, Turgeon 19.59

Punitions: Doré, Racine, René Bragagnolo, Doré, Racine.

Dans l'autre joute, c'est un but de Bastarache, aidé de Perreault, à la fin de la 3e période, qui a donné la victoire à Sainte-Croix. Sainte-Croix avait pris les devants et menait 2-0, grâce à des buts de Déziel et Beaumier, quand Vandromini et Pronovost complétèrent successivement pour le Doyon.

Les cerbères Lacerte et Beaudois se sont livrés un duel contesté dans leurs filets respectifs. Cette joute a été marquée de dix punitions.

Voici le sommaire de la partie:

Première période

Sainte-Croix, Déziel (Lalancette) 3.10

Punitions: Rémi Vincent, Hogue, Rémi Vincent, Roger Vincent.

Deuxième période

Sainte-Croix, Beaumier 3.35

Doyon, Vandromini 11.58

Doyon, R. Pronovost (Rémi Vincent) 15.12

Punitions: Moreau, Gagnon, D. Vincent, Roy, Hogue.

Troisième période

Sainte-Croix, Bastarache (Perreault) 14.58

Punitions: M. Pronovost, Gagnon.

Ste-Famille Pee-Wee 3 St-François-Xavier 1

Cap-de-la-Madeleine (DNC) — Dans une partie régulière de la Ligue Pee-Wee de l'O.T.J. des Trois-Rivières, le Ste-Famille piloté par Rosaire Sauvageau a vaincu le St-François-Xavier au compte de 3 à 1 alors que Jacques Demondehère fut la grande étoile avec deux buts. Il récolta la première étoile tandis que Hébert avec un point et une assistance obtint la seconde. Le fameux gardien de buts Roger Sauvageau par ses arrêts merveilleux mérita la troisième.

Voici le sommaire:

Première période

1—Ste-Famille: A. Hébert 4.05

Pun.: Gélinas, J. J. Dumas.

Deuxième période

2—Ste-Famille: Demondehère 7.40 (Hébert)

Pun.: Neault, Drew.

Troisième période

3—St-Frs-Xavier: Guy 3.05

4—Ste-Fam: Demondehère 11.40

Pun. aucune.

"PIT MAINDEFER"

Ca c'est un beau geste, mon Pit!

GIN GENEVA BEAU GESTE

Le "beau geste" est de tradition chez les Canadiens — Faites de BEAU GESTE une tradition. C'est un vrai gros gin!

QUEBEC DISTILLERS LIMITED, VALLEYFIELD

BRADING

SOYEZ À LA PAGE - DITES

La bière moderne pour les goûts modernes... toujours douce, jamais amère comme l'étaient les bières d'autrefois

LA BIÈRE À LA saveur parfaite

Tournoi de badminton les 22, 23 et 24 janvier à Shawinigan



L'incident Maurice Richard-Clarence Campbell est maintenant réglé à la satisfaction des deux parties. Toutefois, il est bon de revenir sur le sujet et de souligner l'importance d'une telle polémique. Le journaliste Vipond du Globe & Mail de Toronto et Charlie Conacher, député fédéral, ancienne étoile de la N.H.L. sont d'avis que Richard avait pleine liberté d'exprimer son opinion.

D'ailleurs, lors de notre récent voyage à Toronto, les sportsmen de l'endroit qui sont probablement ceux qui détestent le plus Richard parce qu'il est un vrai "poison" contre les Leafs, ont pour la plupart appuyé l'article de St-Georges approuvé par le Rocket.

Gordie Campbell du Toronto Star, tout en admettant que la déclaration avait du bon, fit remarquer que Campbell avait beaucoup travaillé pour les Leafs, depuis qu'il avait succédé à Red Dutton. C'est grâce à Campbell qui battait la ferme auprès des gouverneurs, s'il y a maintenant des joutes d'étoiles annuellement... C'est aussi Campbell qui se fit le porte-parole des joueurs auprès du gouvernement fédéral et de l'association de la N.H.L. pour qu'un fonds de pension soit établi. Ainsi, tout joueur ayant évolué durant 10 saisons dans la N.H.L. a droit à partir de 45 ans, de recevoir mensuellement un certain montant d'argent soit environ \$95.00 et cela jusqu'à sa mort.

L'on accuse nombre de fatalités dans les sports, spécialement la boxe, le football, le soccer, le hockey, la lutte et autres mais il arrive rarement qu'un athlète qui fait le lever des poids trouve la mort en pratiquant son sport favori. C'est pourtant ce qui est arrivé en fin de semaine à Jean-Roch Pellerin de Warwick. Ce sportif de la rive-sud était couché sur le plancher et tentait de faire un développé sur le dos avec un haltère de 25 lbs. La boule de l'haltère s'est détachée pour lui tomber sur la tête. Pellerin s'est immédiatement fait broyer la tête sous ce poids.

Bonne fête à M. Rosaire Belleville, industriel de Ste-Anne-de-la-Pérade qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance.

Dans la Ligue des Etudiants

Quatre clubs se partagent l'honneur de la première place dans la ligue des étudiants au tennis sur table.

Le S.T.R. no 1, le S.T.R. no 2, le D.L.S. et le Tech ont tous remporté 4 victoires en 5 joutes. Cédule pour cette semaine: Arts M. vs STR 1: mardi; Papet 1 vs STR 2: mardi; Papet 2 vs Tech 1: samedi; Tech 2 vs DLS: samedi.

L'équipe Lemay défait l'équipe Simard

Shawinigan. — Les employés des magasins A. & P. ont eu, la semaine dernière, un bonspil de curling. L'équipe composée de Mlle Claire Fortin et de MM. J.-P. Lavigne, R. Houde et ayant pour skip M. Marcel Lemay, a défait l'équipe qui avait pour skip M. Gaston Simard.

Pour la circonstance, les clubs prenant part au bonspil étaient les hôtes du club de Shawinigan.

Pour le championnat de la ville - Deux sections dans le tournoi

Shawinigan, 18. — Le tournoi de badminton pour la ville de Shawinigan aura lieu les 22, 23 et 24 janvier de ce mois. Comme dans le passé le tournoi est divisé en deux parties: Section "A" et "B". Les compétitions dans chaque section seront: doubles pour dames; doubles pour hommes; doubles mixtes; simples pour dames; simples pour hommes.

Les tournois "B" sont limités à ceux qui n'ont jamais joué dans les tournois régionaux en dehors de Shawinigan et qui n'ont jamais gagné un tournoi à Shawinigan. Chaque joueur a droit d'entrer dans un maximum de trois compétitions, soit dans la section "A" ou "B".

Le comité du tournoi se réserve le droit de juger la classification de chaque entrée.

Frais d'admission: \$1.00 par personne pour la première entrée et \$0.50 pour chaque entrée supplémentaire. Le droit d'entrée du concurrent et de son invité à la danse du badminton, qui aura lieu au "Salon Français" du Château de la Mauricie, samedi soir le 23 janvier.

Cédules des parties: les préliminaires seront jouées à la "Salle Paroissiale St-Mar" et à l'Ecole St-Jacques, à 7 h 30 p.m. Les finales commenceront à 8 h 30 p.m., samedi après-midi le 23 janvier. Si nécessaire les préliminaires seront annulés.

Shawinigan Jr "B" et Frontenac ont annulé hier à Québec 2 à 2

Québec (Spécial). — Au cours de la plus spectaculaire partie de hockey disputée cette saison dans l'association Junior "B" de Québec, les clubs Frontenac de Québec et Shawinigan ont annulé au pointage de 2 à 2.

Bill Ayotte, prolifique compteur du Shawinigan a été merveilleux lorsqu'il a réussi le premier but des siens dans la période initiale.

Rousseau et Villemure enregistrent les buts du Frontenac au milieu de la troisième période avant que Pierre Rochefort réussisse à éviter la défaite du Shawinigan en comptant avec l'aide de Richer à 16:05 minutes.

Sur la fin de la partie, alors que Richer était au pénultième, le coach du Frontenac remplaça son cerbère par un 6e avant. Claude Dufour, de retour avec Shawinigan après avoir manqué les trois dernières joutes, a sauvé la situation en bloquant au moins trois lancers qui paraissaient être des buts assurés.

Riopel Auto Springs fera face ce soir à la Taverne Chez Paul

Shawinigan, 19. — Une joute très importante est ce soir au programme de la Ligue Intermédiaire A du comité des Loisirs de Shawinigan Falls.

En effet, le Riopel Auto Springs pourrait, ce soir, en disposant de la Taverne Chez Paul, faire un gain considérable et monter en deuxième position, à un seul point de son adversaire de ce soir.

Malgré la défaite subie dimanche aux mains du Nettoyage Moderne, le Riopel est confiant de terminer la saison en première position du circuit de Jean-Paul Gignac, Bill Giggay, ancien cerbère des Cataractes de Shawinigan, de la Ligue Senior du président Suter, et aussi ancien gardien de buts du club Des Forges, de Trois-Rivières, a signé son contrat pour

Cédule de l'Ass. Junior B de Québec

Shawinigan, 19. — Voici la cédule que joueront les clubs de l'Association Junior "B" de Québec Inc., dont fait partie le Shawinigan et le Grand-Mère, d'ici la fin de la saison:

21 janvier (jeudi): Shawinigan: Grand-Mère vs Shawinigan	Colisée: Lévis vs Victoria	Colisée: Montmagny vs Frontenac
24 janvier (dimanche): Montmagny: Frontenac vs Montmagny	Shawinigan: Lévis vs Shawinigan	Grand-Mère: As vs Grand-Mère
25 janvier (lundi): Colisée: Lévis vs Frontenac	Colisée: Shawinigan vs As	27 janvier (mercredi): Grand-Mère: Shawinigan vs Grand-Mère
30 janvier (samedi): Colisée: Victoria vs As	Colisée: Montmagny vs Lévis	31 janvier (dimanche): Montmagny: Grand-Mère vs Montmagny
Shawinigan: Victoria vs Shawinigan	1er février (lundi): Colisée: Frontenac vs Lévis	Colisée: Shawinigan vs Victoria
4 février (jeudi): Shawinigan: Montmagny vs Shawinigan	5 février (vendredi): Colisée: Victoria vs Lévis	Colisée: Grand-Mère vs As
7 février (dimanche): Shawinigan: As vs Shawinigan	Grand-Mère: Montmagny vs Grand-Mère	8 février (lundi): Colisée: As vs Frontenac
Colisée: Shawinigan vs Lévis	12 février (vendredi): Colisée: Frontenac vs As	Colisée: Montmagny vs Victoria
14 février (dimanche): Grand-Mère: Lévis vs Grand-Mère	Montmagny: As vs Montmagny	15 février (lundi): Colisée: Victoria vs Frontenac
Colisée: Grand-Mère vs Lévis		

Inauguration de la Ligue Interscholaire à Grand-Mère



Samedi après-midi, au collège Lafleche, à Grand-Mère, avait lieu l'inauguration de la Ligue Interscholaire. La joute a été ouverte par un représentant de la Commission scolaire de Grand-Mère, M. Martial Millette. Sur cette photo, on remarque aussi le R. F. Julien, de l'Ecole Supérieure du Sacré-Coeur de Shawinigan et le R. F. Pierre-Alphonse, le responsable des clubs. Au cours de la joute, les As ont annulé 3 à 3 contre le Royal. (Photo, Le Nouvelliste, par Studio Gagné).

St-François-d'Assise Juvenile triomphe du St-Philippe 5 à 3

Les Coqs du Bar-B-Q de Georges Rancourt sont installés temporairement en quatrième position par suite de leur victoire de 3 à 2 sur le St-Louis de Claude Germain, hier soir. Le trio formé de Claude Vaugeois, Claude Déziel et Claude Lacroix, s'est de nouveau signalé dans la victoire de leur club, hier soir. Le premier club à compter fut le St-Louis par l'entremise de Jean Cloutier mais Vaugeois égalisa les chances 1 à 1 sur des passes de Déziel et Lacroix. Dans la seconde reprise, Gaston Trudel mit le St-Louis en avant 2 à 1 mais de nouveau, Raymond Lalche égalisa les chances 2 à 2 avec l'aide de Turbide. Dans le dernier quart, Claude Lacroix accepta une passe de Vaugeois pour prendre le cerbère Dufour en défaut et donner une victoire de 3 à 2 aux hommes de Rancourt.

Claude Dufour, le cerbère des perdants a été la vedette de cette joute.

SOMMAIRE
Première période
1—St-Louis, Cloutier, 1.02
2—Bar-B-Q, Vaugeois, (Déziel, Lacroix), 12.41
Pun: Plante.
Deuxième période
3—St-Louis, Trudel, 5.41
4—Bar-B-Q, Lalche, (Turbide), 14.28
Pun: Aucune.
Troisième période
5—Bar-B-Q, Lacroix, (Vaugeois), 13.43
Pun: Lemire, Cloutier, (mineure et mauvaise conduite), Lalche, Guy Rochefort y est allé de quatre buts pour conduire le Kitcher à une victoire facile sur le St-Marguerite au compte de 5 à 1. Ces buts ont été enregistrés dans les deux premières périodes et aucun ne fut réussi par

les vainqueurs dans la troisième reprise. Claude Després enregistra deux buts tandis que Normand Vigneau et Yvon Boivert réussirent les autres.

René Bédard réussit l'unique but des perdants dans la dernière période sur une passe de St-Onge et Ricard.

SOMMAIRE
Première période
1—Kitcher, Rochefort, (Thibodeau), 3.12
2—Kitcher, Després, (Roy), 6.18
3—Kitcher, Rochefort, (Cormier), 12.21
4—Kitcher, Rochefort, (Pleau), 13.27
Pun: Landry, Desaulniers.
Deuxième période
5—Kitcher, Després, (Roy), 3.41
6—Kitcher, Boivert, (Gagnon), 5.19
7—Kitcher, Vivier, (Boivert), 9.11
8—Kitcher, Rochefort, (Thibodeau), 11.08
Pun: Benoit-St-Onge, (Maj), Powers (Maj), Toutant-arpentier.
Troisième période
9—St-Marguerite, Bédard, (St-Onge, Ricard), 11.11
Pun: Després, Bédard, Carpentier, Boivert.

Deux buts dans la troisième période par Denis Bacon qui compléta le but vainqueur et un autre par Jacques Laquerre ont donné une victoire de 5 à 3 au St-François sur le St-Philippe de Pete Gauthier.

Dans la première reprise, les deux clubs comptèrent un but. Tout d'abord Ray Boivert ouvrit le pointage en déjouant Duguay sur des passes de Malone et Millette. Une minute plus tard, Ray Simard prit les passes de Guy et Daigle pour égaliser les chances 1 à 1.

Dans la deuxième chaque club y alla de deux buts. Maurice Plourde et Claude Vermette ceux des vainqueurs tandis que Jacques Daigle et André Guy ceux des perdants.

André Guy a augmenté son avantage en première place en réussissant hier soir un but et deux assistances.

SOMMAIRE
Première période
1—St-François, Boivert, (Malone, Millette), 10.34
2—St-Philippe, Simard, (Guy, Daigle), 11.27
Pun: Aucune.
Deuxième période
3—St-François, Plourde, (Boivert), 1.03
4—St-François, Vermette, (Provencher), 9.17
5—St-Philippe, Daigle, (Guy), 10.21
6—St-Philippe, Guy, (Daigle), 10.58
Pun: Aucune.
Troisième période
7—St-François, Bacon, (Laquerre), 13.06
8—St-François, Laquerre, (Boivert), 14.11

Shawinigan perd 7 à 2 à Montmagny

Shawinigan, 19.—Le Shawinigan Junior B, qui avait connu de magnifiques succès dans la Ligue Provinciale Junior B de Québec, maintenant dissoute, a subi une deuxième défaite consécutive, dans l'Association Junior B de Québec, dont il fait maintenant partie.

Le Shawinigan Junior B a été battu 7 à 2 par le Montmagny, devant 2,000 spectateurs, à Montmagny. Gilles Trudel, le président du club, n'était guère de bonne humeur, hier, quand il nous a donné des détails sur la joute. "Nous avons scoré deux buts, au début de la joute, pour prendre les devants. Puis Gignac est tombé sur la rondelle, et immédiatement, les arbitres Turcotte et Simard ont cédé aux pressions du Montmagny et accordé un lancer de punition. Ce fut le premier but des visiteurs. Alors que le compte était 2 à 2, nos gars ont scoré un but comme on n'en voit pas souvent d'aussi évident, mais le but a été refusé. Sur la fin de la joute, DiTomasso a reçu une punition de dix minutes, pour mauvaise conduite. Ayotte a reçu une punition de quatre minutes et Gignac a été envoyé au pénitencier. Alors qu'il restait 8 minutes à jouer, le Montmagny menait 3-2, et, avantage par les punitions du Shawinigan, il a pu scoré 4 autres buts. Mais nous aurons nous aussi l'occasion de recevoir le Montmagny dans 15 jours. Nous avions été avertis par les autres clubs que gagner une partie, à Montmagny, était impossible, mais il nous fallait pour le croire nous y rendre. Maintenant, nous le savons."

Voici les positions des clubs:
G. P. N. Pour.
Montmagny 16 3 3 795
Shawinigan 13 4 1 750
Frontenac 12 6 2 650
Grand-Mère 7 9 0 368
Lévis 5 12 0 333
As 5 12 2 277
Victoria 4 12 2 277

Le Rest Caron joue à St-Narcisse ce soir

Le club de hockey du Restaurant Caron de notre ville, se verra visiter la puissante équipe de St-Narcisse, ce soir à 8 heures.

Le gérant Jules Caron est confiant de voir ses protégés triompher des Monarchs de St-Narcisse.

Le club de hockey du Restaurant Caron de notre ville, se verra visiter la puissante équipe de St-Narcisse, ce soir à 8 heures.

Le gérant Jules Caron est confiant de voir ses protégés triompher des Monarchs de St-Narcisse.

Le club de hockey du Restaurant Caron de notre ville, se verra visiter la puissante équipe de St-Narcisse, ce soir à 8 heures.

Le gérant Jules Caron est confiant de voir ses protégés triompher des Monarchs de St-Narcisse.

Dernier programme régulier de la Ligue de ballon-panier de la Cité

La Ligue de ballon au panier de la Cité du président Billy Jones, présentera ce soir son dernier programme régulier de la saison alors que deux équipes, Radisson et Dominos batailleront pour s'emparer exclusivement de la première position.

Les joutes seront disputées à la Bâtisse Industrielle au parc de l'Exposition et promettent de fournir du jeu intéressant et des fins spectaculaires.

Dans la première partie à l'affiche à 7 h 30 p.m., les Alouettes qui n'ont pas encore été capables de remporter une seule victoire en 11 rencontres, visiteront le Radisson de Dick Blackstead, le champion de 1952-53. Le Radisson qui a subi une défaite de 47-45 contre les Dominos la semaine dernière, après une série de victoires, entend triompher afin de protéger sa première position. De son côté, les Alouettes qui ont de soli-

des joueurs des plus malchanceux comptent bien terminer leur calendrier par un gain et feront l'impossible pour gagner.

La deuxième joute débutera à 9 heures p.m. et mettra aux prises les As et les Dominos. Si les Dominos gagnent et le Radisson réussit à vaincre les Alouettes, ces deux clubs se trouveront encore ex-aequo en tête du circuit.

Une défaite du Radisson ou des Dominos enverra le perdant en deuxième place du classement final.

Les éliminatoires débuteront mardi prochain, le 26 janvier. Voici le classement des clubs après 11 joutes disputées à date:

	G	P	PP	PC	Pts
Radisson	8	3	558	491	16
Dominos	8	3	572	496	16
As	6	5	538	553	12
Alouettes	0	11	455	575	0

Cinquième victoire consécutive du Séminaire au compte de 7 à 3

Le Séminaire dirigé par M. l'abbé Réal Mercier a remporté sa cinquième victoire de la saison, dimanche p.m., au compte de 7 à 3 contre le Collège Séraphique.

Cette joute de la ligue Junior a donné lieu à du jeu enlevé et les joueurs de M. l'abbé Mercier ont eu l'avantage du jeu presque durant toute la joute. N'eût été la belle tenue de St-Arnaud, dans les buts des perdants, le Séminaire l'aurait emporté par un compte plus élevé.

Marcel Beauchemin, le capitaine du club du Séminaire a dirigé l'attaque des siens en y allant de quatre buts, en plus d'exceller sur la défensive. Bastarache, Milot et Dolbec furent les autres compteurs.

Pour les protégés du R. P. Héroux, Delorme, Langlais et Roy trompèrent la vigilance du gardien de buts Bourbeau, des vainqueurs.

Au cours de la joute, l'arbitre Martial Bastien dut se retirer du jeu pour blessure, qui nécessita trois points de suture. L'autre officiel, Jean-Paul Proulx, termina la joute.

SOMMAIRE
Première période
1—Séraphique, Roy, 3.21
2—Séminaire, Beauchemin, (Dolbec-Millette), 10.19
3—Séraphique, Delorme, (Mitchelson)
Pun: Morin, Lemay, Beauchemin, Leblanc, Desaulniers.
Deuxième période
4—Séminaire, Milot, (Bastarache), 1.23
Pun: Morin, Jacob (Match).

Troisième période
5—Séminaire, Beauchemin, (Leblanc), 2.29
6—Séminaire, Beauchemin, (Dolbec), 3.16
7—Séminaire, Dolbec, (Bastarache), 10.27
8—Séraphique, Langlais, (Perreault), 12.20
9—Séminaire, Bastarache, (Bilodeau), 15.12
10—Séminaire, Beauchemin, (Leblanc), 17.11
Pun: Morin, Mitchelson, Lamy, Robitaille, Lamy.

Un but de Déziel au commencement de la troisième période a donné lieu à une joute nulle de 2-2 entre le Collège Séraphique et le De La Salle, à cet endroit.

Les deux cerbères St-Arnaud, du Séraphique et Bélisle ont brillé dans leurs filets respectifs.

Hébert compta l'autre but des hommes de Gaby Alain dans la période initiale.

Georges Saint-Cyr a pris la vedette chez les perdants.

A la fin de la 2e période, les deux clubs étaient égaux.

Allan Webb assura la victoire de son équipe en prenant le du lancer de Piccinni et complètement le cerbère Sherriff compléta le point seconds avant la fin de la joute.

George Hough a aussi brillé avec deux francs buts et Pagé avec deux assistances.

Georges Saint-Cyr a pris la vedette chez les perdants.

A la fin de la 2e période, les deux clubs étaient égaux.

Allan Webb assura la victoire de son équipe en prenant le du lancer de Piccinni et complètement le cerbère Sherriff compléta le point seconds avant la fin de la joute.

George Hough a aussi brillé avec deux francs buts et Pagé avec deux assistances.

Georges Saint-Cyr a pris la vedette chez les perdants.

A la fin de la 2e période, les deux clubs étaient égaux.

Allan Webb assura la victoire de son équipe en prenant le du lancer de Piccinni et complètement le cerbère Sherriff compléta le point seconds avant la fin de la joute.

George Hough a aussi brillé avec deux francs buts et Pagé avec deux assistances.

Georges Saint-Cyr a pris la vedette chez les perdants.

550 CHLN 1000 WATTS

Aujourd'hui

12.00—NOUVELLES (Armée)
12.05—Dépêche
12.30—Orgue Populaire
12.55—NOUVELLES (Ricard St-
Véran)
1.00—ECHO de la disquette
1.30—Sombro Y maracas
1.55—NOUVELLES
(Service Taxi)
2.00—Demandes Spéciales
2.55—NOUVELLES
3.00—Mélodies ou Chansons
3.30—La Fête Continue
4.00—NOUVELLES DE DEMAIN
(Walter Bibeau)
4.05—Ballades Américaines
4.55—NOUVELLES
(G. Cossette Engr.)
5.00—Quoi de Neuf
5.30—Ranch 550
6.00—RADIO JOURNAL
(Talon Liée)
6.10—Intermède
6.15—NOUVELLES SPORTIVES
6.25—Ce soir à la télévision
(St-Maurice Musique T.V.)

6.30—Radio Chansons Dow
6.45—Musique du Souper
7.00—Radio Sacré-Coeur
7.15—Heure du Trio
7.30—Isidore (Le Nouvelliste)
7.35—Concert de Fanfare
8.00—Les Plus Belles Voix
8.30—Ding! Dang!
8.55—NOUVELLES
9.55—NOUVELLES
(Frank Spéard)
10.00—ICI l'on Danse
10.55—NOUVELLES
(Landry Lumber)
11.00—BONSOIR LES SPORTIFS
(Molson's)
11.15—ICI l'on Danse
11.30—NOUVELLES
(Hôtel St-Maurice)
11.35—ICI l'on Danse
11.55—NOUVELLES
12.00—Fin des Emissions.

Demain

6.15—Ouverture et horaire
6.20—Intermède
6.30—NOUVELLES
6.55—La Part de la terre
6.55—NOUVELLES

LES PRIX DES DENREES

Les prix des oeufs sont demeurés fermes sur le marché de gros à Montréal, gagnant même un cent en certains cas. L'offre était légère et la demande bonne. Les prix des grossistes aux détaillants étaient inchangés.

Il en était de même pour les prix du beurre et des pommes de terre. Les arrivages ont été hier de trente wagons. Il y eut un retrait et il demeura sur les voies un total de 52 wagons.

On offrait 61 cents la livre pour le beurre du Québec, 92 points.

Lait écrémé en poudre: procédé de pression (en sacs) 954 demer; procédé centrifuge (en barils) 11 demandé.

Voici les prix des denrées agricoles à la fermeture du marché, tels que fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: grosses, 40-41; moyen 37-38; poulette, 34; B 34; C 31. Caisse reçue 229.

Beurre: prix du gros 61½; arrivages courants, Québec, 61; beurre de crémère de première qualité en vrac, 61½; Fromage: blanc de l'Ontario, 34; coloré 34; f.a.b. fromagerie, blanc de l'Ontario, 35½; coloré 35½; f.a.b. Montréal, blanc du Québec 34½; coloré 34½.

Pommes de terre numérotées, petites quantités vendues au prix du gros, Québec, les 75 livres, 85-90; Nouveau-Brunswick, les 75 livres, 87-90; les 75 livres, 1.00-1.05; Ile-du-Prince-Edouard, les 75 livres, 1.00-1.05; les 10 livres, 16-18; les 50 livres, 65-68.

Il y avait offre faible sur les deux marchés à bestiaux de Montréal, hier, et les prix étaient qu'un peu à la baisse.

Les arrivages ont été de 796 bovins, 783 vaches, 303 agneaux et moutons, 222 porcs.

Aucun prix n'a été établi pour les bovins et les porcs.

Les premières ventes de vaches se firent à \$1. et \$2. de moins pour les vaches de lait et 50 cents pour les vaches de chair. Quelques vaches de qualité obtinrent de \$26 à \$27. Des communs se vendirent \$15. Les vaches d'herbe rapportaient de \$13 à \$15.

Les céréales

Le blé a progressé considérablement hier à la Bourse de Winnipeg pendant que les prix des

LES VALEURS BOURSIERES

LE CLUB 550

CHERCHE TOUJOURS UN GAGNANT!

9.00 A. M.

9.40 a.m. CINQ & CINQ
10.10 a.m. BON A CONNAITRE
10.30 a.m. POUR VOUS MADAME

2.00 p.m. DEMANDES SPECIALES
5.30 p.m. RANCH 550
10.00 p.m. ICI L'ON DANSE

Nouvelles à toutes les heures

CE SOIR DING! DANG!

Directement du théâtre Madelon
8 h. 30 p.m.

"550" AU CADRAN

Un jeune homme voit la mort de près

Ste-Eulalie, 15. (D.N.C.) — M. Joseph-Henri Guay, de Ste-Eulalie, a échappé comme par miracle à la mort quand son camion a fait une chute de plus de 25 pieds en bas d'un toit samedi dernier. M. Guay s'en est tiré heureusement avec un choc nerveux et des contusions légères.

M. Guay, qui travaillait dans les chantiers de la Mattawin, était de passage chez lui pour quelques jours, au moment de l'accident. Il se rendait prendre un compagnon de voyage qui avait fait le trajet avec lui.

Le camion a subi des dommages évalués à plus de \$1000. Le Dr Larose de Ste-Raphaël s'est rendu sur les lieux donner les premiers soins au blessé qui se remet à la demeure de ses parents.

REMERCIEMENT

Mme Léona Leonard
M. et Mme Jim May
La famille Herman Lacroix

désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des condoléances à l'occasion du décès de

Monsieur Joseph Lacroix
survenu le 5 janvier 1954 à Peterborough, Ontario

soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, condoléances, services rendus ou assistance aux funérailles.

Procurer-vous un prospectus auprès de votre courtier.

CALVIN BULLOCK Ltd.

Le chômage progresse à Drummondville

Drummondville, 16 (D.N.C.) — Le bureau national de placement et la Commission d'assurance-chômage de la ville de Drummondville ont enregistré pour l'an dernier un surplus de réclameurs sur l'année précédente, selon M. E. R. Sciotte, ce surplus est dû en majeure partie au ralentissement dans les industries du textile.

Voici les chiffres comparatifs pour les deux dernières années:

Reclamations à temps réduits: 1953: 503 — 1952: 365.

Reclamations ordinaires: 2209, 1589.

Reclamations bénéficiaires supplémentaires: 110, 29.

Reclamations postales: 604, 273.

Montant payé en prestations: \$177,242.25 — \$78,087.00.

Personnes placées: 97, 135.

Visiteurs au bureau, 10,353, — 6959.

Nouvelle école à Saint-Paulin

Saint-Paulin, 16. (D.N.C.) — La nouvelle école construite par la compagnie de Construction de Louiseville est maintenant terminée et les élèves en ont pris possession, au début de janvier.

L'ancienne école et ses dépendances seront vendues à l'enchère vu que le sous-sol de la nouvelle école a été aménagé de telle sorte qu'on puisse y renvoyer le combustible nécessaire. Nos commissaires ont décidé d'offrir le charbon.

CHLN TOUS LES SOIRS

DE 7 h. 30 à 7 h. 35

Le Nouvelliste

PARLE A SES LECTEURS

CINQ MINUTES AVEC ISIDORE

C'EST CINQ MINUTES avec vos PARENTS et vos AMIS de la Mauricie et de la Rivière-Sud

Le Nouvelliste

LE AGENT X-9

Frank, je n'ai jamais vu chose pareille; tous les jours ont lancé la balle soit à l'intérieur du parc.

Pensez-vous que cela est dû à la psychologie de cette fameuse huile d'alligator.

Cela se pourrait; mais je pense qu'il peut y avoir quelque chose à l'intérieur de ce bâtiment; nous allons en avoir pour en savoir un peu plus.

Pendant ce temps, dans une petite tour sur le toit du stade, un photographe... rit dans ses barbes...

Je le sais, dit l'étranger. "C'est la exactement ce que je veux aller."

LE AGENT X-9

"Pouvez-vous m'accorder un instant?" demande l'étranger. "Vous pourriez peut-être m'indiquer la meilleure route..."

LE AGENT X-9

Et l'homme pointa une carte. Tarran frappa les doigts. "Mauvaise région pour un blanc... une région de gorilles!"

LE AGENT X-9

Si je vous vois encore ennuyer ma fiancée je vous casse en morceaux.

Tu veux dire que si tu frappes fort il tombera en morceaux.

Après mon prochain combat nous nous marierons, Carma. Plus de cinq de mariage.

Tu n'as pas jaloux de ça.

Elle aime les beaux, eh? Flanquée au champion? Nous verrons...

LE AGENT X-9

Le velu KING

Achille ne peut aller bien loin. Ce n'est pas terminée en cul-de-sac.

Je dois trouver un moyen de traquer King ou bien je n'aurai pas le temps de mettre la main sur la riche mine... Oh, ah!

LE AGENT X-9

Quelle est votre proposition? Pour cent billets vous devez vouloir pas mal!

Je représente un grand patron! Il a déjà eu deux contretemps... cette fois-ci il veut que ce soit sûr!

Connaissez-vous Clark Kent? Le journaliste? Le patron le veut mort!

C'est simple! Me-même! Je vous envoie une couronne aux funérailles de Kent, vous pourrez collecter vos cent billets!

Pas de vite Daniel! Vous le rencontrerez après le travail. Dès qu'il aura enlevé une couronne aux funérailles de Kent, vous pourrez collecter vos cent billets!

Honni! Je ne prendrai pas de vite obligé d'aller si loin pour voir le grand patron! — comment va-t-il pouvoir m'assassiner?

LE AGENT X-9

Vous m'avez pris par surprise. Et j'ai vu que vous me frappez...

Bon! le pavé!

LE AGENT X-9

MANDRAGE

On a joué de ça au... magasin général

Les Compagnons de Notre-Dame ont, ce mois-ci, joué devant deux auditoires ruraux, à Sainte-Geneviève-de-Batiscan et Yamachiche. Aux deux endroits, la réception fut la même, chaleureuse, communicative et un public sage, intelligent, dynamique a communiqué aux dialogues fervents de "La Clarella", de Jean Pellerin. A Sainte-Geneviève, les C.N.D. ont ajouté à leur programme une pièce de vaudeville, "Quand tout s'en mêle", de Patrice Buet. Ils se sont fait accompagner, à Yamachiche, par les "P'tits chanteurs de la Mauricie", qui dirigent Jean-Paul Quinty.

Il convient dans les circonstances de féliciter les comédiens de la ville et des spectateurs de la campagne, qui ont contribué à maintenir très pure et très haute la flamme du bon théâtre en Mauricie. Ils ont magnifié en même temps, dans leur manifestation spirituelle et artistique, la solidarité régionale qui fait une famille toujours plus grande de nos villes et villages.

Les Compagnons se sont rendus à Sainte-Geneviève par un froid sibérien. Ils y ont joué dans des salles les plus vastes de la Mauricie rurale, à l'étage supérieur de l'immeuble du comté, dont Sainte-Geneviève est le chef-lieu, en présence de M. le curé Philippe-Auguste Dussablon et de l'honorable Jean-Louis Baribeau, président du Conseil législatif. La salle a littéralement électrisé les acteurs qui, ce soir-là, ont déployé dans leurs rôles une vérité admirable.

Il fallait si froid à Sainte-Geneviève ce soir-là (le mois de janvier n'est pas clément en Mauricie) que l'eau a gelé dans les robinets de la salle de comté. Une chaudière d'eau commune a donc été portée aux comédiens de la ville pour leur permettre de se débarrasser après la représentation, mais plusieurs portaient encore à la figure les couleurs vives du maquillage quand ils ont assisté à la réception très fraternelle que leur a offerte M. Grégoire Nobert. En passant, je souligne que, par la description que je lui en ai fournie, M. Guy Fournier, chef de la rédaction de nuit au Nouvelliste, a reconnu en M. Nobert un cousin par alliance.

A Yamachiche, au couvent des Dames de la Congrégation, l'hospitalité rurale exemplaire fut offerte aux Compagnons de Notre-Dame avec, comme maître de cérémonie, M. Gérard Champoux, secrétaire de l'U.C.C. diocésaine. Les artistes des Trois-Rivières, au nombre de soixante-dix avec les P'tits Chanteurs, ont dû installer leur quartier-général dans la sacristie, la seule pièce du couvent qui communique avec la scène. Les comédiens avaient oublié leur cloche pour sonner le coup de minuit dans "Clarella", par hasard, trouvé la plus heureuse solution au problème. Il a déposé son javelot sur un abat-jour qui s'est mis à tinter. Les grands inventeurs réussissent, paraît-il, tous leurs "coups de nord" dans des circonstances semblables, le hasard leur en procurant l'occasion tout bonnement.

C'est à un concitoyen de Champlain, M. Henri Dubord, b.s.a., m.s., que la Mauricie doit de posséder depuis quelques semaines le relevé d'économie rurale le plus complet de son histoire. A ma clientèle du magasin-général, j'ai déjà vanté les vertus de ce relevé qui inclut tous les détails possibles sur notre production agricole mauricienne et ses débouchés. J'y reviens aujourd'hui pour présenter M. Dubord de façon plus intime si l'on veut, car mes lecteurs ruraux ont avantagé à la mieux connaître, en voir, notamment, du séminaire agronomique du mois de février qui aura lieu aux Trois-Rivières, grouper une centaine d'agronomes de la Mauricie, de Nicolet et des Cantons de l'Est et entendra de M. Dubord lui-même un commentaire de son très précieux relevé agricole mauricien.

Fils de M. et Mme Louis-Philippe Dubord, de Champlain, cet agronome dirige présentement le service des recherches et marchés au ministère provincial de l'Agriculture. Il a soutenu brillamment une thèse de maîtrise à l'Université de Cornell, aux Etats-Unis. Il y a traité de l'industrie canadienne de la pomme de terre et des facteurs influençant le prix des pommes de terre à Montréal. Boursier du ministère provincial de l'Agriculture, il s'est spécialisé en économie rurale, plus précisément dans l'étude des marchés.

M. Dubord est un ancien élève du Séminaire des Trois-Rivières et de l'Université d'Ottawa, où il obtint en 1933 son diplôme en sciences commerciales. A l'école d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il a reçu de l'Université Laval son diplôme de bachelier en sciences agricoles "Summa Cum Laude" en mai 1937. Au cours de ses études, il mérita la bourse des Chevaliers de Colomb, la médaille d'or du Gouverneur-général et la médaille d'argent du Lieutenant-gouverneur.

C'est dire, une fois de plus, que la Mauricie n'est pas avare de talents admirables dans un domaine où l'autre d'une économie montante.

J'ai eu les "oreillons", quand j'étais jeune et je ne le regrette pas. Ça faisait bobo, il n'y a pas de doute là-dessus. Mais j'en rapporte, à quelques années de distance, quelques années assez rares évidemment, une expression française délicate que le dictionnaire Quillet ne se donne pas la peine d'énumérer et qui crée toute une atmosphère de poésie canadienne autour de cette maladie qui fait enfler les glandes sous les oreilles. Aujourd'hui, on emploie le mot "oreillons" pour désigner ce mal qui, mal foi, ne devrait pas être plus distingué qu'autrefois. Il est vrai qu'on a la grippe ou le rhume de cerveau, quand on est peuplé, et l'influenza ou le coxsy, quand le prestige transforme son homme en personne de qualité. Mais appelons les maladies comme nous voudrions, les microbes, eux, se balancent bien des variantes du vocabulaire.

Il y a encore de la "grande visite" cette semaine aux chantiers de la Mattawin. Cette fois, M. Jean-J. Crête, "roi de la Mauricie", accueille en forêt le haut-commissaire britannique au Canada, Sir Archibald Nye, le président de la Consolidated Paper Corporation, M. George Hobart, le vice-président de la Canadian Industries Limited, M. Herb Lank, et Frank Beale. Mmes Nye, Hobart, Lank et Beale sont du voyage. Les quatre couples, partis de Grand-Mère hier midi, ont passé la nuit au camp du lac des Chiennes et voyageront en forêt jusqu'à jeudi matin. Ils se trouveront alors au camp du lac Cyprès, à Saint-Michel-des-Saints, et en partent pour retourner à Montréal.

Isidore, qui porte la région dans sa chemise, sous sa bretelle de gauche, et ne peut oublier le sourire franc, profond, envahissant de la Mauricie forestière, a bien regretté de ne pouvoir accepter l'invitation que lui a faite M. Jean-J. Crête d'accompagner discrètement sur la Mattawin ces personnes de qualité. Isidore éprouve au surplus, une sorte d'intuition qui lui dit qu'un haut commissaire britannique et des compagnons de route aussi éminents dans l'industrie pourraient bien, aux Chiennes, au Chapeau-de-Paille ou au Cyprès, discuter de quelque progrès très intéressant pour l'avenir en Mauricie. Cet avenir dira ce qu'il en pense.

ISIDORE

- La Chambre

(Suite de la page 3)

bres... et, paraît-il, que deux autres lui remettent bientôt leur carte d'adhésion! C'est formidable! La campagne de deux mois et demi nous a valu à date 63 recrues, grâce au grand dévouement du comité dirigé par M. Adélard Sévigny. Un record vient d'être établi dans le recrutement annuel avec un champion qui l'emporte sur toutes les années précédentes.

La dernière liste des nouveaux membres est la suivante: MM. C. Bélanger, consultant en finance hypothécaire; D. Belhumeur, comptable agréé; G.-L. Bellavance, chiropraticien; R. Blanchard, nettoyeur; teinturier; Raymond Bombardier, représentant local de la Bright's Wines Limited; Adrien Cloutier, Cloutier Radio Service; J.-P. Diamond, Diamond Sports; J.-P. Fortier, rembourreur; R. Gagnon, vétérinaire des Trois-Rivières Enr.; Georges Gariépy, arpenteur-géomètre; J.-A. Landry, Landry Lumber Co. Reg'd.; Maurice Langlois, avocat; Rodolphe Magnan, Roberge et Magnan; Gérard Mayrand, médecin; J.-P. Milot, entrepreneur - électricien; Lloyd O'Brien, acheteur de la Furguson et Atlantic Underwear; Raoul Rainville, appareils de surdité; Lucien Roy, Château Bleu; Rodolphe Tappes, atelier de réparation et distributeur d'équipement mécanique.

- Chronique

(Suite de la page 3)

Guay a trouvé que la marchandise n'était pas tellement payante, après tout. M. Deslauriers voulait remettre le tout à un semaine afin de "cuire" davantage le sujet.

x x x

Si le conseil a fait une ouverture à la fève ou lard au milieu de mots d'esprit et de gaieté, la fermeture, aux petites heures ce matin, a été beaucoup plus tranquille. Il était tout près de 2 heures lorsqu'on décida de fermer boutique. Il était temps car, un à un, les membres pliaient bagage. M. Vallières exposait un nouveau problème lorsque le journaliste décida à son tour qu'il était l'heure de rentrer pour avoir le temps de faire quelques nouvelles pour l'édition du mardi. Avant chaque séance, les membres du conseil manifestent beaucoup de bonne volonté et se promettent de terminer plus à bonne heure qu'à la séance précédente. Hélas! On a beaucoup de choses à se dire et il faut y mettre le temps. Et les délégations apportent chacune un nouveau problème qu'il faut étudier et la solution doit souvent se faire immédiatement. Hier, c'était au tour des directeurs du club de baseball et des policiers-pompiers (pour la deuxième fois de suite). Ces derniers discutent de convention collective et leur problème n'est apparemment pas encore réglé. Ils veulent une augmentation de salaires. De fait, ils en auront une mais pas aussi forte qu'ils se l'étaient imaginée. Espérons que le tout se règlera à la satisfaction des deux parties.

—O—O—

L'échevin-docteur, M. André Pelletier, a profité de la circonstance hier soir pour féliciter le chef du Contentieux, M. Léopold Pionneau, pour les excellents rapports qu'il fait au conseil sur le point de vue légal. La proposition de M. Pelletier a été endossée unanimement par tous les membres du conseil et M. Pionneau a dû à ce recevoir ces louanges avec la sourire aux lèvres. Un autre officier municipal se fait aussi remarquer pour l'excellence et la clarté de ses rapports: c'est M. Roger Lord, le gerant. Chapeau bas devant ces deux hautes compétences au service de la cité.

—O—O—

M. Roger Lord nous faisait joliment remarquer hier que la ville ne dépensait pas seulement \$2,300 par semaine pour son déneigement. C'est la moyenne quotidienne. Pas étonnant que Trois-Rivières se fasse particulièrement remarquer pour la rapidité avec laquelle la neige disparaît après les tempêtes. Son service de déneigement est des plus efficaces, même s'il n'est pas encore parfait.

—O—O—

Si les directeurs du club de baseball ont englouti la somme qu'ils ont mentionnée hier soir pour faire vivre ce sport en notre ville, ils sont mûrs pour le "Temple de la Renommée". Ce sont de réels apôtres de la cause qui ont dépensé pas de dévotion leur temps et leur argent afin que nos citoyens puissent bénéficier d'un des sports les plus intéressants en même temps que l'un des moins démolisseurs pour l'athlète qui le pratique.

—O—O—

M. Fernand Gouneau veut qu'un électricien qualifié soit désigné pour surveiller ce qui pourrait faire défaut dans le domaine de ce pouvoir magnétique à l'usine de filtration. M. Gouneau soutient que la ville n'est pas en loi actuellement.

—O—O—

L'échevin Gaston Vallières a apporté sur la table du conseil un échantillon d'eau recueillie à l'aqueduc, place Harper. Cette eau était brouillée en "pas pour rire". L'ingénieur de la cité, M. Paul-Edmond Dufresne, a expliqué que cette eau était souillée de sable et de rouille parce qu'elle provenait d'un bout de ligne de distribution. Pour corriger cette lacune, il a recommandé aux consommateurs victimes de ces parasites intra-liquides de faire couler tout simplement leur chaudière-pleure jusqu'à ce que celle-ci ait fini de pleurer autre chose que de la belle eau pure. Lorsque le liquide refoulera dans les bords de tuyau, il arrive souvent que des saletés s'accumulent. Cette situation sera améliorée aussitôt que le sol sera suffisamment dégelé, au printemps. La solution idéale semble être l'installation d'une borne-fontaine à la borne de l'aqueduc. Ceci "börnerait" vraisemblablement la rouille et le sable à leur plus simple expression.

- M. Moïse

(Suite de la page 3)

résolutions à l'unanimité, chose excessivement rare dans notre région. Toutes les décisions, comme nous le faisons remarquer M. le maire Lapointe, ont été prises

Surplus

(Suite de la page 3)

Il reste donc à déterminer quel montant du présent surplus sera affecté pour réduire le déficit restant, qui est la seule dette flottante de la Cité. On se rappelle que le surplus de 1952 fut affecté à réduire le déficit accumulé et aussi à l'achat de terrains et de machineries. Cette année, nous suggérons au Conseil de faire la même chose, et à cette fin, nous indiquons dans un rapport séparé, un bordereau de dépenses nécessaires, comprenant achat de terrains, machineries, réserves pour renouvellement à l'aqueduc et à la traverse, le tout au montant de \$220,000.00. Ceci laissera environ \$146,000.00 pour réduire le déficit accumulé, lequel serait réduit de \$291,000.00 à \$145,000.00. Cette suggestion du gerant a d'ailleurs été acceptée à l'unanimité des membres du conseil.

Voici, enfin, quelles sont les conclusions apportées par M. Lord:

Toutours la même formule: Optimisme et Prudence.

Optimisme: Parce que la Cité a une finance saine et solide, ayant présenté un autre bilan favorable, avec légère baisse de taxe sans hausse d'évaluation, après avoir donné \$80,000.00 d'augmentations de salaires à ses employés, payé des vieux comptes, renfloué un déficit et baissé sa dette consolidée.

Prudence: C'est la seule monnaie qui puisse acheter le succès des finances municipales, la seule attitude vraiment solide. Pour faire suite, voici, dans le détail, quels ont été les estimés du budget de 1953 et quels ont été les revenus réels à la fin de l'année fiscale. On pourra voir que les prévisions du budget n'ont été supérieures que dans quatre cas (taxe d'amusement, intérêts, piscine et location de machinerie) et encore s'agit-il de sommes minimes.

La taxe de vente et la traverse accusent surtout de fortes augmentations.

Description	Budget-Estimé	Estimé-1953
Taxe Foncière	\$1,553,348.00	\$1,556,200.00
Taxe d'Eau	358,000.00	359,900.00
Taxe d'Affaires	153,000.00	154,700.00
Taxe de Vente	400,000.00	430,000.00
Taxe d'Amusements	34,000.00	33,800.00
Intérêts	25,000.00	24,000.00
Contingents	1,000.00	1,900.00
Marchés	36,000.00	36,700.00
Traverse	445,000.00	473,400.00
Exposition	145,000.00	157,400.00
Piscine	8,000.00	7,300.00
Recorder	16,000.00	23,800.00
Loyers	3,000.00	4,400.00
Intérêts & Amortissements	25,000.00	28,000.00
Compteurs de Stationnement	9,000.00	9,100.00
Comptabilité	20,000.00	20,900.00
Perception de la Taxe Scolaire	7,800.00	8,000.00
Contribution — Aqueduc et Traverse	30,000.00	30,000.00
Location de Machineries	113,065.00	112,300.00
	\$3,382,213.00	\$3,471,800.00

Pour l'information de nos lecteurs, nous publions ci-après la liste des dépenses qui a été affectée au surplus de la dernière année fiscale. La liste entière suggérée par le gerant a été approuvée. Il est question d'achat de machineries, de paiement de comptes, d'achat de terrains, machines à comptabilité, réserve pour la construction du pont Lejeune. Le total pris à même le surplus budgétaire se chiffre à \$220,000.00, ce qui laisse une somme de \$146,582.00 pour baisser le déficit accumulé depuis 1951.

Achats de machineries:
Rheo (camion): \$14,691.12
International: 7,045.20
Camion à échelles: (Réserve) (Pas acheté): 37,000.00

Paiement de comptes:
Reds des Trois-Rivières: \$12,576.00
Palestre Trifluvienne (Réserve) (Pas acheté): 8,500.00

Achat de terrains:
Succ. Lambert: (Réserve) (Pas acheté): \$9,000.00
Amélioration des rues (Réserve) (Pas acheté): 25,000.00
Emile Nault: 500.00

Machines à comptabilité:
Machine à chèques: \$3,400.00
Machine à divers machines: (Réserve) (Pas acheté): 400.00
Incendies du 22 juin 1908: 6,500.00
Machine à comptabilité générale: (Réserve) (Pas acheté): \$9,900.00

Ajustement de salaires et compensations:
Chs.-Ed. Forcier (Suppl. au Conseil): \$50.00
Roméo Girard (Rapport trésorier): 650.00
Harold Davis (Dennis): 400.00
Philippe Dufresne (Décision C.P.): 1,687.75
Robert Corbett (Temps supplémentaire): 100.00
Léop. Pionneau (Temps suppl. et vacances annulées): 250.00

Réserve pour travaux spéciaux:
Usine de filtration, réparation à une pompe, et lits filtrants, clôture, installation: (Pas acheté): \$6,500.00
Traverse: Amélioration salle qual-sud et répar. bouilliroie (Réserve) (Pas acheté): \$5,000.00

Réserve pour la construction du pont LEJEUNE: (Réserve) (Pas acheté): \$40,000.00

En résumé:
Achat de machineries: \$58,736.32
Paiement de comptes spéciaux: 21,076.00
Achat de terrains: 34,500.00
Achat machines à comptabilité: 9,900.00
Ajustement salaire & compensations: 3,487.75
Travaux spéciaux: 11,500.00
Construction pont Lejeune: 40,000.00

Réserve pour renouvellement:
Aqueduc: \$20,000.00
Traverse: \$20,000.00

Réserve pour fermer les livres:
TOTAL: \$219,200.07
699.93

Total pris à même le surplus budgétaire: \$220,000.00
Pour baisser le déficit: \$146,582.00

TOTAL DU SURPLUS: \$366,582.00

dans le meilleur intérêt de toute la population. Au début, la paroisse avait une population totale de 1800 personnes environ, population qui n'a pas changé beaucoup depuis. Cependant, le projet de la bonne administration a fait de ce village paisible composé presque exclusivement de cultivateurs, un village prospère.

De nos jours, la corporation entretient près de 30 milles de chemin durant la saison d'hiver. Cet item coûte environ \$375. du mille de chemin à la paroisse. Bien entendu des octrois généraux du gouvernement provincial défraient une partie du coût d'entretien. Mais tout de même, une taxe spéciale à cet effet, chargée à raison de \$0.39 cts par \$100.00 d'évaluation est chargée à tous les

contribuables pour balancer ce budget spécial.

Depuis quelques années des trottoirs ont été construits sur les deux côtés de la rue principale du village, ainsi que sur les rues transversales. La municipalité possède une évaluation de près de \$1,300,000. soit un peu moins de 50 pour cent de la valeur réelle.

Songeant toujours au progrès et à la protection des biens immeubles de la paroisse, le conseil municipal a fait l'acquisition d'un système de protection contre l'incendie tout à fait adéquat. De plus, il y a deux ans, un barrage a été construit sur un ruisseau environnant afin d'accumuler une réserve d'eau suffisante en cas de conflagration.

Ce nouveau traitement fait régresser les hémorroïdes douloureuses

Une nouvelle substance curative soulage la douleur—fait régresser les hémorroïdes

Montréal, P.Q. (Spécial)— Pour la toute première fois, la science médicale vient de découvrir une nouvelle substance curative qui possède des propriétés étonnantes en vue de faire régresser les hémorroïdes et d'enlever le saignement sans intervention chirurgicale.

Après avoir fait des essais cliniques sur plusieurs patients souffrant d'hémorroïdes, les médecins ont qualifié les résultats d'"amélioration très marquée". La douleur a été promptement soulagée. Et tout en soulageant la douleur, cette nouvelle médication a fait régresser et diminuer les hémorroïdes.

Et, chose étonnante, cette amélioration s'est maintenue pendant des mois entiers sous la surveillance continue des médecins.

En effet, les résultats se sont révélés si satisfaisants que les personnes affectées ont pu déclarer: "Les hémorroïdes ne présentent plus aucun pro-

blème." Parmi ces cas—quelques-uns datant de 10 à 20 ans—se trouvait toute une série de différents états pathologiques.

Ces résultats plus qu'encourageants ont été obtenus sans l'emploi d'opiates, d'anesthésiques ou d'astringents. Le succès réside dans l'emploi d'une nouvelle substance curative, (Bio-Dyne) découverte dans un laboratoire de recherches de réputation mondiale. On commence déjà à se servir de Bio-Dyne pour la guérison de tumeurs liées sur toutes les parties du corps.

Cette nouvelle substance curative est maintenant présentée en onguent pour hémorroïdes sous le nom de "Préparation H". Elle ne coûte que \$1.19 le tube, y compris le prix de l'appliquateur. Exigez la marque Préparation H—se vend dans toutes les pharmacies. Et surtout n'oubliez pas! Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, votre argent vous sera promptement remboursé. *Marque déposée.

Le système d'aqueduc paroissial appartient à un comité formé de plusieurs citoyens de la paroisse, de sorte que la corporation satisfait du système n'a pas à régler ce problème si difficile pour certaines autres municipalités.

M. Lapointe, natif de St-Maurice a toujours demeuré à cet endroit où il cultive la terre avec son fils Yves. Tous les échevins ont été élus et réélus par acclamation de sorte que la paroisse n'est pas allée aux urnes depuis 25 ans.

Lors de son 8e mandat à la mairie son honneur le maire Lapointe reçut une magnifique horloge grand-père en cadeau comme appréciation des nombreux services rendus à la population. Depuis 25 ans, il n'a jamais manqué une seule séance du conseil. Les membres du conseil se réunissent une fois par mois, et les séances spéciales sont très rares, il ne s'agit surtout que d'ajournement de séance régulière.

Les conseillers sont élus pour un terme de deux ans, tout comme le maire. Les conseillers se réunissent trois par trois à chaque année. Les conseillers présents sont MM. Emile Biron, Napoléon Caron, Léopold Harnois, Hornisdas Gervais, Jos Louis Levasseur et Antonin Doucet.

Fait digne de mention, M. Flavien Lapointe, son père qui vit avec lui, a été durant plusieurs années conseiller de la municipalité de St-Maurice. M. Lapointe est l'un des rares survivants de l'équipe qui fut témoin du miracle du pont des chapelets au Cap-de-la-Madeleine, en 1879. Agé de 94 ans, M. Lapointe est le doyen des citoyens de St-Maurice. Malgré son âge avancé, il est encore alerte et évoque ses souvenirs de jeunesse de façon précise et humoristique. C'est donc dire que M. Lapointe, maire de St-Maurice depuis 25 ans, est allé à la bonne école. Son frère aîné, Arthur, décédé il y a quelques années, a été le premier maire élu de la ville de Val-d'Or.

Deux de ses filles ont fait leur cours de garde-malade, Françoise, est actuellement à l'hôpital Ste-Thérèse de Shawinigan, Aline la plus âgée, Mme Norman Nolin de Shawinigan et Rolande, Mme Dr Clément Fortier de Sainte-Rose, sont les quatre enfants de M. Lapointe.

M. Lapointe a élevé une famille de 7 enfants, dont quatre seulement survivent. Son fils, Yves, travaille sur la terre avec son père. Il a étudié la menuiserie à l'école technique de Trois-Rivières, et plusieurs œuvres d'un modernisme de bon aloi, nous a permis de juger de son grand talent.

Le système d'aqueduc paroissial appartient à un comité formé de plusieurs citoyens de la paroisse, de sorte que la corporation satisfait du système n'a pas à régler ce problème si difficile pour certaines autres municipalités.

M. Lapointe, natif de St-Maurice a toujours demeuré à cet endroit où il cultive la terre avec son fils Yves. Tous les échevins ont été élus et réélus par acclamation de sorte que la paroisse n'est pas allée aux urnes depuis 25 ans.

Lors de son 8e mandat à la mairie son honneur le maire Lapointe reçut une magnifique horloge grand-père en cadeau comme appréciation des nombreux services rendus à la population. Depuis 25 ans, il n'a jamais manqué une seule séance du conseil. Les membres du conseil se réunissent une fois par mois, et les séances spéciales sont très rares, il ne s'agit surtout que d'ajournement de séance régulière.

Les conseillers sont élus pour un terme de deux ans, tout comme le maire. Les conseillers se réunissent trois par trois à chaque année. Les conseillers présents sont MM. Emile Biron, Napoléon Caron, Léopold Harnois, Hornisdas Gervais, Jos Louis Levasseur et Antonin Doucet.

Fait digne de mention, M. Flavien Lapointe, son père qui vit avec lui, a été durant plusieurs années conseiller de la municipalité de St-Maurice. M. Lapointe est l'un des rares survivants de l'équipe qui fut témoin du miracle du pont des chapelets au Cap-de-la-Madeleine, en 1879. Agé de 94 ans, M. Lapointe est le doyen des citoyens de St-Maurice. Malgré son âge avancé, il est encore alerte et évoque ses souvenirs de jeunesse de façon précise et humoristique. C'est donc dire que M. Lapointe, maire de St-Maurice depuis 25 ans, est allé à la bonne école. Son frère aîné, Arthur, décédé il y a quelques années, a été le premier maire élu de la ville de Val-d'Or.

Deux de ses filles ont fait leur cours de garde-malade, Françoise, est actuellement à l'hôpital Ste-Thérèse de Shawinigan, Aline la plus âgée, Mme Norman Nolin de Shawinigan et Rolande, Mme Dr Clément Fortier de Sainte-Rose, sont les quatre enfants de M. Lapointe.

M. Lapointe a élevé une famille de 7 enfants, dont quatre seulement survivent. Son fils, Yves, travaille sur la terre avec son père. Il a étudié la menuiserie à l'école technique de Trois-Rivières, et plusieurs œuvres d'un modernisme de bon aloi, nous a permis de juger de son grand talent.

Le système d'aqueduc paroissial appartient à un comité formé de plusieurs citoyens de la paroisse, de sorte que la corporation satisfait du système n'a pas à régler ce problème si difficile pour certaines autres municipalités.

M. Lapointe, natif de St-Maurice a toujours demeuré à cet endroit où il cultive la terre avec son fils Yves. Tous les échevins ont été élus et réélus par acclamation de sorte que la paroisse n'est pas allée aux urnes depuis 25 ans.

Lors de son 8e mandat à la mairie son honneur le maire Lapointe reçut une magnifique horloge grand-père en cadeau comme appréciation des nombreux services rendus à la population. Depuis 25 ans, il n'a jamais manqué une seule séance du conseil. Les membres du conseil se réunissent une fois par mois, et les séances spéciales sont très rares, il ne s'agit surtout que d'ajournement de séance régulière.

Les conseillers sont élus pour un terme de deux ans, tout comme le maire. Les conseillers se réunissent trois par trois à chaque année. Les conseillers présents sont MM. Emile Biron, Napoléon Caron, Léopold Harnois, Hornisdas Gervais, Jos Louis Levasseur et Antonin Doucet.

Fait digne de mention, M. Flavien Lapointe, son père qui vit avec lui, a été durant plusieurs années conseiller de la municipalité de St-Maurice. M. Lapointe est l'un des rares survivants de l'équipe qui fut témoin du miracle du pont des chapelets au Cap-de-la-Madeleine, en 1879. Agé de 94 ans, M. Lapointe est le doyen des citoyens de St-Maurice. Malgré son âge avancé, il est encore alerte et évoque ses souvenirs de jeunesse de façon précise et humoristique. C'est donc dire que M. Lapointe, maire de St-Maurice depuis 25 ans, est allé à la bonne école. Son frère aîné, Arthur, décédé il y a quelques années, a été le premier maire élu de la ville de Val-d'Or.

Deux de ses filles ont fait leur cours de garde-malade, Françoise, est actuellement à l'hôpital Ste-Thérèse de Shawinigan, Aline la plus âgée, Mme Norman Nolin de Shawinigan et Rolande, Mme Dr Clément Fortier de Sainte-Rose, sont les quatre enfants de M. Lapointe.

M. Lapointe a élevé une famille de 7 enfants, dont quatre seulement survivent. Son fils, Yves, travaille sur la terre avec son père. Il a étudié la menuiserie à l'école technique de Trois-Rivières, et plusieurs œuvres d'un modernisme de bon aloi, nous a permis de juger de son grand talent.

Le système d'aqueduc paroissial appartient à un comité formé de plusieurs citoyens de la paroisse, de sorte que la corporation satisfait du système n'a pas à régler ce problème si difficile pour certaines autres municipalités.

M. Lapointe, natif de St-Maurice a toujours demeuré à cet endroit où il cultive la terre avec son fils Yves. Tous les échevins ont été élus et réélus par acclamation de sorte que la paroisse n'est pas allée aux urnes depuis 25 ans.

Lors de son 8e mandat à la mairie son honneur le maire Lapointe reçut une magnifique horloge grand-père en cadeau comme appréciation des nombreux services rendus à la population. Depuis 25 ans, il n'a jamais manqué une seule séance du conseil. Les membres du conseil se réunissent une fois par mois, et les séances spéciales sont très rares, il ne s'agit surtout que d'ajournement de séance régulière.

Les conseillers sont élus pour un terme de deux ans, tout comme le maire. Les conseillers se réunissent trois par trois à chaque année. Les conseillers présents sont MM. Emile Biron, Napoléon Caron, Léopold Harnois, Hornisdas Gervais, Jos Louis Levasseur et Antonin Doucet.

Fait digne de mention, M. Flavien Lapointe, son père qui vit avec lui, a été durant plusieurs années conseiller de la municipalité de St-Maurice. M. Lapointe est l'un des rares survivants de l'équipe qui fut témoin du miracle du pont des chapelets au Cap-de-la-Madeleine, en 1879. Agé de 94 ans, M. Lapointe est le doyen des citoyens de St-Maurice. Malgré son âge avancé, il est encore alerte et évoque ses souvenirs de jeunesse de façon précise et humoristique. C'est donc dire que M. Lapointe, maire de St-Maurice depuis 25 ans, est allé à la bonne école. Son frère aîné, Arthur, décédé il y a quelques années, a été le premier maire élu de la ville de Val-d'Or.

Deux de ses filles ont fait leur cours de garde-malade, Françoise, est actuellement à l'hôpital Ste-Thérèse de Shawinigan, Aline la plus âgée, Mme Norman Nolin de Shawinigan et Rolande, Mme Dr Clément Fortier de Sainte-Rose, sont les quatre enfants de M. Lapointe.

M. Lapointe a élevé une famille de 7 enfants, dont quatre seulement survivent. Son fils, Yves, travaille sur la terre avec son père. Il a étudié la menuiserie à l'école technique de Trois-Rivières, et plusieurs œuvres d'un modernisme de bon aloi, nous a permis de juger de son